

**CERCLE LYONNAIS
D'ÉGYPTOLOGIE
VICTOR LORET**

BULLETIN N° 6



LYON - 1992

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'honneur

M. Eric Froment, Président de l'Université Lumière - Lyon 2

M. André Escarra

M. Maurice Montandon, ancien Président du Cercle

Membres fondateurs

M. Jean-Claude Goyon, Professeur d'Égyptologie
à l'Université Lumière-Lyon 2, Directeur de l'Institut Victor Loret

Mme Sylvia Couchoud, égyptologue

M. Marc Gabolde, égyptologue

Mlle Catherine Huet, égyptologue

M. Jean-Claude Kuhn

Mme Dominique Nave

M. Jean-François Pécoil, égyptologue

Mme Chantal Sambin, égyptologue

M. Michel Cusin, membre honoraire, président honoraire
de l'Université Lumière-Lyon 2

Président

M. Roland Mourer, Conservateur-adjoint au Musée Guimet
d'Histoire Naturelle

Vice-président

M. Jean-Claude Kuhn

Trésorière

Mme Dominique Nave

Secrétaire

Mme Mireille Doulat

Membres

Mme Michèle Chermette, Mme Sylvia Couchoud, Mme Annie Garapon

COMITE DE LECTURE

M. Jean-Claude Goyon, M. Roland Mourer, M. Jean-Luc Chappaz,

Mlle Germaine Toeg

CERCLE LYONNAIS D'ÉGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 6

SOMMAIRE

- Éditorial par Roland Mourer..... p. 2

ÉTUDES

- Hathor, l'ivraie et l'ivresse
par Jean-Claude Goyon p. 4

- Étude sur l'évolution des dénominations et de l'aspect des pylônes
du temple d'Amon-Rê à Karnak
par Marc Gabolde p. 17

- Notes sur un curieux relief du III^e pylône
du temple d'Amon-Rê à Karnak
par Laurence Robert p. 61

- Quelques aspects de l'habillement en Égypte pharaonique
par Sylvia Couchoud p. 79

- Mission archéologique de l'Université de Genève à Kerma.
Rapport de la campagne 1991-1992
par Charles Bonnet p. 92

- La région thébaine dans les relations des voyageurs anciens
de 1600 à 1799 (Description de l'Égypte)
par Abdellah Filal p. 99

- A propos de "Ozymandias of Egypt" de Shelley
par Evelyne Boulet p. 103

ÉCHO DE LA RECHERCHE

- Compte rendu d'une mission dans le secteur
de la Vallée des Trois Puits de la Vallée des Reines
par Marc Gabolde p. 109
- Les oies de Sokaris
par Catherine Hérel p. 118
- À propos du prince Khâemouaset et de sa mère Isetneferet.
Nouveaux documents provenant du Sérapéum
par Mohamed Ibrahim Aly p. 119
- Les dieux de Medamoud sous les premiers Ptolémées.
Les portes du musée des Beaux-Arts de Lyon
par Chantal Sambin p. 121
- Râpes, siphons ou filtres pour pailles :
développement égyptien d'un art de boire
par Claire Simon p. 125

NOTES DE LECTURE

- Sydney Aufrère, Jean-Claude Golvin, Jean-Claude Goyon.
L'Égypte restituée. Sites et temples de Haute-Égypte
(Dominique Nave) p. 129
- Françoise Dunand et Christiane Zivie-Coche.
Dieux et hommes en Égypte 3000 av. J.-C.-395 ap. J.-C.
Anthropologie religieuse
(Michèle Chermette) p. 131
- Joseph Mélèze-Modrzejewski.
Les Juifs d'Égypte
(Jacques Cazeaux) p. 133

VIE DU DU CERCLE

- Programme 1992-1993 p. 141

ÉDITORIAL

Le 23 juin 1992 s'est tenue notre assemblée générale annuelle selon une coutume établie depuis maintenant cinq ans. Fondé en janvier 1987, le Cercle lyonnais d'Égyptologie entre en effet dans sa cinquième année d'existence. S'il est encore prématuré d'en faire le bilan général, du moins convient-il, plus modestement, de mesurer ce qui a été accompli lors de l'exercice écoulé.

Un des objectifs majeurs de notre Association réside dans notre cycle annuel de conférences qui cette année en a compté sept, soit une par mois, de novembre 1991 à mai 1992, nous promenant par la pensée à travers toute l'Égypte et même au-delà, au Soudan, jusqu'à Paris avec l'aventure de l'obélisque de la Concorde. Le Cercle s'est toujours efforcé d'apporter à son auditoire une information de qualité et c'est ce souci de compétence scientifique qui fonde avant tout le choix de nos conférenciers dont un certain nombre d'entre eux viennent d'ailleurs de l'étranger.

Cette volonté d'ouverture ne s'affirme pas seulement sur le plan des conférences : le Cercle a constamment proposé des visites d'expositions ou de collections d'égyptologie non seulement à Lyon mais surtout hors de Lyon. La visite, cet hiver, des collections du Département des Antiquités Égyptiennes du musée du Louvre, sous la conduite du Professeur Jean-Claude Goyon et d'une de ses élèves, mademoiselle Claire Simon, maintient une tradition qui, les années précédentes, avait eu lieu à Grenoble et à Marseille. Après Genève en 1990, Turin en 1991, c'était Berlin qui était au programme de 1992. Certes, tous les passionnés d'égyptologie connaissaient sans doute déjà les pièces les plus célèbres des collections berlinoises, mais quel plaisir d'admirer en grandeur réelle des objets aussi exceptionnels que le buste de Nefertiti, les calcaires gravés de Tell el-Amarna, la tête de

la reine Tiyi et tant d'autres encore!... Pour l'année qui s'annonce, une excursion à Londres a été mise à l'étude.

Mais quel que soit l'intérêt - et il est immense - de ces collections de musées, rien ne permet de mieux se rendre compte de la réalité égyptienne que la visite des monuments sur place. Là encore, le Cercle propose depuis deux ans des formules de voyage en octobre et en février qui sont bien accueillies par nos adhérents.

La vitalité de notre Association, c'est aussi son engagement dans l'enseignement et la recherche. En prodiguant dans le cadre de la Formation Continue une initiation à la civilisation égyptienne, le Cercle répond à une certaine attente du public qui par ce moyen peut avoir accès à des connaissances autrement inaccessibles car dispensées dans une formation universitaire. Quant à la recherche, notre action de soutien s'est largement manifestée en finançant les déplacements pour le VI^{ème} Congrès International d'Égyptologie de Turin, en septembre 1991, de cinq chercheurs de l'Institut d'Égyptologie de Lyon, accentuant ainsi de façon non négligeable par cette forte participation, la présence de l'école lyonnaise dans la recherche égyptologique. L'engagement dans ce type d'action reste, bien entendu, tout à fait conjoncturel et même s'il s'inscrit dans la dynamique du développement du Cercle, il ne saurait constituer pour autant sa priorité. Ainsi grâce à cette circonstance, les lecteurs de ce bulletin trouveront-ils dans ses pages un écho de la recherche la plus récente. Une nouvelle structuration plus clairement organisée du contenu du bulletin est d'ailleurs proposée dans ce numéro afin, nous l'espérons, d'améliorer sa lecture et sa consultation.

C'est donc par de constants et le plus souvent discrets ajustements que le Bureau en place s'efforce de développer les activités du Cercle, mais il ne fait pas de doute que plus nombreux nous nous retrouverons dans cette ambition, mieux nous parviendrons à faire de notre Association un lieu d'échange, de rencontre et tout aussi bien d'épanouissement.

Le Président

ÉTUDES

HATHOR, L'IVRAIE ET L'IVRESSE...¹

Jean-Claude GOYON
Institut d'Égyptologie Victor Loret
Université Lumière-Lyon 2

Jadis, aux rives du Nil, ce qu'aujourd'hui les gouvernements pourchassent et condamnent, à savoir le généreux usage du liquide alcoolisé qui fait "voir la vie en rose", jouissait d'un honorable privilège : celui d'accéder à la divinité; plus sûrement encore que par la prière la plus fervente, l'homme suffisamment imprégné de l'effet enivrant du vin "deux fois bon de l'oasis" ou de la bière enrichie se rapprochait de son dieu, lequel pouvait alors lui inspirer la vision qui porte remède aux maux de cette vallée de larmes ².

En ces temps-là être, "pompette" n'était pas un crime, à priori. Toutefois, l'ivresse publique, désordonnée, qui conduit l'individu en état d'ébriété à molester les passants, démolir les murs de briques crues des maisons pour les jeter à la tête de ceux qui, depuis la ruelle, essaient de calmer un peu le forcené, n'est pas chose conseillée ni même aisément admise. Si l'on boit bien et sec, c'est pour chanter et passer "un jour heureux" et non dépasser les bornes de la convenance. L'idéal est l'ivresse qui "ne fait pas trébucher" ³.

À cette ivresse "convenable", il existait un précédent de taille : la tradition relative à l'Œil-de-Rê conservée pour l'essentiel dans le "Livre de la Vache du Ciel"⁴ des tombes royales du Nouvel Empire, mais dont les premiers témoins apparaissent dès les débuts de l'histoire écrite de l'Égypte. Relatant, sous forme de récit légendaire, le temps lointain des bouleversements climatiques de la fin du néolithique qui aboutissent à la désertification de l'Afrique Orientale, les archives sacrées de la Vallée rendaient ainsi les événements. Excédé des méfaits des humains à qui il avait donné le monde, le Créateur, Rê-Atoum, décida de les détruire. Il mua son extraordinaire pouvoir d'embrassement de toute chose en un uraeus crachant le feu, son "œil"

destructeur. Puis, afin de ne procéder qu'au massacre des humains sans trop endommager le reste de la création, il lui donna forme de lionne dévorante et qui, malgré cela, continuait à être de feu; car, aux dires de la version récente du récit (en démotique) "les buissons eux-mêmes crépitaient sous les flammes à son passage". Derrière les images se dissimule l'effroyable réalité que subirent les hommes de l'Est africain lorsque disparurent les pluies et que les fleuves et mares s'asséchèrent totalement; le soleil détruisait la vie. Ceci paraissait tellement impossible pour les vieux Égyptiens, qu'ils estimèrent que le miracle du Nil ne pouvait provenir que d'un remords du Souverain de l'Univers devant l'ampleur du désastre. Contraire à l'ordre de Maât, cet équilibre indispensable de tous les cycles naturels, l'élimination de l'homme, sa propre créature, ne pouvait demeurer l'oeuvre de Rê. Celui-ci devait donc rappeler son "œil" déchainé; et très vite, à peine de le voir échapper à tout contrôle et ne plus être l'instrument de punition de l'Omni-puissant mais, à rebours, le Mal; dominateur des forces de l'équilibre du monde, Rê lança injonction à l'Œil-de-Rê, la lionne puissante (Sekhmet), d'avoir à quitter le Sud où elle exerçait alors ses ravages.

De l'extrême Nubie soudanaise où elle sévissait, Sekhmet nargua Rê. Loin au Nord, à Héliopolis, celui-ci envoyait messagers sur messagers, mais la Furieuse se délectait tant du sang des humains que plus rien ni personne n'était en mesure de la dompter. La seule vue d'un homme la comblait d'aise, assurément, mais pour le dévorer. Le stratagème, qui devait réussir, mis au point en désespoir de cause, fut d'expédier, sous l'apparence d'un babouin (malin comme un singe, dit-on) celui qui devait approcher Sekhmet et, surtout, la duper pour la ramener à la raison. Thoth, d'autres traditions nomment Shou ou Khonsou-Shou, atteignit le lointain Soudan. La lionne n'avait plus laissé âme qui vive et le paysage était saccagé; surtout, faute d'hommes, le félin s'attaquait à n'importe quoi désormais et, manquant du sang des hommes qui lui était devenu essentiel, elle s'enfonçait de plus en plus vers le coeur de l'Afrique en quête de nouvelles proies.

Génie du “singe” sauveur des hommes, ou ruse grossière à l’usage d’une brute animale que le sang rend fou, toujours est-il que le piège tendu par Thot-Khonsou-Shou fonctionna parfaitement. Pendant que Sekhmet, assoiffée, à jeun, errait de ci de là avant que la nuit tombe, il repéra un marigot asséché. Il avait bien mûri son affaire; la latérite du fond de la cavité était bourrée d’ocre rouge (le *didi* des vieux Égyptiens) ⁵ et, mouillée, le liquide qui l’imprégnerait allait acquérir la couleur et la consistance du sang à défaut d’en avoir l’odeur. Épuisée, quelque part au loin, la lionne avait abandonné la quête et l’obscurité la forçait au sommeil. Alors le chef babouin et ses congénères rameutés brassèrent autant de bière additionnée d’alcool de figues et de dattes fermentées qu’il était nécessaire pour remplir la mare. Ils agitèrent bien, veillant surtout à ce qu’à l’aube, quand Sekhmet s’éveilla, la mare fut rouge, terriblement rouge et aussi que la succulente odeur d’alcool se répandit au vent. Les babines de la Furieuse ne purent faire autre chose, au souffle d’air de l’aube, que de capter le délicieux fumet. Quelques bonds et la flaque rouge est atteinte et, la privation atroce aidant, d’un coup le félin lape le contenu. On imagine l’effet, le soleil chauffant bientôt. Saoûle comme jamais elle ne l’avait été jusqu’ici, l’œil-lionne titube de quelques pas puis s’effondre terrassée; elle dort. Son sommeil terminé, de longues heures plus tard, elle a tout oublié; et Rê, vainqueur de sa propre chair, de sa propre substance qu’il avait cru un temps ne plus pouvoir maîtriser, donne à l’œil calmé l’apparence la plus charmante et la plus désirable, celle de la jeune et belle femme qu’est Hathor, dame de l’amour humain, de la beauté et de la félicité retrouvée, celle dont le rayonnement mystique l’entourne de turquoise et de lapis-lazuli, du vert de la fayence et de tous les végétaux richement nourris de l’eau du miracle ⁶.

L’eau du miracle, là est bien le noeud de toute l’affaire. L’astuce du babouin est celle qui renverse le cours des inexorables catastrophes naturelles. Le substitut du sang des hommes est un mélange d’eau et de produits fermentés, certes; mais il est plus. Il est le symbole du retour à l’équilibre, tout comme il y a des temps infinis le fut, pour les humains mourants, le déferlement des premières eaux de la crue d’Hâpy, notre Nil, dévalant des hauts plateaux du Kenya ou d’Éthio-

pie, au temps voulu de l'année. Là où plus aucune lionne, plus aucun singe, plus aucun homme n'avait bu, des années de misère durant, apparaissait l'eau et renaissait la vie. Dès lors, on ne peut plus parler de mythe mais d'images du monde : quand le soleil se conjugue avec la domination des eaux, il y a la Vallée, il y a l'Égypte; et, désormais, du lointain Sud, à chaque cycle renouvelé selon Maât, l'Œil-de-Rê barbouillé des rouges ocres de Nubie fait sa transformation en la divine douceur d'Hathor, s'extrait de la peau rougeâtre de la lionne pour être l'eau bleue de la naissance, succédant au liquide vital qui, répandu et bu par le néant, est la Mort.

Un tel miracle ne pouvait, désormais, qu'être commémoré et préparé par le rite, si l'on voulait qu'annuellement l'eau de la vie, à la période de la plus grande chaleur - le Grand Embrasement des textes - vint tempérer et calmer la fureur de l'Œil solaire que juin et juillet déchaînent en terre d'Égypte. Aussi, avant le temps du lever héliaque de Sothis, vers le 19 juillet, où était annoncé le retour annuel du flot salvateur d'Hâpy depuis le lointain Sud, célébrait-on dans tous les sanctuaires de la Vallée la solennité de "celle qui est revenue" ou "celle qui est ramenée". La belle fête d'Hathor commençait et son moment essentiel était "l'apaisement de sa chaleur embrasée" ou "rituel de l'apaisement de la Puissante, Sekhmet"⁷.

Avec force boissons alcoolisées, on préparait alors dans tous les ateliers sacrés, le liquide rouge que l'on offrirait à Sekhmet-Hathor au milieu des chants, des danses, de la musique effrénée des sistres et des luths. L'ivresse sacrée régnait en maîtresse ces jours-là, et, dépassant largement les murs des enceintes sacrées, permettait au bon peuple de boire autant qu'il en avait envie et sans que nul pût y trouver à redire, car c'était en l'honneur d'Hathor, dame de l'ivresse, dame de la musique et des chants. C'était encore, pour tous ceux qui devaient faire appel à la justice divine ou, plus simplement, faire preuve de clairvoyance, l'occasion d'utiliser le breuvage offert à Hathor-Sekhmet-l'Œil-de-Rê⁸. D'autres écriront un jour ce que contenait réellement le vase-*menou*, solennellement consacré à l'Œil divin, et dont le liquide était ensuite absorbé par l'interprète des oracles ou le justiciable. Contentons-nous de dire qu'il combinait toutes les res-

sources antiques, avant que fut connue la distillation alcoolique, pour faire en sorte que la boisson atteigne les plus hauts degrés possibles ⁹. Au passage, il est peut-être utile de signaler que les vins les plus forts connus en Égypte dès la plus haute antiquité, ceux de Siwa, de Dakhlah, de Khargah ou de Farafrah, pouvaient atteindre, sous l'ardent soleil des oasis, jusqu'à vingt degrés naturels de concentration alcoolique.

Il semble que, pour être facilement acquise et rapide, l'ivresse des Égyptiens pieux n'utilisait pas seulement l'alcool de fruits ou de grains. D'ailleurs, cette ivresse devait être assortie de rêves ou de visions pour accomplir pleinement son office; or boire trop amène tantôt à l'indisposition - et tout bénéfique est perdu - tantôt au sommeil d'ivrogne, dont on dit qu'il est sans rêves et, dans ce cas, inutile. Ce n'est donc pas l'ivresse de satiété qui peut répondre au nom égyptien de l'état presque divin dont Hathor est la dame et que recouvre le terme hiéroglyphique  *th* (tekh) écrit d'ailleurs beaucoup plus fréquemment encore   avec un déterminatif végétal significatif ¹⁰.

On s'est souvent interrogé sur la nature de la plante-*tekh* dont, manifestement, les anciens Egyptiens faisaient un synonyme de l'ingestion de boissons alcooliques, puis qu'ils écrivaient indifféremment les mots que nous rendons par "ivresse, être ivre, enivré, ivrogne" à l'aide de la même graphie. Tour à tour, on a, dans le passé, tenté de voir dans le mot   la désignation du "rosier" ¹¹ ou de la "vigne" ¹², ou encore de la "violette" en faisant appel aux propriétés intoxicatoires de ses racines et radicules ¹³. Aucune de ces propositions n'a, en fin de compte, été retenue par les lexicographes récents ¹⁴ et l'enquête s'est arrêtée sur un constat d'impuissance ¹⁵. En outre, la relative rareté de l'emploi du végétal-*tekh* dans le domaine de la pharmacopée médicale ¹⁶, face à sa large utilisation à des fins religieuses, a laissé bien des chercheurs perplexes, oubliant en effet que, tout comme aujourd'hui la *Nepeta* est "l'herbe aux chats", un nom vernaculaire peut en cacher un autre plus savant. Surtout, il semble que l'on ait perdu de vue qu'un usage médical, rare en apparence, peut être occulté par le fait que seule une partie du végétal est utilisée, possé-

dant alors une désignation possible différente, et que le reste de la plante est, de ce fait, indifférent. Ainsi en va-t-il du  des vieux Egyptiens qui, en médecine, n'en utilisaient que les "graines" ou "semences" (*pr.wt*, **perout*) et, encore, avec parcimonie dans des circonstances pathologiques bien spécifiques ¹⁷.

Il ne peut être question ici d'aborder en détail toutes les sources écrites qui amènent à proposer de mettre en équivalence avec le terme égyptien *tekh* la plante maudite qu'est l'ivraie. Le Latin nomma cette graminée *Ebriaca*, en raison de ses propriétés bien spéciales, et les Grecs l'appelèrent *zizania* ou zizanie, ce qui est, en soi, tout un programme ! S'il faut trier "le bon grain de l'ivraie" selon la tradition biblique et évangélique ¹⁸, c'est bien parce que ses graines, plus menues que celles du blé à qui l'ivraie (*Lolium Temulentum* L.) se mêle constamment dans les cultures, contiennent un puissant narcotique, la loliine dont les effets secondaires sont dignes d'intérêt pour notre propos. Sous réserve de doser les quantités, afin d'éviter un risque mortel, l'utilisation des graines d'ivraies possède aux yeux des anciens des vertus médicinales certaines, et peut contribuer à l'état d'ébriété qui amène au sommeil.

Ainsi, en 1714, Nicolas Lemery, pharmacien du Roy, écrivait-il ¹⁹ "*le pain et la bière où il est entré beaucoup d'ivraie enyvrent et causent des maux de tête, des éblouissements, des maux de tête*", tout en précisant un peu plus loin que "*l'ivraie déterge, atténue, résout, guérit la gratelle, résiste à la pourriture, étant appliquée extérieurement*". Il rejoint en cela Ibn el Baithar qui, dans son *Traité des Simples* indiquait que ²⁰ : "*mangée sous forme de pain, elle produit du vertige et de l'ivresse. Macérée dans du vin et administrée en potion, elle produit de l'ivresse et un sommeil lourd*".

Les graines toxiques de l'ivraie/zizanie, si elles sont en trop grande abondance, sont cause de mort chez le bétail comme chez l'homme après avoir provoqué nausées, convulsions, diarrhées; mais raisonnablement dosées, on en reconnaît volontiers les vertus soporifiques; en effet, elle procure, avant le sommeil d'agréables visions et songes si elle est mêlée à une boisson, en fait assez peu alcoolisée comme la bière ou son équivalent proche-oriental comme la *bousa* (*bosa*). C'est

du moins ce que, dans sa *Médecine des Égyptiens* parue en 1584, Prosper Alpin constate. Cette bousa ²¹ : *“on la prépare avec de la farine d’ivraie, des graines de chanvre et de l’eau, dont on fait tout simplement une pâte . Certains en font un jus pour mettre dans leur boisson “*.

Comparant les effets de la bousa *“aussi très puissante et même plus que l’assis “* poudre de chanvre que l’on mange (autrement dit le Haschish!) voici ce qu’il décrit : *“Ils en dévorent, à raison de cinq ou plus, des boules de la grosseur d’une châtaigne. Après quoi ils sont comme ivres, profèrent leurs sottises et restent longtemps dans un état extatique en se délectant des visions qu’ils désiraient “* ²².

Dès 1904, Schweinfurth notait en grande quantité la présence de grains d’ivraie mélangés à des céréales dans les vestiges de silos des plus hautes époques de l’histoire de l’Égypte ²³. Ces graines, comme l’orge ou le blé qu’elles accompagnaient, portaient le plus souvent des traces d’une légère torréfaction ²⁴; on sait aujourd’hui que l’action de la chaleur suffit à faire disparaître la loliine toxique et rend comestible sans dommage le pain qui mêle le bon grain à la *zizanie* des Anciens ²⁵. En fait, les graines d’ivraie seraient inoffensives si un mauvais séchage ou un temps trop humide n’entraînaient le développement, sur leur péricarpe, d’un champignon aux alcaloïdes vénéneux (*Témuline* et *Saponine*), producteurs à froid, s’ils sont ingérés, de troubles graves ²⁶. Si, dès la fin du néolithique, les cultivateurs de la Vallée ont dû torréfier légèrement leurs céréales, c’est qu’ils savaient que s’y mêlait la graine de la plante d’Hathor, la semence de *tekhou* qui provoque ou l’ivresse ou la mort. Mieux valait ne pas trop l’utiliser au jour le jour et en être avare dans la composition des médicaments, sauf par voie externe, comme dans la médecine arabe médiévale. De la sorte, cette plante, au pouvoir étrange allant du songe extatique à la crise de folie qui annonce la fin, trouvait plus aisément sa place dans les laboratoires des temples, où un empirisme millénaire présidait au dosage, amenant le buveur à l’état désiré mais non aux conséquences fatales. Il fallait reproduire l’ivresse de Sekhmet la lionne et chasser la mort, en donnant à Hathor sa faculté d’apparaître dans le halo couleur lapis-lazuli ou turquoise, synonyme de tout bienfait. Rien d’étonnant

alors que le vase-*menou* déjà évoqué, vase splendide d'or et d'argent, vasque pleine de vin et bière mêlés de tous les ingrédients qui suscitent l'extase et les visions, ait été comparé à une prairie verdoyante, regorgeant de plantes vertes et de fleurs, mais surtout des céréales couleur d'or à qui se mêle la surpuissante ivraie. Et l'officiant qui faisait monter vers Hathor le récipient sacré, grâce au contenu de qui l'Œil-de-Rê, lionne enragée, avait cessé de massacrer l'humanité, consacrait l'offrande en ces termes : *“Voici pour toi la prairie mystérieuse, grandement pourvue de tous ses biens, recouverte des cheveux de la terre! Pour elle, les céréales de vie occupent le devant et son arrière est fait de blé, tout son pourtour n'étant que semences d'ivraie (tekhou).”*²⁷

Notes :

- 1) Les questions d'ordre plus technique seront abordées dans une autre contribution consacrée aux *Narcotiques et soporifiques du droguier pharaonique* à paraître; de ce fait, les renvois bibliographiques et philologiques sont réduits ici à l'essentiel.
- 2) cf. H. Brunner dans *Lexikon der Ägyptologie* VI/5 (1985), col.773-777, s.v. Trunkenheit.
- 3) Daumas, *Revue d'égyptologie* 22 (1970), 63 sq. Pour les forcenés de l'ivresse, voir l'affaire Paneb de Deir el-Medineh au Nouvel Empire que retrace le Papyrus Salt 124; traduction française d'A. Théodoridès dans *Revue internationale des droits de l'Antiquité* 3^e série, XXVIII (Bruxelles, 1981), 38-58; en particulier, p. 53.
- 4) Edition, traduction et commentaire d'E. Hornung, *Der ägyptische Mythos von der Himmelskuh. Eine Ätiologie des Unvollkommenen (Orbis biblicus et orientalis* 46, Friburg, 1982), 127 p. On peut voir également, en l'utilisant avec prudence, la traduction française de N. Guillou, *La vieillesse des dieux* (Montpellier, 1989), pp. 1-14.
- 5) E. Hornung, *o.l.* , pp. 38-39.
- 6) Sur ce thème, voir les hymnes à Hathor traduits par Barucq-Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne (Littératures anciennes du Proche-Orient* 10, Paris, 1980), pp. 433-459.
- 7) Sur la fête '*In.tw.s* "celle qui est ramenée, revenue", la meilleure synthèse actuelle est celle d'Alliot, *Le culte d'Horus à Edfou au temps des Ptolémées* (IFAO Bibliothèque d'Études XX/2, Le Caire, 1954), pp. 456 sq.; 537.
- 8) P. Germond, *Sekhmet et la protection du monde (Aegyptiaca helvetica* 9, Genève, 1981), pp. 251 sq.
- 9) Cf. Gutbub, "Un emprunt aux Textes des Pyramides dans l'hymne à Hathor, dame de l'Ivresse" dans *Mélanges Maspéro* 1/4 (*Mémoires de l'IFAO* 66, Le Caire, 1961), pp. 31-72 et, en particulier, le § C "Veillée et ivresse au Nouvel Empire", pp. 46-50. Ce grand savant n'a pu achever l'étude qu'il préparait sur le vase-*menou* et les rites de l'ivresse hathorique.
- 10) *Wörterbuch* V, 325 (10-14).
- 11) Brugsch, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch* IV (Leipzig, 1867), 1566.
- 12) Brugsch, *Idem* , supplément VII (1880-1882), 1338.
- 13) Loret, "Études de droguerie I et II " dans *Recueil de travaux* 16 (1894), 152 sq.
- 14) Blackman-Fairman, *Journal of Egyptian Archaeology* 30 (1944), 18-19 § 39 qui écartent la violette, le rapprochent avec le mot *th* "ivresse" et se demandent s'il ne s'agit pas du coriandre.
- 15) D. Meeks, *Année lexicographique* I (1980), 421; III (1982), 327 faisant état de l'échec des travaux de R. Germer sur ce point.

16) Von Deines-Gradow, *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen (Grundriss der Medizin VI*, Berlin, 1959), p. 561.

17) Papyrus Berlin 127/128 pour le traitement externe d'une enflure des jambes avec un emplâtre de "pain" de graines d'ivraie-*tekh*, de miel trempé au vin; cf. Gradow, *Medizinischen Texten (Grundriss der Medizin V* (Berlin, 1958), p. 131.

18) Allemand : Taumelloch; pour les références bibliques et évangéliques (Matthieu XIII, 24-30), cf. K. Rosenmüller, *Biblische Naturalgeschichte IV¹, Das biblische Mineral und Pflanzenreich* (Leipzig, 1830), pp. 117-118 et H.B. Tristram, *Natural history of the Bible* (8e éd., Londres, 1889), pp. 439 et 486-488. Anglais : Darnel, cf. N. Hepper, *Planting a Bible garden* (royal botanic gardens Kew, 1987), p. 20.

19) *Traité universel des drogues simples* (2^e éd., Paris, 1714), p. 497.

20) Leclerc, *Notices et extraits des Ms de la Bibliothèque Nationale*, tome 25 (1881) = *Traité des simples*, t. 2, p. 354 (arabe : *sheilem*, *shalem*, var. *zeouan* ou *zawân* origine de *zizania* des Grecs).

21) Prosper Alpin, *La médecine des Égyptiens* (1581-1584), fol. 262 = éd. R. de Fenoyl (IFAO, Le Caire, 1980), t. 2, pp. [342-343].

22) *Ibidem*, p. [342].

23) Schweinfurth, *Der Taumelloch (Lolium tomentum L.)* in "altägyptischen Gräbern" dans *Annales du Service des antiquités de l'Égypte* 5 (1904), 187-192. Voir également sur l'ancienneté des découvertes, R. Germer, *Flora des pharaonischen Ägypten (deutsches archäologisches Institut, Abteilung Kairo Sonderschrift* 14, Mayence, 1985), p. 215 (2).

24) J. C. Goyon, "Rites et rythmes agraires : l'Égypte et les céréales" (*Travaux de la Maison de l'Orient* 20, Lyon, 1991), p. 46, n° 10 et 49, n° 30; ce traitement évite aussi la nielle et aide à la séparation des glumes du blé vêtu cultivé par les anciens Égyptiens.

25) La séparation biblique du grain utile de l'ivraie ne devait guère être aisée à en juger par l'extraordinaire extension, en Égypte, du *Lolium tomentum L.*, mauvaise herbe envahissant les champs; cf. R. Germer, *Flora*, p. 215 (2) avec les références antérieures et L. Boulos - M.N. el-Hadidi, *The weed flora of Egypt* (Le Caire, 1984), p. 98 (*zâwan*).

26) Etat des questions, H. Weymar, *Buch der Gräber* (Melsungen, 1967), p. 240; le champignon est l'*Enconidium temulentum* Pr-et Delacr.

27) Dendara, Dümichen, *Geographische Inschriften IV* (Leipzig, 1885), pl. CLI; ce texte possède de nombreux parallèles, par exemple Mariette, *Denderah I*, pl. 18 (2) ou *Mammisi Edfou*, 184 (ult.)-185 (1) où la prairie d'Hathor est celle "de l'ivresse" (*nt th*, **net tekh*). Aux végétaux du vase-*menou*, à ses ingrédients aromatiques (styrax, oliban, calame aromatique) dissous dans l'alcool de la bière et du vin mêlés, l'ivraie en grains ou "pains" (*šbb.w*, **shebebou*) qui s'ajoutait augmentait la fragrance enivrante s'élevant de la coupe. On verra ailleurs comment, sous un nom différent, les graines d'ivraie intervenaient dans les compositions pharaoniques de parfumerie.

ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES DÉNOMINATIONS ET DE L'ASPECT DES PYLÔNES DU TEMPLE D'AMON-RÊ À KARNAK*

Marc GABOLDE

Institut d'Égyptologie Victor Loret

Université Lumière-Lyon 2

Le Temple d'Amon-Rê à Karnak offre actuellement le nombre et la variété les plus importants de pylônes encore identifiables en Égypte [Fig. 1]. Avec pas moins de dix de ces structures d'accès si particulières numérotées, ce site permet d'observer, en dépit de destructions importantes des superstructures, l'évolution et la typologie de ces ensembles. L'étude architecturale des pylônes de Karnak a été confiée à Michel Azim que je remercie pour l'attention qu'il a prêtée à la recherche présentée ici. En complément des investigations purement architecturales qui ne sont pas de ma compétence, l'analyse des inscriptions et des représentations antiques relatives aux pylônes de Karnak apporte plusieurs informations importantes sur l'évolution de ce type de structures ¹.

Dans la mesure où la datation des pylônes est maintenant une chose relativement connue pour ses grandes étapes ², une étude à la fois lexicographique et typologique peut être envisagée de manière chronologique.

Il n'existe pas à Karnak de pylône antérieur au Nouvel Empire. Les récents travaux de Philippe Martinez, Catherine Graindorge et Luc Gabolde sur les vestiges architecturaux du Moyen Empire et du début de la XVIII^e dynastie semblent indiquer que la façade du temple ne s'ouvrait pas par un pylône avant la XVIII^e dynastie ³. L'observation des autres monuments thébains du Moyen Empire, notamment les

* texte de la communication délivrée au VI^e Congrès International d'Égyptologie tenu à Turin en septembre 1991. Cette participation a été financée par le Cercle Lyonnais d'Égyptologie

temples de la Rive Gauche, confirme l'absence de telle structures monumentales ⁴. Les structures apparentées identifiées par Hourig Sourouzian à Abousir et Saqqarah, ne peuvent, par le manque d'information concernant l'élévation comme l'absence d'appellation spécifique dans le lexique, entrer réellement en ligne de compte. Il serait surtout imprudent de les utiliser systématiquement pour les monuments de Karnak ⁵.

En apparence, les premiers pylônes attestés à Karnak dans les textes comme au travers des vestiges sont ceux de Thoutmosis I^{er} ⁶. Pourtant, il est très vraisemblable que, dès l'époque d'Aménophis I^{er}, des édifices de brique crue marquaient déjà les deux accès principaux de Karnak. P. Barguet évoque la possibilité que le IV^e pylône de Thoutmosis I^{er} ait en partie réutilisé les matériaux d'une structure plus ancienne d'Aménophis I^{er} ⁷. Pour leur part, C. Graindorge et Ph. Martinez, dans leur reconstitution des édifices d'Aménophis I^{er} détruits par Hatchepsout et remployés à divers endroits entre le palais de Maât, la cour de la cachette et le III^e pylône, ont constaté que la porte comme la partie sud de la façade ouest font entièrement défaut ⁸. Des blocs décorés ont, par ailleurs, été trouvés en emploi dans les IV^e et V^e pylônes⁹, et ceux-ci pourraient fort bien provenir de l'entrée monumentale occidentale entreprise par Aménophis I^{er} puis rénovée par Thoutmosis I^{er}. Pour l'accès sud de Karnak, les indices d'une construction d'Aménophis I^{er} utilisant la brique et la pierre sont plus nombreux. En premier lieu subsistent les blocs d'une porte monumentale trouvés dans la cour de la cachette ¹⁰. Les deux linteaux avec une grande partie des dédicaces sont actuellement exposés dans le musée de plein-air ¹¹. L'étude de ce monument, confiée à C. Huet, qui en a réalisé les dessins, se poursuit en collaboration avec C. Graindorge et Ph. Martinez. La dédicace de ce monument apprend que :



« *Le roi de Haute et Basse-Égypte Djoserkarê (Aménophis Ier). Il a fait comme son monument pour son père Amon, seigneur des trônes du Double-Pays, l'acte de dresser pour lui (Amon) une grande porte de vingt coudées à la double-entrée du temple en belle pierre blanche de calcaire... »¹².*

Cette indication est complétée par la seconde dédicace :



« ... *dresser la porte sud "qui-élève-les-offrandes" de vingt coudées... »¹³.*

Par l'emplacement de la trouvaille en remploi comme par la dédicace, il est très vraisemblable que la porte en question est celle détruite par Thoutmosis III puis remplacée par le VII^e pylône en complément du VIII^e pylône, élevé par Hatchepsout ainsi qu'on le verra plus loin ¹⁴.

Quel était l'aspect de ce "pylône" d'Aménophis I^{er} ? La graphie du mot *bḥn.t* utilisée par Thoutmosis III dans le texte qui relate la ruine de cet édifice indique, *a priori*, d'après le déterminatif employé ¹⁵, qu'il s'agissait d'un édifice probablement à un seul massif de brique autour d'une porte en calcaire [Fig. 2]. C'est, semble-t-il, un monument semblable qui se dressait sur la rive gauche à l'entrée du temple d'"Aménophis-du-parvis" [Fig. 3] ¹⁶ dont on peut supposer que l'architecture, même refaite ultérieurement, reprenait l'aspect de l'original d'Aménophis I^{er} dans la représentation du tombeau d'Amenmes ¹⁷. On verra plus loin que ce modèle original eut encore quelque fortune à Karnak sous Ramsès II.

Aménophis I^{er} est donc, selon toute probabilité, l'inventeur de ce type d'entrée monumentale à Karnak avec très certainement un "pylône" sud et, peut-être, un autre à l'ouest [Fig. 4] ¹⁸. Du point de vue architectural, ce pylône était de brique avec une porte en calcaire ; matériaux relativement fragiles et qui, vraisemblablement pour cette raison, tombèrent rapidement en ruine.

Avec la montée sur le trône de Thoutmosis I^{er}, les travaux d'agrandissement vers l'ouest du temple d'Amon-Rê prennent une nouvelle impulsion, ainsi qu'en témoigne la biographie d'Ineni. Thoutmosis I^{er} se place dans la continuité de l'œuvre architecturale de son prédécesseur. C'est ce qui apparaît du moins sur le reposoir de barque d'albâtre exhumé dans le III^e pylône ¹⁹. Cependant, une grande évolution technique se dessine parallèlement et les pylônes gagnent en dimensions et en solidité. Inéni, dans sa biographie, déclare, en effet :



« [j' ai supervisé les grands travaux qu' il a fait exécuter à Karnak : ériger une salle à colonnes, ériger] sur ses deux côtés les grandes bhn.wt en belle pierre calcaire, ériger d' augustes mâts à la double-porte du temple, en bois-âch véritable du meilleurs des Échelles, leur sommet étant en or-djâm ; j' ai supervisé ...<lacune> ... travaillé en or ; j' ai supervisé l' érection de la grande porte nommée "Amon est grand de force" (shm-f3w) dont le grand vantail est en bronze d' Asie ; l' ombre divine d' Amon-Min qui est dessus étant façonnée en or ; j' ai supervisé (également) l' érection des deux obélisques ... » ²⁰.

Malgré le nom de la porte, - non reconnu pour l'heure parmi les vestiges subsistants à Karnak - ²¹, on identifie aisément dans cette description les V^e et IV^e pylônes. Il est vrai que, dans leur état actuel, seuls les noyaux de grès des massifs subsistent avec quelque élévation. Cependant, le fait qu'ils étaient parementés de calcaire est assuré par les vestiges encore *in-situ* du revêtement et justifie le texte d'Inéni.

L'attribution de ces deux pylônes à Thoutmosis I^{er} est confirmée par le texte de l'obélisque nord d'Hatchepsout qui précise, à propos de l'emplacement des deux obélisques de la reine :



« Mon désir me commandait de faire pour lui une paire d'obélisques en or-djâm dont les pyramidions atteindraient le ciel dans l'auguste salle à piliers (îounyt) qui est entre les deux grandes bhn.tj du roi, le taureau puissant, roi de Haute et Basse-Égypte Âakheperkârê, Horus juste de voix »²².

S'il est bien certain que les *bhn.wt* du texte d'Inéni et les *bhn.tj* de l'inscription d'Hatchepsout se réfèrent au même ensemble des IV^e et V^e pylônes²³, les différences de graphies sont cependant notables. Le déterminatif utilisé dans le texte d'Inéni est clairement un môle de pylône augmenté de trois traits pour le pluriel. Celui utilisé par le scribe d'Hatchepsout figure, après le signe du duel, deux plans de maison; signes qui, isolés, déterminent généralement des édifices de toutes sortes.

Il n'existe pas en égyptien ancien de mots distincts pour les môles du pylône et le pylône lui-même. Tous deux sont également rendus par *bhn.t* et seuls les déterminatifs permettent de rendre compte de l'une ou l'autre des acceptions. Lorsqu'il s'agit de faire référence au pylône dans le sens que l'on donne de nos jours à ce terme, l'Égyptien du début de la XVIII^e dynastie utilise plutôt le signe de la maison qui, par sa nature faiblement déterminée, est propre à traduire l'idée de l'ensemble du pylône, c'est à dire : les deux môles ou le môle unique, la porte, les mâts et, éventuellement, les vantaux. En revanche, lorsqu'il s'agit d'évoquer les môles mêmes du pylône, l'Égyptien emploie plutôt le déterminatif du massif d'un môle de pylône qui dissipe toute

équivoque ²⁴. Dans le texte d'Inéni, le déterminatif du massif trapézoïdal rend compte des môles des divers pylônes élevés par Thoutmosis I^{er} (probablement en tout quatre môles, peut-être trois si l'un des pylônes était à môle unique). Une confirmation de cet emploi restrictif du mot *bḥn.t* est apportée par l'énumération des autres éléments constitutifs de ces mêmes pylônes dans la suite du texte (porte, mâts, vantaux). Le texte d'Hatchepsout exprime une réalité très différente. Il n'est question d'envisager les deux pylônes de Thoutmosis I^{er} que dans leur ensemble afin de situer la *Ouadjyt* ou *Iounyt*, sans référence à leurs parties constitutives qui ne sont d'aucune aide pour le développement du discours ; lequel ne concerne que la situation des obélisques. Aussi, seul le déterminatif vague du plan de maison a-t-il été utilisé pour exprimer les deux constructions entourant la *Ouadjyt*.

Du point de vue architectural, les pylônes de Thoutmosis I^{er} présentent une innovation essentielle en offrant **les premiers exemples de pylônes en apparence à deux môles**. Cette innovation est liée à deux autres nouveautés : **l'utilisation de la pierre (grès parementé de calcaire) pour les massifs et l'augmentation des proportions**. Parallèlement se développe également l'emploi du grès pour les linteaux et les architraves de grande portée ; attestant que le souci de solidité est devenu une priorité en regard des préoccupations esthétiques (deux linteaux et plusieurs architraves de Thoutmosis I^{er} encore visibles à Karnak confirment l'utilisation grandissante de ce matériau pour les couvertures) ²⁵. Le lexique dut également, on l'a vu, s'adapter à ce nouveau modèle puisque l'équation **1 pylône = 1 môle**, vérifiée jusqu'alors, perdit soudainement toute actualité. Le jeu des déterminatifs permit cependant de réduire les ambiguïtés.

Quant à la forme de ces pylônes, ce sont sans doute les vestiges de l'époque de Thoutmosis II qui permettent d'en donner l'idée la plus exacte .

Les travaux récents de B. Letellier, F. Larché et L. Gabolde ont révélé, pour le règne de Thoutmosis II, la construction de deux nouveaux pylônes en avant du IV^e. L'un de ces deux pylônes fermait l'accès sud de la "Cour des fêtes" et, selon les reconstitutions propo-

sées, était de petites dimensions. Les sommets des môles de ce petit pylône de calcaire ont été reconstruits dans le musée de plein-air de Karnak et l'on y observe une particularité apparemment unique en son genre: les parois des môles qui étaient à l'aplomb de la porte ne présentent aucun fruit et descendent verticalement sur le linteau [Figs. 5-6].

Cette forme originale n'est vraisemblablement pas une innovation sans lendemain de Thoutmosis II. On ne voit pas une telle particularité apparaître soudainement pendant le court règne de ce roi pour disparaître peu de temps après. Elle témoigne plus probablement d'une étape dans le processus d'évolution du pylône à deux môles. Dans ce cas, on est en droit de supposer que le pylône ouest de la "Cour des fêtes" présentait également cette absence de fruit oblique à l'aplomb de la porte. Or le pylône ouest de Thoutmosis II, entièrement détruit, était semble-t-il, d'après les plans restitués, une copie conforme du IV^e pylône de Thoutmosis I^{er} ; ce qui permet de supposer que ce dernier roi est l'inventeur de cette forme originale de pylône. Ainsi donc, le IV^e pylône et, peut-être, le V^e devaient-ils offrir aux yeux des Anciens un curieux aspect de pylône à môle unique en apparence dont on aurait simplement soulagé le linteau par la création d'une tranchée verticale de décharge au-dessus de la porte [Figs. 7-8].

Si cette proposition est exacte, il reste à savoir jusqu'à quelle époque cette forme perdura. Quelques indices laissent penser que le VII^e pylône de Thoutmosis III, ainsi qu'on le verra, présentait encore cet aspect. On peut supposer, en tout état de cause, que le seul pylône attribuable à Hatchepsout - le VIII^e pylône de l'axe sud -, conserva la forme élaborée par Thoutmosis I^{er}. Ce pylône d'Hatchepsout fut ultérieurement entièrement regravé sous Aménophis II, mais des traces des textes originaux d'Hatchepsout sont encore visibles sur les faces sud et nord [Fig. 9]. Thoutmosis III s'attribua ultérieurement la construction du monument. C'est, du moins, ce que semble révéler le texte d'un bloc trouvé en remploi dans une porte de Séthi II où l'on lit, entre autre :



« col. 4 [Ma Majesté] a dressé pour lui ... col. 5 [en bois-âch du Li]ban pour les bh.n.tj ... »²⁶.

La graphie *bh.n.tj* employée est identique à celle utilisée par Hatchepsout à propos des pylônes de son père, ce qui invite donc à considérer qu’il pourrait effectivement s’agir dans le texte de Thoutmosis III, comme dans celui d’Hatchepsout, de deux “pylônes”. Le contexte semble aller dans le sens de cette hypothèse par le fait que les pylônes ne sont pas évoqués pour eux-mêmes, mais uniquement comme destination des mâts en bois de pin-âch du Liban (on sait, par les vestiges subsistants, que ces deux structures étaient effectivement toutes deux pourvues de mâts). Il est donc très probable que c’est l’ensemble des VII^e et VIII^e pylônes qui est concerné par ce texte. Le VIII^e pylône est vraisemblablement encore cité dans un fragment du texte de la jeunesse de Thoutmosis III :



(cols. 33-34) « ...Or donc, Ma Majesté trouva ceci en brique crue, très ruiné, oeuvre de mes prédécesseurs. Ma Majesté elle-même fit de ses mains la tension du cordeau de ce monument (... lacune...) dont le beau nom qu’ a fait Ma Majesté est “Menkheperrê-est-grand-de-la-force-d’Amon-qu’ adorent-les-rekhyt” ... »²⁷

Le pylône de brique avec porte de calcaire est très certainement le pylône d’Aménophis I^{er} déjà évoqué. En revanche, la structure dont la porte se nommait “Menkheperrê-est-grand-de-la-force-d’Amon-qu’ adorent-les-rekhyt” a toutes les chances d’être le VIII^e pylône. Il

ne peut s'agir du VII^e pylône dont le nom est différent ²⁸. De plus, les portes "qu'adorent les rekhyt" semblent avoir été celles qui marquaient la limite accessible aux profanes hors des grandes processions. Cela semble avoir été le cas de la porte du V^e pylône sous Hatchepsout d'après le texte de la statue d'un certain Nakht ²⁹. C'est encore la dénomination d'une porte située au "nord du parvis d'Amon" dans le papyrus Abbott ³⁰ ainsi que celle d'un accès de la chapelle d'Aménardis au temple d'Osiris Heqa-djet à Karnak est ³¹. Hors de Karnak, on retrouve cette appellation dans le nom de la porte ouest de la cour de Ramsès II à Louqsor ³². Un telle dénomination conviendrait parfaitement au VIII^e pylône sous Thoutmosis III alors qu'il marquait la limite sud de l'enceinte. Dans ce texte, il semble que ce soit le VIII^e pylône qui remplace la grande porte d'Aménophis I^{er}. Pourtant, une autre inscription du sanctuaire de granit de Thoutmosis III indique que le monument d'Aménophis I^{er} fut remplacé par le VII^e pylône. On lit, en effet sur ce texte :



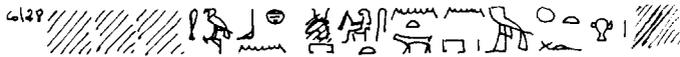
« ...Voilà que Ma Majesté trouva que la bhn.t méridionale en brique crue et la porte sud [en] pierre étaient d'un travail médiocre; les deux vantaux étaient en bois-âch et les colonnes en aubier. Alors Ma Majesté refit cela (...lacune...) en granit et son grand vantail en cuivre. On lui donna le nom d'"Amon-est-grand-d'apparitions" ... » ³³.

Ce nom est effectivement celui que l'on peut encore lire sur la porte de granit du VII^e pylône ³⁴. En fait, il pourrait ne pas y avoir de contradiction entre les deux inscriptions : en tant que porte d'enceinte, le VIII^e pylône remplace effectivement la bhn.t d'Aménophis I^{er}, mais, par son emplacement, le VII^e pylône est effectivement la struc-

ture qui a succédé à la porte d'Aménophis I^{er}, cette dernière ayant été enterrée juste au nord, dans la cour.

Ce VII^e pylône de Thoutmosis III est une copie probable, au vu de son plan, du pylône ouest de la cour de Thoutmosis II et du IV^e pylône de Thoutmosis I^{er} [Fig. 10]. Il est, en conséquence, fort possible que ses môles n'aient pas présenté de fruit au-dessus du linteau. Une représentation de ce monument fut gravée sous Thoutmosis III dans le "Château de l'Or" au nord-est du "Palais de Maât". Le relevé de ce bas-relief, aimablement mis à disposition par C. E. Loeben, montre sans ambiguïté une absence de fruit au-dessus de la porte [Fig. 11-12]. Il est vrai que l'ensemble de la structure ne présente qu'un très faible fruit, mais entre un faible fruit et pas de fruit du tout, la distinction est possible³⁵.

Thoutmosis III est également l'auteur du VI^e pylône qui, en raison de ses faibles dimensions, était très certainement à môle unique [Fig. 13]. La colonne 28 du texte de la jeunesse le décrit comme :



« ... La bhn.t auguste de l'intérieur (du temple) qui est en face (d'Amon) »³⁶.

Le déterminatif est identique à celui déjà utilisé pour désigner la grande porte d'Aménophis I^{er}, mais on a vu que ce signe de la maison est trop vague pour caractériser plus avant le monument.

Un dernier texte de Thoutmosis III, fort abîmé, relate, dans un contexte très général :



« j'ai procédé à l'érection de bhn.wt »³⁷.

Pour la première fois, le déterminatif utilisé est celui du pylône à deux môles suivi des trois traits du pluriel. Ces pylônes étant vraisemblablement les VI^e, VII^e et VIII^e, il est possible que ce soit la forme

majoritaire qui a été choisie pour le signe-mot ; particularité qui n'est pas sans autres exemples par la suite ³⁸.

Cette période du début de la XVIII^e dynastie est donc celle qui voit la naissance du pylône et également l'apparition du pylône à deux môles, mais ce dernier aspect n'est, en fait qu'une conséquence due au changement de matériau et à l'accroissement des dimensions de ces structures. Les formes de ces pylônes comme leurs appellations dans le lexique montrent bien qu'ils étaient en fait encore ressentis comme des structures à un seul môle, à peine interrompu au-dessus de la porte par une tranchée verticale de décharge. Il est probable que les deux môles des pylônes ne sont nés que de la nécessité de soulager les linteaux du poids des matériaux qui les menaçaient directement [Fig. 14-16].

Aménophis II et Thoutmosis IV n'ont, semble-t-il, pas construit de pylône à Karnak ³⁹. Le premier décora le VIII^e pylône et le second embellit la "Cour des fêtes" de Thoutmosis II. Peut-être est-ce à cette époque que l'assimilation du pylône à l'horizon fit son apparition. Toujours est-il que la représentation d'un des pylônes de l'allée sud dans la tombe d'Amenhotep Si-se [Fig. 17] ⁴⁰ montre un fruit oblique au-dessus du linteau, attestant que les deux môles sont maintenant ressentis de manière indépendante ⁴¹.

Ainsi donc, c'est vers l'époque de Thoutmosis IV que le pylône dans la forme qu'on lui connaît fit son apparition. La nouvelle faveur de la théologie héliopolitaine à Karnak même n'est peut-être pas étrangère à la réinterprétation des môles du pylône comme représentation des deux collines de l'horizon ⁴².

Aménophis III est certainement l'auteur du III^e pylône et le promoteur du X^e. Pour chacun de ces pylônes on a des mentions écrites et, pour le III^e pylône, des représentations, notamment dans les scènes de la fête d'Opet de Louqsor [Fig. 18] ⁴³ et dans la tombe de Neferhotep [Fig. 19] ⁴⁴. Plus grand que tous les autres pylônes construits auparavant, le III^e pylône présentait une façade à quatre mâts. En revanche, d'après les reconstitutions fondées sur la pente des escaliers, les môles étaient peu élancés et la grande avant-porte relativisait encore leurs

proportions [Fig. 20]. Le lexique ne conserve, pour ces deux pylônes, que le terme *bhn.t*, sans duel, avec, pour le III^e pylône le déterminatif du pylône à deux môles ⁴⁵ et, pour le X^e, le déterminatif de la maison ⁴⁶. L'emploi de ce dernier signe indique bien que les duels employés sous Hatchepsout et Thoutmosis III ne pouvaient en aucun cas concerner un seul "pylône". La stèle de l'Aménophium relate, par ailleurs, la construction d'autres pylônes, notamment ceux du temple funéraire du roi pour lesquels le masculin duel fut utilisé⁴⁷ et de curieuses *bhn.wt* au temple de Louqsor ⁴⁸. Il est possible que des masifs de brique aient orné certains accès du temple de Louqsor. Plus sûrement, l'accès à la grande colonnade décorée sous Toutânkhamon et Aï pouvait certainement être considéré comme une *bhn.t* [Fig. 21] ⁴⁹. Enfin, la même stèle atteste que, pour les Égyptiens, la *bhn.t* n'était alors qu'un élément de la porte au même titre que les mâts, les avant-portes et les vantaux.

Le X^e pylône était probablement inachevé à la fin du règne d'Aménophis III [Fig. 22]. Les travaux, interrompus pendant l'épisode amarnien, ne furent repris que sous les règnes de Toutânkhamon et Aï ainsi qu'en témoigne la réalisation du dromos de Mout sous ces deux rois ⁵⁰. Cependant, il ne fut achevé que sous Horemheb. L'unique mention indirecte de la statue d'Aménophis fils de Hapou est bien insuffisante pour restituer sa forme, mais il devait comporter deux môles talutés sur toutes leurs faces :



« J'ai dirigé les travaux de son colosse de grandes dimensions, (lequel est) plus haut que son "pilier", si bien que sa taille éclipse le "pylône". Sa hauteur est de 40 coudées » ⁵¹

Sous Aménophis IV, il est vraisemblable que des pylônes ont été élevés sur le site du grand temple d'Aton à l'est de Karnak, mais les témoignages sont si fragmentaires qu'il est difficile d'en connaître l'aspect et les appellations. En revanche, à la suite de la récente enquê-

te de Ch. Lœben sur le II^e pylône ⁵², il y a de fortes chances pour que ce dernier monument ait été entrepris dès le règne de Toutânkhamon. Il était très certainement en chantier sous le règne de Aÿ, ainsi qu'il ressort de l'organisation des remplois à l'intérieur même du pylône. En tout état de cause, il fut achevé sous Horemheb dont les cartouches apparaissent, surchargés des noms de Ramsès I^{er} et Ramsès II, sur quelques blocs. Des fragments de la dédicace regravée par Ramsès II sont conservés sur trois blocs de la zone sud de la salle hypostyle. Le texte est très mutilé, mais la graphie de *bhn.t* est entièrement idéographique :



« ... l'acte de faire ériger pour lui une grande et imposante *bhn.t* au-devant ... »

« ... une grande et imposante *bhn.t* ... » « ... au-devant d'Amon ... »
« ... ses mâts sont si hauts qu'ils menacent la nue ... »

L'ensemble est en apparence considéré comme un féminin singulier, mais le sommet du signe manque pour affirmer, ce qui est cependant probable, que les deux mâles du pylône étaient figurés. En revanche, malgré la destruction des superstructures [Fig. 23], l'aspect du pylône est bien connu par au moins cinq représentations : une sur le VIII^e pylône ⁵³, une sur le mur sud de la porte bubastide ⁵⁴, plusieurs dans la tombe de Panehsy ⁵⁵ et une figuration dans le temple de Khonsou ⁵⁶ [Figs. 24-28]. Cette dernière figuration offre deux indications nouvelles, d'abord le nom du monument *shd W3st*, ensuite son appellation *Imn m ršw* qui n'est attestée que sur le relief de Hérihor. En revanche *shd njwt* ou *shd W3st* se retrouve sur l'avant-porte ptolémaïque du II^{er} pylône ⁵⁷, mais également parmi les titres du propriétaire de la tombe thébaine n° 166. Par l'occurrence de cette épithète à Karnak (obélisque unique, Temple de Khonsou dans son ensemble), il est probable que cette expression signifiait que le monument donnait sur la ville ou, du moins, était visible depuis celle-ci. On verra que

cette épithète fut de nouveau utilisée par Chechanq I^{er} pour son “pylône”.

Horemheb est encore le constructeur du IX^e pylône d’après les dépôts de fondation. Ce monument n’est pas nommé dans la littérature et son aspect au-dessus du linteau demeure conjectural. Il n’y a aucune raison de penser que les môles ne présentaient pas de fruit oblique au-dessus de la porte, tant cette caractéristique semble de règle depuis Thoutmosis IV [Fig. 29]. On doit noter cependant que les orifices des attaches des mâts qui encadrent directement la porte se trouvaient bien proches des bords des môles si ceux-ci avaient un fruit oblique.

La période ramesside, si féconde par ailleurs, n’a pas donné de grands pylônes à Karnak. Curieusement, les deux pylônes construits à cette époque ont probablement repris la forme d’origine élaborée sous Aménophis I^{er}. Le premier, bâti par Ramsès II à l’entrée du temple de l’est [Fig. 30], était en brique ce qui justifie qu’il n’ait probablement possédé qu’un seul môle. Pour sa part, le pylône de Ramsès IX qui ferme au nord la cour de la cachette ressemble plus à un mur massif qu’à un pylône [Fig. 31]. Sa dédicace n’emploie que le [féminin] singulier avec le signe de la maison. En revanche, la *bhn.t* est nettement distinguée de la porte elle-même dont le nom est différent ⁵⁸:



« Il (Ramsès IX) a fait comme son monument pour son père Amon-Rê roi des dieux, l’acte de faire pour lui <l’édification> d’une grande *bhn.t* en belle pierre blanche de grès... » ⁵⁹.

Le pylône du temple de Khonsou est le suivant chronologiquement. Son état de conservation permet de constater qu’il est conforme au schéma adopté depuis Aménophis III. Les dédicaces nombreuses de Hérihor utilisent pour leur majorité l’idéogramme du pylône à deux môles, sans marque du féminin, mais augmenté des trois traits du pluriel ⁶⁰. Cette dernière particularité éloigne la graphie de la règle obser-

vable jusqu'à présent. On reviendra plus loin sur la raison possible de cette graphie en considérant l'hypothèse d'un pylône supplémentaire de brique en avant du temple de Khonsou.

Les Bubastides, en avant du II^e pylône remanièrent entièrement l'accès ouest du temple. Selon un texte du grand prêtre Horemsaf gravé à Gebel Silsileh, il est précisé que :



« col. 45 ...C'est Sa Majesté qui a donné des instructions pour ^{col. 46} construire le très grand "pylône" semblable à "Celui-qui-illumine-la-Cité" ^{col. 47}, en dressant son double-vantail de millions de coudées, afin de réaliser la cour des fêtes ^{col. 48} du domaine d'Amon-Rê roi-des-dieux ^{col. 49} et de border cette dernière de statues et d'un péristyle à colonnes-ouadj... ».

Ce pylône de Chechanq I^{er} est inconnu à Karnak. Le texte indique, cependant, qu'il était « semblable à "Celui-qui-illumine-la-Cité" ». Cette dernière appellation est très proche de l'épithète qui qualifie, on l'a vu, la porte du II^e pylône d'Horemheb reconstruite par Ptolémée VIII ⁶¹. On la retrouve dans le texte accompagnant la représentation du II^e pylône dans le temple de Khonsou ⁶² et sur l'un des blocs de couronnement du II^e pylône qui gît actuellement au sud-ouest du temple de Ramsès III ⁶³. "Illuminer la Cité (ou Thèbes)" semble être l'apanage des monuments qui donnaient sur la ville elle-même, ou du moins, qui étaient visibles depuis la ville ⁶⁴. C. Wallet-Lebrun suppose qu'il s'agit de la porte sud de la cour du I^{er} pylône en raison de l'iconographie particulière de cet accès. Il semble plus raisonnable de penser qu'il s'agit en fait de la structure inachevée entreprise par Chechanq I^{er} pour fermer la partie occidentale de la cour nouvellement bâtie ⁶⁵. En effet, cette cour ne pouvait être totalement ouverte à l'ouest [Fig. 32] et une structure d'accès fut certainement entreprise par Chechanq I^{er}. Or la porte du premier pylône, dans son état actuel [Fig. 33], présente la particularité notable d'être totalement indépendante des môles

du pylône. Sa façade occidentale est la seule partie de l'édifice qui ait jamais été ravalée et un trait de sabre qui se poursuit en fondation la sépare nettement des massifs environnants. Aucun autre pylône ne présente une telle caractéristique ⁶⁶ et celle-ci ne peut s'expliquer que si porte et massifs ont été érigés à des époques différentes. Il est donc très probable que le pylône mentionné sur l'inscription d'Horemsaf était constitué de la porte actuelle du premier pylône, probablement entourée de massifs de brique.

Quant à l'auteur des môles du pylône, il s'agit sûrement de Nectanébo I^{er}. Trois dédicaces des sphinx de Louqsor relatent la construction de ce monument ⁶⁷:

Sphinx n° 7, côté nord :



« Il a fait les deux très grands môles de pylône au-devant d'Ipet-sout. Ils menacent la nue et rien de semblable... ».

Sphinx ouest n° 30, côté sud :



« Il a fait deux grands môles de pylône qui menacent la nue en travail habile pour l'éternité, sans rien de semblable dans... ».

Sphinx ouest n° 30, côté nord :



« Il a fait deux grands môles de pylône qui menacent la nue en travail habile pour l'éternité, sans pareil dans cette terre entière. Jamais on ne fit de (chose) semblable... ».

Ces textes indiquent clairement quelle fut la participation de Nectanébo I^{er} au projet d'embellissement de l'accès ouest de Karnak. Mais il y a plus : le déterminatif utilisé pour le mot *bhnt* / *bhn(w)t* ne représente que les môles du pylône et jamais la porte. Cette graphie, qui apparaît à trois reprises sur les bases des sphinx, ne peut être

une simple erreur ou omission car elle n'est attestée nulle part ailleurs ⁶⁸. Il s'agit bien plutôt d'une indication précieuse sur la nature des travaux de Nectanébo I^{er} au I^{er} pylône ; travaux qui ne concernent en fait que les môles. On retrouve ici les déterminatifs utilisés par le scribe d'Inéni pour évoquer les môles des pylônes de Thoutmosis I^{er}. Cette hypothèse s'accorde tout à fait avec le texte d'Horemsaf, à la réserve près que le "pylône" décrit par Horemsaf ne fut jamais achevé sous Chechanq I^{er}, mais ceci ne doit pas étonner puisque Nectanébo I^{er} lui-même, dans sa grande entreprise de rénovation des enceintes de Thèbes, ne parvint pas plus à poser la dernière pierre de ce monument qui aurait dû être le plus grand pylône d'Égypte.

On n'a pas de mention de pylône postérieur à celui de Nectanébo I^{er} à Karnak. Cependant, il est possible qu'un pylône ait été envisagé par Téos, le successeur de Nectanébo I^{er}, en avant du temple de Khonsou. La porte actuelle, décorée par Ptolémée Évergète, se trouvait en effet autrefois encadrée par un massif de brique dont le Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak a retrouvé les traces en fondations [Fig. 34] ⁶⁹. Malheureusement, la date de cette structure n'est pas assurée et il n'est pas aisé d'évaluer son lien avec la porte actuelle d'Évergète. Cependant, si une telle structure existait dès la XXI^e dynastie, les graphies atypiques du mot *bhn.t* des dédicaces du Temple de Khonsou datées de Hérihor trouveraient une certaine justification ⁷⁰.

En conclusion, le modèle présenté ici propose, pour l'évolution architecturale, trois phases distinctes :

- une période initiale avec môle unique de brique autour d'une porte en calcaire dont les fragments de la porte d'Aménophis I^{er} demeurent les seuls vestiges;
- une période de transition avec des pylônes en pierre, (soit en grès avec placage de calcaire, soit entièrement en calcaire). Le changement de matériau comme l'accroissement des dimensions ont nécessité de soulager le linteau des portes en pratiquant une brèche verticale à l'aplomb de celle-ci ;

- une période finale, qui débute vers les règnes de Thoutmosis IV ou Aménophis II et qui voit l'apparition des deux môles à fruits obliques autour de la porte.

De son côté, l'évolution des graphies rend parfaitement compte de l'évolution architecturale :

bhn.t désigne à l'origine le pylône à môle unique. À cette époque de formation, l'équation un môle = un pylône est vérifiée. Par la suite, dans le cours de la XVIII^e dynastie, *bhn.t* désigne le pylône à deux môles, quelle que soit la forme de ces môles (avec ou sans fruit au-dessus de la porte). L'équation précédente n'est plus vérifiée absolument, mais la structure à deux môles est, en fait, ressentie comme une structure à môle unique à peine allégée au-dessus du linteau d'une partie de ses matériaux;

bhn.tj et *bhn.j* désignent systématiquement à la XVIII^e dynastie un ensemble de deux pylônes, que ceux-ci soient à un seul ou à deux môles.

bhn.w et *bhn.wt* désignent soit un ensemble de môles considérés pour eux-mêmes, soit un ensemble de pylônes.

Jusqu'à la fin de l'histoire architecturale de Karnak, ces règles ont, semble-t-il, été appliquées scrupuleusement et l'usage judicieux de déterminatifs particuliers a permis de dissiper les ambiguïtés de certaines graphies.

NOTES

1) Je remercie Messieurs Jean-Claude Golvin et El-Sayed Hegazy, alors co-directeurs du Centre Franco-Égyptien d'Étude des Temples de Karnak pour l'aide qu'ils ont apportée sur place en mettant, notamment, à disposition certaines inscriptions inédites, objets spéciaux de leurs recherches. Le professeur Jean-Claude Goyon a bien voulu suivre ce travail et y apporter avec rigueur les nombreuses corrections et remarques nécessaires, qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude. J'ai bénéficié également des très nombreuses observations de la thèse inédite de Mme Ch. Wallet-Lebrun relative aux inscriptions de dédicace des temples de Karnak. Ma reconnaissance est à la mesure de la dette contractée envers elle.

2) Les récentes hypothèses de Ch. Wallet-Lebrun qui remettent en cause les dates des IV^e et V^e pylônes ne sont pas prises en compte ici, cf. *BIFAO* 82, (1982), 355-362 ; *BIFAO* 84, (1984), 317-333. La justification du point de vue adopté dans ces lignes déborderait trop du cadre de cette étude. On rappelle, cependant, qu'il n'est pas nécessaire d'attribuer les IV^e et V^e pylônes à Thoutmosis III pour expliquer leur structure mixte grès / calcaire.

3) *BSFÉ* 115, (juillet 1989), 36-64.

4) Le cas du temple du Thotberg, évoqué par H. Sourouzian dans l'article cité à la note suivante, ne paraît absolument pas convaincant, notamment en raison des nombreuses incertitudes qui demeurent quant à sa date. Ce temple, décrit et commenté une première fois par, G. Schweinfurth, *ZÄS* XLI (1904), a de nouveau été analysé par D. Arnold, (*Architektur des Mittleren Reiches*, dans *Propyläen Kunstgeschichte* 15, 155, pl. 52, fig. 28). Les datations proposées par ces deux auteurs semblent, cependant, ne pas s'accorder totalement avec d'autres observations faites, sinon sur l'ensemble de la construction, du moins sur les occupations suggérées. En tout état de cause, les céramiques présentes sur le site semblent, pour beaucoup d'entre elles, ne pas remonter au-delà de l'époque tardive.

5) H. Sourouzian, "L'apparition du pylône", *Supplément au BIFAO* 81, (1981), 141-151.

6) Voir, cependant, pour la datation des pylônes attribués à Thoutmosis I^{er}, les remarques de Ch. Wallet-Lebrun dans les articles cités ci-dessus n. 2.

7) *Le Temple d'Amon-rê à Karnak*, *RAPH* XXI, (1961), 88 qui s'appuie sur les observations de G. Legrain, *ASAÉ* V, (1904), 24 et sur le fait que la "double-porte" mentionnée sur la dédicace de la porte sud d'Aménophis I^{er} était sans doute l'entrée principale du temple, repoussée vers l'ouest par Thoutmosis I^{er} lors de la construction du IV^e pylône dont la porte reprit l'appellation de "double-porte".

8) *BSFÉ* 115, (juillet 1989), 36-64.

9) G. Legrain, *loc. cit.*, 24, 33 et un remploi en calcaire visible dans le V^e pylône mentionnant des "mâts".

- 10) PM II, 133; Björkman, *Kings at Karnak*, [Acta Universitatis Upsaliensis Boreas 2], Uppsala (1971), 59, 62-63.
- 11) Le premier linteau avait été remonté par H. Chevrier, cf. *ASAÉ XLVII*, (1947), 170 et pl. XXVI. En 1986, le second fut également reconstruit dans le "Musée de plein air" de Karnak.
- 12) K. Sethe, *Urk.* IV, 42 et précédemment G. Legrain, *ASAÉ IV*, (1903), 15.
- 13) G. Legrain, *ASAÉ IV*, (1903), 15.
- 14) On ne saurait écarter, cependant, l'hypothèse que les deux linteaux de porte au nom d'Aménophis I^{er} retrouvés dans la cour de la cachette aient appartenu à deux portes distinctes. L'orientation des scènes pose, en effet, de nombreux problèmes si ces deux ensembles reconstitués dans le musée de plein air de Karnak devaient être considérés comme des éléments des linteaux extérieur et intérieur d'un seul et même monument. On rappelle, à ce propos, que rien n'a subsisté de la grande structure d'accès qui marquait à l'ouest l'entrée du temple d'Amon sous Aménophis I^{er}.
- 15) cf. *supra* p. 25.
- 16) G. Foucard, *Le tombeau d'Amonmos*, *MIFAO LVII/4*, (1935), pl. XI.
- 17) Ce temple est, peut-être, celui étudié de nouveau par Ch. C. Van Siclen III, "The Temple of Meniset at Thebes", *Serapis* 6, (1980), 183-207. L'accès du temple de Thoutmosis I^{er} sur la rive gauche offrait la même entrée monumentale avec pylône en brique à môle unique, d'après la tombe d'Ouserhat, cf. N. de G. Davies, *Two Ramesside Tombs at Thebes*, [Robb de Peyster Tytus Memorial Series, Vol. V], New York, (1927), pls. XVI et XVIIb. Le temple de Thoutmosis III présentait, lui aussi, probablement un pylône de brique à môle unique, suivi d'un second à deux môles, cf. G. Foucard, *op. cit.*, (1935), pl. XIII.
- 18) L'iconographie de l'une des faces de la porte d'Aménophis I^{er} ressemble étonnamment à celle d'un très grand linteau, malheureusement fragmentaire, de Sésostri I^{er} provenant de Coptos et conservé au Musée des Beaux-Arts de Lyon, cf. les relevés partiels de C. Graindorge dans *Les réserves de Pharaon*, Lyon (1988), p. 42-43 et une proposition schématique de reconstitution dans le *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1-2, (1990), 23, fig. 14. Les dimensions des deux monuments sont sensiblement les mêmes. On ne peut, cependant, conclure de cette observation que le temple de Min à Coptos présentait au Moyen Empire un pylône à môle unique. À noter que les blocs du Musée des Beaux-Arts de Lyon sont très vraisemblablement, en raison de la direction des divinités et figures royales, des éléments du linteau intérieur de l'entrée monumentale du grand temple de Min sous Sésostri I^{er}.
- 19) PM II, 63-64. Ce monument doit être publié par F. Le Saout.
- 20) K. Sethe, *Urk.* IV, 55-56.
- 21) Cf. Ch. Wallet-Lebrun, *BIFAO* 82 (1982), 360-361.

22) K. Sethe, *Urk.* IV, 365. Sur le bloc n° 302 de la chapelle rouge, l'érection de ces deux obélisques est relatée de manière sensiblement différente et il n'est plus fait allusion aux "pylônes" :

« *Le roi lui-même érigea deux grands obélisques pour son père Amon-Rê à l'intérieur de la Ouadjyt auguste. (Ils sont) travaillés en or-djâm (c.à.d. plaqués d'électrum) entièrement. Leur hauteur atteint le firmament, illuminant le Double-Pays comme Aton. Jamais on ne fit (chose) semblable depuis les origines ...* », cf. P. Lacau et H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, I, Le Caire, (1977), 232, § 369. Sur les autres dédicaces des bases des obélisques de la reine, il n'est également plus question des "pylônes", cf. K. Sethe, *Urk.* IV, 357, l. 4-5 ; 362, l. 10-11 ; 366, l. 13-14.

23) Ce n'est pas l'avis de Ch. Wallet-Lebrun, *BIFAO* 82, (1982), 359-360 et n. 2 p. 359.

24) Deux types de déterminatifs sont généralement reconnus: les déterminatifs "généralisants" et les déterminatifs "particularisants". Les premiers sont faiblement déterminés et s'emploient avec un grand nombre de mots (cf. le déterminatif du rouleau de papyrus). Les seconds, qui n'apparaissent que plus rarement, se rapprochent des idéogrammes dans la mesure où ils sont fortement déterminés et n'accompagnent qu'un nombre restreint de mots dont les sens sont très proches (cf. le déterminatif de la femme accouchant employé presque exclusivement avec le radical *ms*). Dans le cas des pylônes, le signe de la maison est, bien évidemment, un déterminatif "généralisant" alors que celui du ou des môles du pylône est un déterminatif "particularisant".

25) Pour les linteaux et architraves, cf. *PM* II, 85 ; P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 114, n. 3

26) G. Legrain, *ASAÉ* II, (1901), 228-229.

27) K. Sethe, *Urk.* IV, 169.

28) Cf. *infra*, n. 34.

29) On doit noter, cependant, que la statue de Nakht fut trouvée dans le temple oriental de Ramsès II ; ce qui pourrait indiquer que la porte dont il est question se situait à proximité de cet ensemble monumental. Les aménagements à l'est de Karnak remontent, en effet, au moins à l'époque d'Hatchepsout et Thoutmosis III éleva très certainement une porte à cet emplacement, P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 241, 305. En revanche, sur place, les deux seules dénominations rencontrées sont : « *La porte supérieure du domaine d'Amon-Rê* » et « *La grande porte d'Amon qui écoute les suppliques* », cf. P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 224 sq. En tout état de cause, quelle que fut l'appellation de la partie est du parvis d'Amon à la XVIII^e dynastie, ce lieu était plus ou moins accessible au peuple des "suppliants" et des *rekhyt*.

- 30) *Papyrus Abbott*, IV, 7, 1-2. C'est à proximité de ce lieu que se tenait la cour de justice.
- 31) C. F. Nims, *JNES* XIV/2, (1955), 116 et 123, n° 20.
- 32) P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 307-308, n. 7.
- 33) P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 54, n. 2 ; Ch. F. Nims, *Thutmosis III's Benefactions to Amun*, *SAOC* 35, (1969), 69-74.
- 34) K. Sethe, *Urk.* IV, 851.
- 35) Pour cette représentation et la signification du "Château de l'or", cf. C. Traunecker, *CRIPPEL* 11, (1989), 89-110. On doit noter l'absence de corniche au-dessus de la porte, absence qui semble de règle jusqu'alors.
- 36) K. Sethe, *Urk.* IV, 167, 15 (col. 28).
- 37) Stèle du Musée du Caire CGC 34011, lignes 14-15, cf. P. Lacau, *Stèles du Nouvel-Empire I*, *CGAÉ*, (1926), 21-24.
- 38) Notamment au temple de Khonsou, ainsi qu'on le verra plus loin.
- 39) Des restes de corniche et plusieurs blocs avec boudins obliques et horizontaux au nom d'Aménophis II sont visibles au nord du temple de Khonsou. Peut-être ont-ils fait partie du couronnement du VIII^e pylône, à moins qu'ils n'appartiennent à une autre structure non encore identifiée sur le terrain.
- 40) D'après N. de G. Davies, *The Tombs of two Officials of Thutmosis the Fourth*, [*Theban Tombs Series* III], Londres (1923), pl. XIV.
- 41) Il ne semble pas s'agir du petit pylône de Thoutmosis II ainsi que l'atteste la présence d'un fruit des môles au-dessus de la porte, cf. L. Gabolde, "La "Cour des fêtes" de Thoutmosis II", dans *Karnak IX* à paraître.
- 42) L'érection de l'obélisque unique à l'est de Karnak est l'indice sûr de de cette soudaine ferveur héliopolitaine. Pour les textes, voir W. Helck, *Urk.* IV, 1548-1552 (n° 488). Pour le symbolisme solaire des pylônes, notamment à Edfou, cf. J. -F. Pécoil, *BIFAO* 86, (1986), 277-301; Ch. Loeben, *BSÉG* 14 (1990), 56-68 ; Th. Dombart, "Der zweitürmige Tempel-Pylon altägyptischer Baukunst und seine religiöse Symbolik", *Egyptian Religion* I/3, (1933), 87-98.
- 43) W. Wolf, *Das schöne Fest von Opet*, Leipzig (1931), pls. I et II.
- 44) N. de G. Davies, *The Tomb of Nefer-hotep at Thebes*, New York, (1933), pl. 41 ; R. Vergnienx, *BSÉG* 13, 1989), 165-171.
- 45) W. Helck, *Urk.* IV, 1654, (11).
- 46) W. Helck, *Urk.* IV, 1823, (1) .
- 47) W. Helck, *Urk.* IV, 1650 (4), ce qui convient remarquablement à la description des deux pylônes (au moins) qui marquaient l'accès à ce temple, cf. G. Haeny, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis' III.*, *BÄBA* 11, (1981), 13-14, 21-22.

48) W. Helck, *Urk.* IV, 1650, (18).

49) Reconstitution de l'accès à la grande colonnade du Temple de Louqsor sous le règne de Aÿ, d'après R. Johnson, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 101, (janvier 1986), 46.

50) J. Berlandini, "Un dromos de Toutankhamon au Xe pylône de Karnak", *Karnak* VI, (1980), 247-260, pls. LVI-LXI et, depuis, M. Eaton-Krauss & W. J. Murnane, "Tutankhamun, Ay, and the Avenue of Sphinxes between Pylon X and the Mut Precinct at Karnak", *BSÉG* 15, (1991), 31-38.

51) W. Helck, *Urk.* IV, 1823 (18-19)-1824, (1-2).

52) "The Fate of Amun's Temple at Karnak during the Amarna-Period", *Abstracts of the VIth International Congress of Egyptology*, Turin (1991), 274-275.

53) Cf. M. Pillet, *BIFAO* XXXVIII, (1939), 241-246.

54) *The Bubastide Portal, Reliefs and Inscriptions at Karnak* III, [OIP 74], (1954), pl. 4 (haut).

55) M. Baud et É. Drioton, *Le tombeau de Panehsy*, [Tombes thébaines, Nécropole de Dirâc Abû'n-nâga], *MIFAO* LVII/2, (1932), 21, fig. 10 ; 31, fig. 16. Une des parois de la tombe récemment découverte par l'équipe de l'Université de Heidelberg à Dra Abou el-Naga offre encore quatre représentations d'un pylône qui pourrait être le II^e ou le III^e de Karnak. Le propriétaire de l'hypogée pourrait avoir vécu à la fin de la XVIII^e dynastie ou au début de la XIX^e.

56) PM II, (1972), 239 (20) et (21) III-2; rajouter *The Temple of Khonsu* 1, [OIP 100], (1979), pl. 52.

57) Cf. *infra*, n. 61.

58) La porte s'appelle :



«La grande porte (sb3) Neferkarê-setepenrê (Ramsès IX) <est celui qui> embellit les monuments [du domaine d'Amon]», cf. K. Kitchen, *RI* VI, 454.

59) P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 84 ; K. Kitchen, *RI* VI, 454-455.

60) Cf. *The Temple of Khonsu* 1, [OIP 100], (1979), pl. 52 ; 2 [OIP 103], 120B, 125B, 143A.

61) E. Drioton, "Les dédicaces de Ptolémée Evergète II sur le deuxième pylône de Karnak", *ASAÉ* XLIV, (1944), 132-133 = *Urk.* VIII, 115, [143]. Le texte se présente ainsi :



« .en son nom de portail auguste - celui qui illumine la Thèbes d'Amon-Rê grand d'apparitions au-devant de <la cité de l'Œil-de-Rê> »

62) PM II, (1972), 239 (20) et (21) III-2; rajouter *The Temple of Khonsu* 1, [OIP 100], (1979), pl. 52, col. 3-5. Le texte est ainsi libellé :



« Il a fait comme son mémorial pour son père Amon-Rê roi des dieux l'acte de renouveler pour lui "Celui qui illumine Thèbes" en <appareil> neuf, dont le nom est "Amon en joie" et de parfaire le domaine de Khonsou dans Thèbes Neferhotep de par l'éternel »

63) Ce bloc repose à droite, à cinquante mètres de l'entrée de service du temple. Le texte, inédit, porte :



« ... pour toujours. Il illumine Thèbes ... »

64) Outre les références déjà données aux notes 60 à 63, on peut ajouter, toujours pour le II^e pylône, l'inscription de la tombe thébaine n° 166, cf., C. F. Nims, *JNES* XIV/2, (1955), 112 et 116. À Karnak même, cette appellation concerne encore l'obélisque unique (aujourd'hui devant la Basilique de Saint-Jean de Latran), W. Helck, *Urk.* IV, 1549, le reposoir de Ramsès III, *Reliefs and Inscriptions at Karnak* 1, *Ramses III's Temple part 1*, [OIP 25], (1936), pl. 16, B4, ligne inférieure et pl. 76, A, ligne 2 et le temple de Khonsou dans son ensemble sous Hérihor, *The Temple of Khonsu* 2, [OIP 103], (1981), pl. 143, B/3, ligne inférieure. Tous ces monuments étaient visibles, au moins partiellement, depuis la ville à l'époque de leur érection. Ce sont même les rares édifices que quiconque pouvait contempler de loin. L'expression "illuminer Thèbes" ou "illuminer la Cité" rend sans doute simplement compte de cette réalité.

65) Ch. Wallet-Lebrun, *Recueil de textes relatifs aux travaux exécutés dans les Temples de Karnak*, Mémoire ÉPHÉ inédit, Paris s. d., vol. 5, 925. La représentation d'une scène de massacre est un argument peu convaincant à lui seul. D'ailleurs, on ne peut imaginer la cour du premier pylône entièrement ouverte à l'ouest. Un nouvel accès de ce côté fut certainement au moins envisagé par Chechanq Ier. J. H. Breasted, *AJSL* 21, (1904), 22-25, L. Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempel von Karnak*, dans *UGAÄ* 5, (1912), 36, G. Legrain, *Les Temples de Karnak*, Bruxelles (1929), 30 et P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 49, n. 2, sont cependant d'avis que la porte sud du portique bubastide peut être assimilée à un pylône. Ils s'opposent en cela aux vues de S. B. Shubert, "Studies on Egyptian Pylon", *JSSEA* 11, (1981), 146-147 qui écrit, à la suite de M. Pillet, que le mur nord avec l'escalier est solidaire du pylône, ce qui n'est pas assuré selon les dernières constatations, cf.,

“Le grand pylône du temple d’Amon à Karnak: ses escaliers intérieurs et ses rampes de montage”, *RÉA* III, (1931), 56-61 . Ces deux thèses sont en contradiction avec les conclusions d’A. Mariette, *Karnak, étude topographique et archéologique*, Leipzig (1875), 18 et U. Hölscher, “Der Erste Pylon von Karnak. Baugeschichte Beobachtungen”, *MDAIK* 12, (1943), 139 qui se fondent sur des observations archéologiques. Voir également R. Caminos, *loc. cit.*, 60-61.

66) La porte du X^e pylône n’est indépendante qu’en apparence. L’illusion est entretenue par les longues fissures et le matériau différent des montants de granit en regard des massifs de grès. M. Azim, *Karnak VII*, (1982), 154 précise cependant que « Ces portes sont structurellement indépendantes des môles aux II^e et X^e pylônes », mais il admet pourtant que la porte s’est élevée en même temps que les môles du pylône et a subi les mêmes phases d’interruption, *loc. cit.*, 146.

67) Mahmud Abd el-Razik, *MDAIK* 23, (1968), 159 à corriger, notamment dans les déterminatifs qui sont inappropriés. Les copies de ces inscriptions ont aimablement été mises à disposition par le Docteur El-Sayed Hegazy, directeur du Centre Franco-Égyptien d’Étude des Temples de Karnak.

68) Sur les différentes graphies du mot pour pylône, voir R. O. Faulkner, *A Concise Dictionary of Middle Egyptian*, Oxford (1964), 84; *Wb.* I, 471 ⁹⁻¹⁴ et *Belegstellen* I, p. 61; L. H. Lesko, *A Dictionary of Late Egyptian*, I, Berkeley (198, 161; D. Meeks, *AL* II, 1978, (1981). 128 (78.1353); *idem*, *AL* III, 1979, (1982), 91, (79.0927) ; P. Spencer, *The Egyptian Temple, a Lexicographical Study*, Londres (1984), 192-196. Pour le pylône lui-même, *cf.*, B. Jaros-Deckert., Pylon, dans *LdÄ* IV/8, (1982), 1202-1205. S. B. Shubert, *loc. cit.*, 135-164; H. Sourouzian, “L’apparition du pylône”, *Supplément au BIFAO* 81, Le Caire (1981), 141-151; Ch. Wallet-Lebrun, *BIFAO* 82, (1982), 359-360 et n. 2 p. 359; P. Spencer, *op. cit.*, 192-196.

69) J. Lauffray, Ramadan Sa’ad, S. Sauneron, *Karnak V*, 25-26 et fig. 11.

70) J.-Cl. Goyon est d’avis que la *sbh.t* de la dédicace de Téos au Temple de Khonsou (P. Barguet, *op. cit.*, (1961), 13, n. 2 et 29, n. 2. = *Urk.* VIII, 91, [109]) ne peut être considérée comme une avant-porte au sens classique du terme et encore moins représenter une graphie défectueuse pour désigner la porte actuelle d’Évergète ou le monument auquel elle succéda. pour les discussions auxquelles ce terme a donné lieu, *cf.* J. -Cl. Goyon, *Les dieux gardiens et la genèse des temples* I, p. 137, n. 4 ; 413, n. 1 ; F. Laroche - Cl. Traunecker, *Karnak VI*, (1980), 180, n. 4 ; 195, n. 5 ; A. Gasse, *BIFAO* 86, (1986), 175.

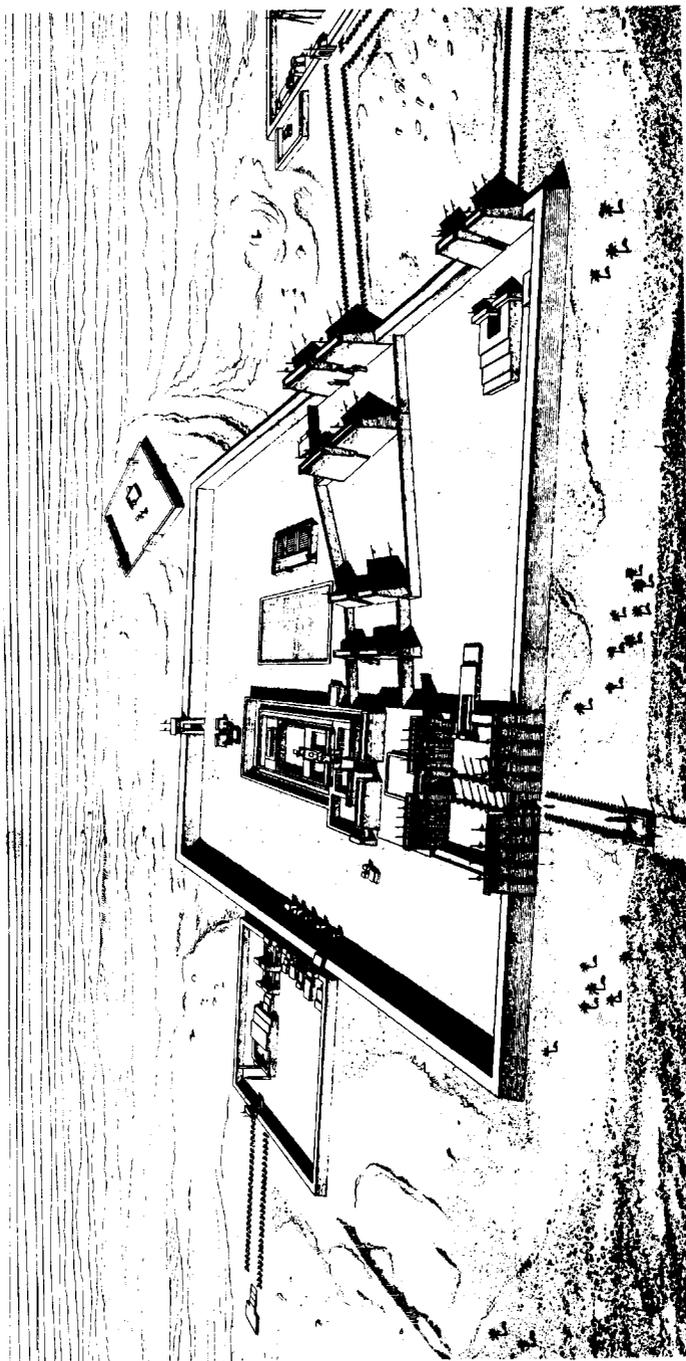


Fig. 1, reconstitution du Temple de Karnak, d'après Perrot et Chippiez

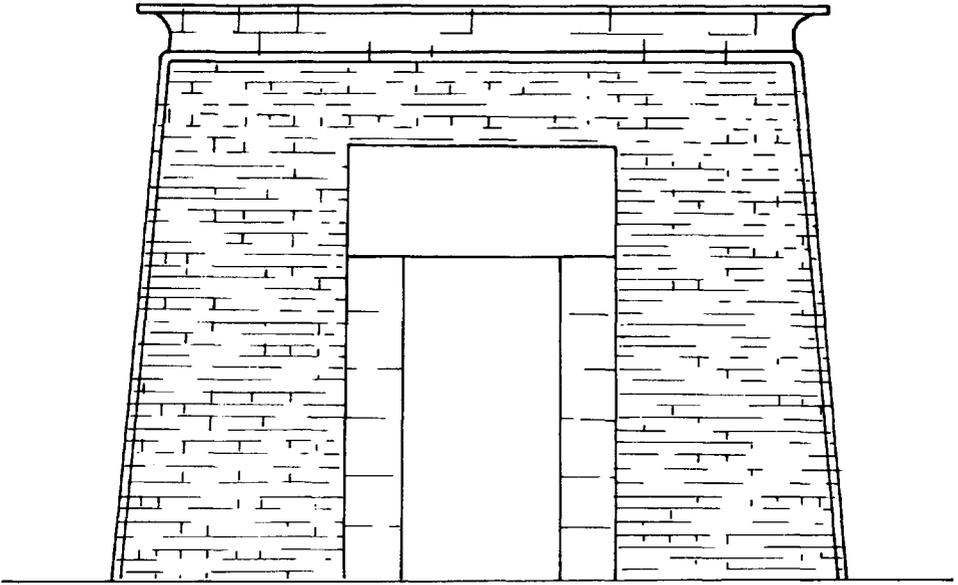


Fig. 2, proposition de reconstitution du pylône de brique d'Aménophis I^{er}.

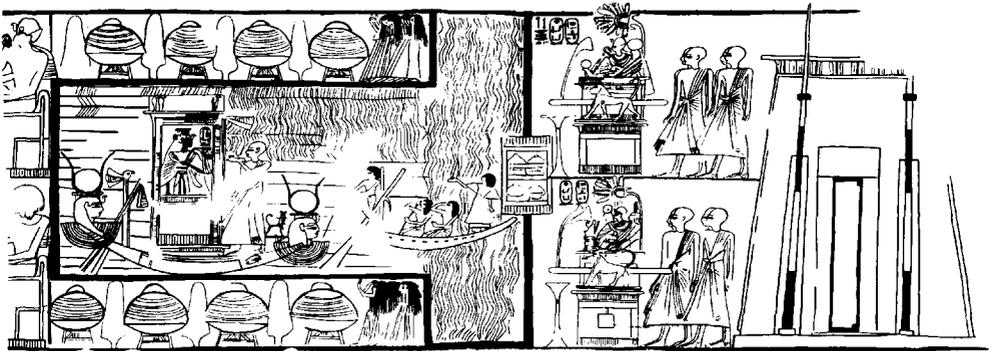


Fig. 3, représentation du pylône de brique du temple d'Aménophis I^{er} sur la rive gauche, d'après G. Foucard, *Le tombeau d'Amonmos*, MIFAO LVII/4, (1935), pl. XI.

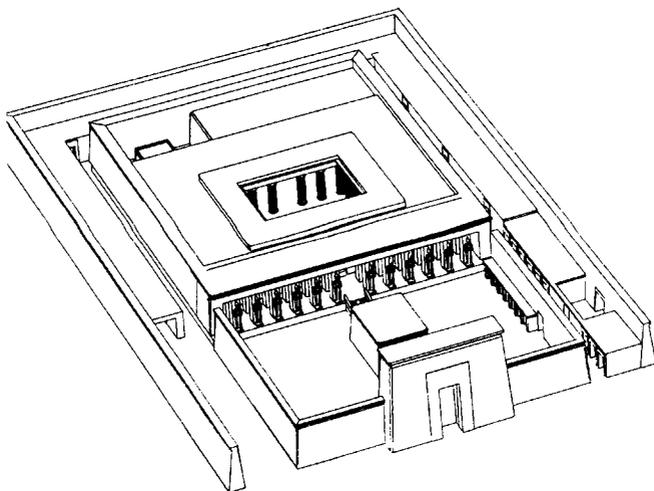


Fig. 4, proposition de reconstitution du temple de Karnak sous Aménophis I^{er}, d'après Ph. Martinez et C. Graindorge-Hereil, *BSFÉ* 115, (juillet 1989), 50, fig. 12.

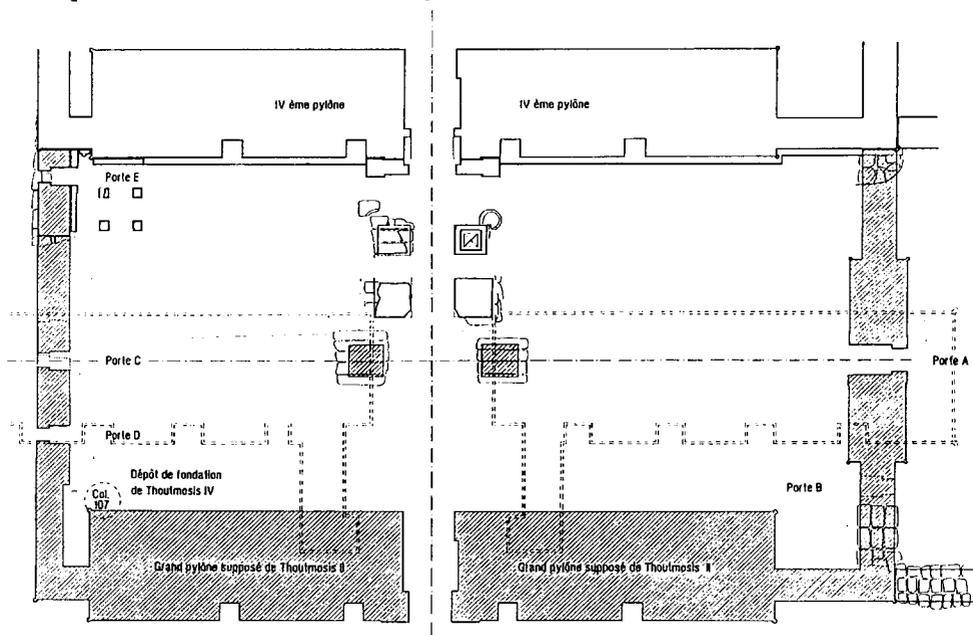


Fig. 5, la "Cour des fêtes" de Thoutmosis II et ses deux "pylônes", d'après L. Gabolde, *Karnak IX* (à paraître).

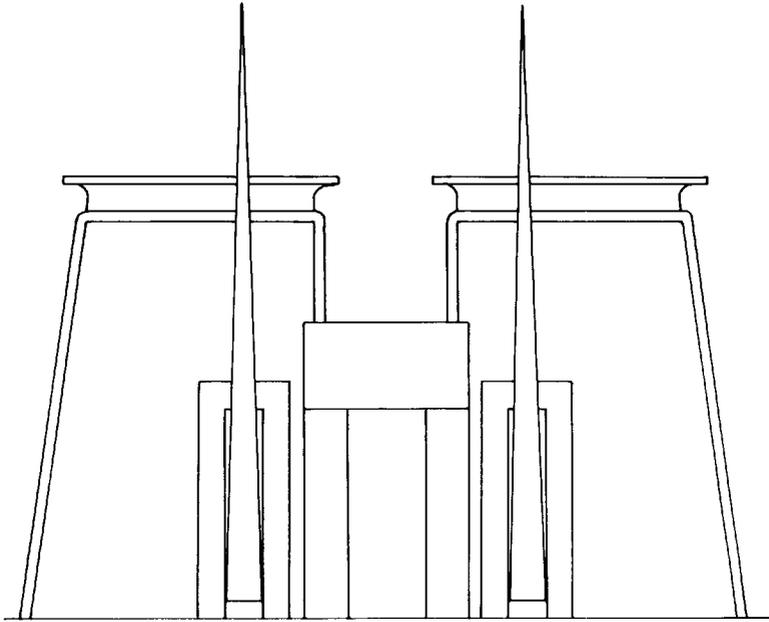


Fig. 6, le petit pylône sud de la “Cour des fêtes” de Thoutmosis II, d’après L. Gabolde, *Karnak IX* (à paraître).

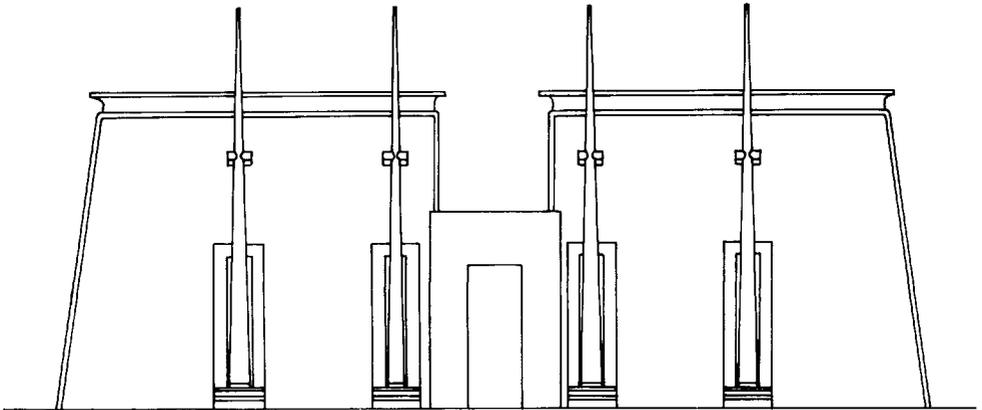


Fig. 7, proposition de reconstitution de l’élévation du IV^e pylône de Thoutmosis I^{er}, dessin d’après les relevés de É. Richard (CFÉÉTK).

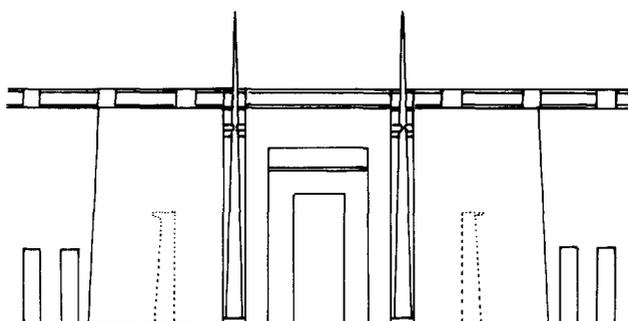
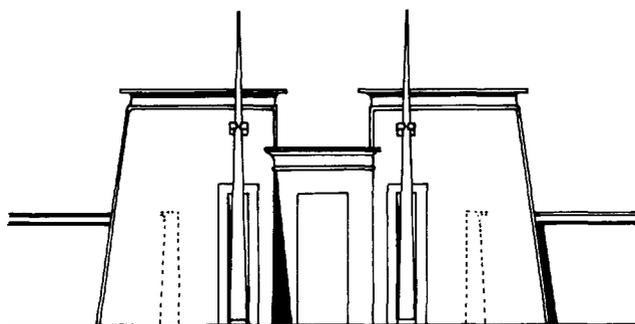
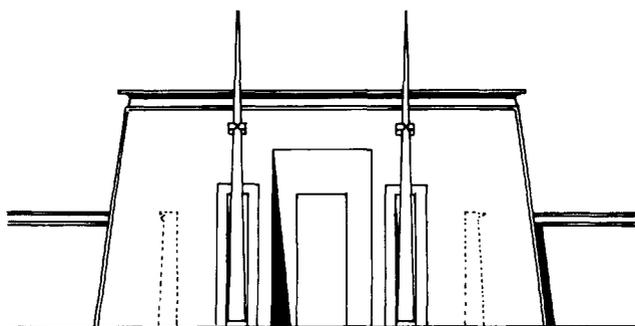


Fig. 8, proposition de reconstitution de l'élévation du V^e pylône de Thoutmosis I^{er}, dessin d'après les relevés de É. Richard (CFÉÉTK). A et B élévations hypothétiques sous Thoutmosis Ier. C, élévation sous Thoutmosis III.

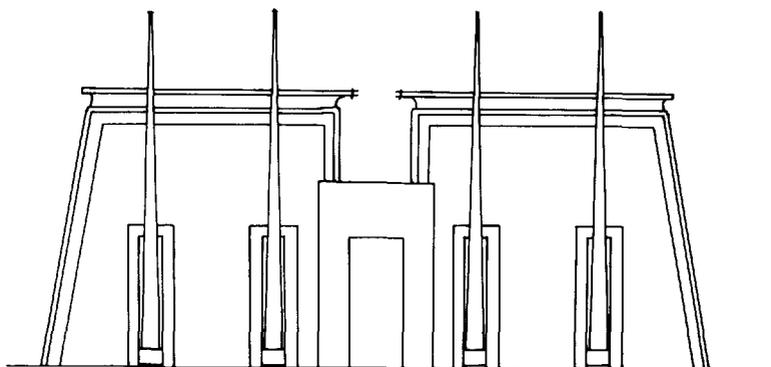


Fig. 9, proposition de reconstitution de l'élévation du VIII^e pylône sud d'Hatchepsout, dessin d'après les relevés de É. Richard (CFÉÉTK).

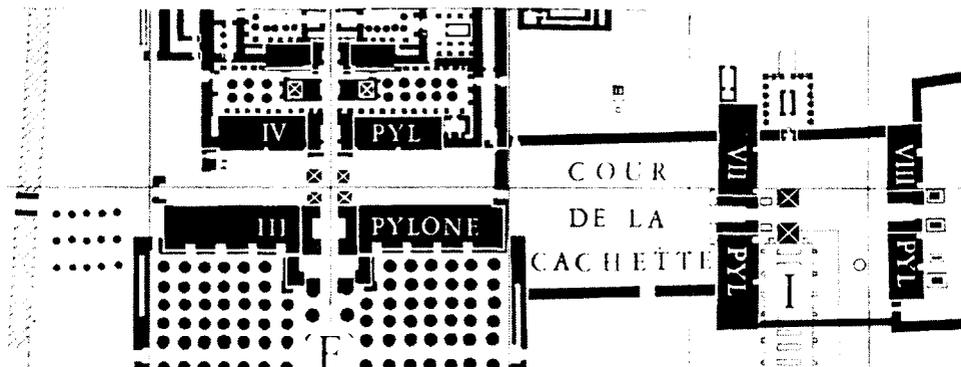


Fig. 10, plans comparés des IV^e et VII^e pylônes et du pylône ouest de la "Cour des fêtes" de Thoutmosis II,

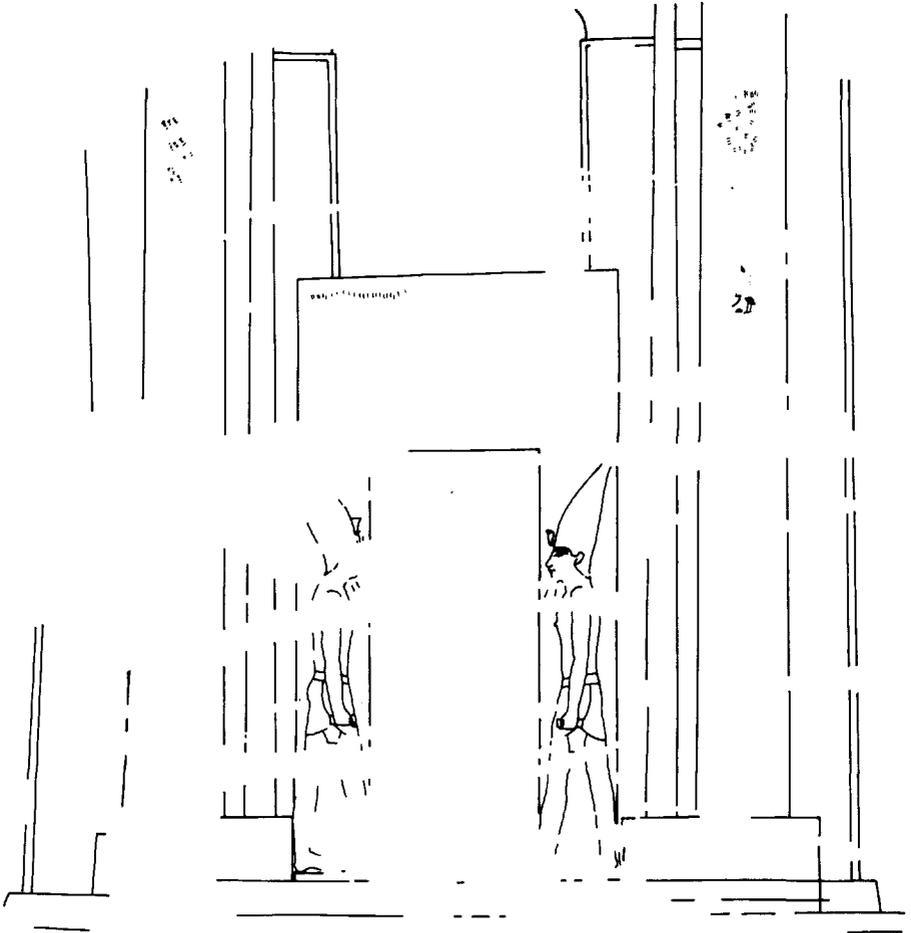


Fig. 11, représentation antique du VII^e pylône d'après un relief du "Château de l'or" de Thoutmosis III, d'après les relevés de Ch. Læben.

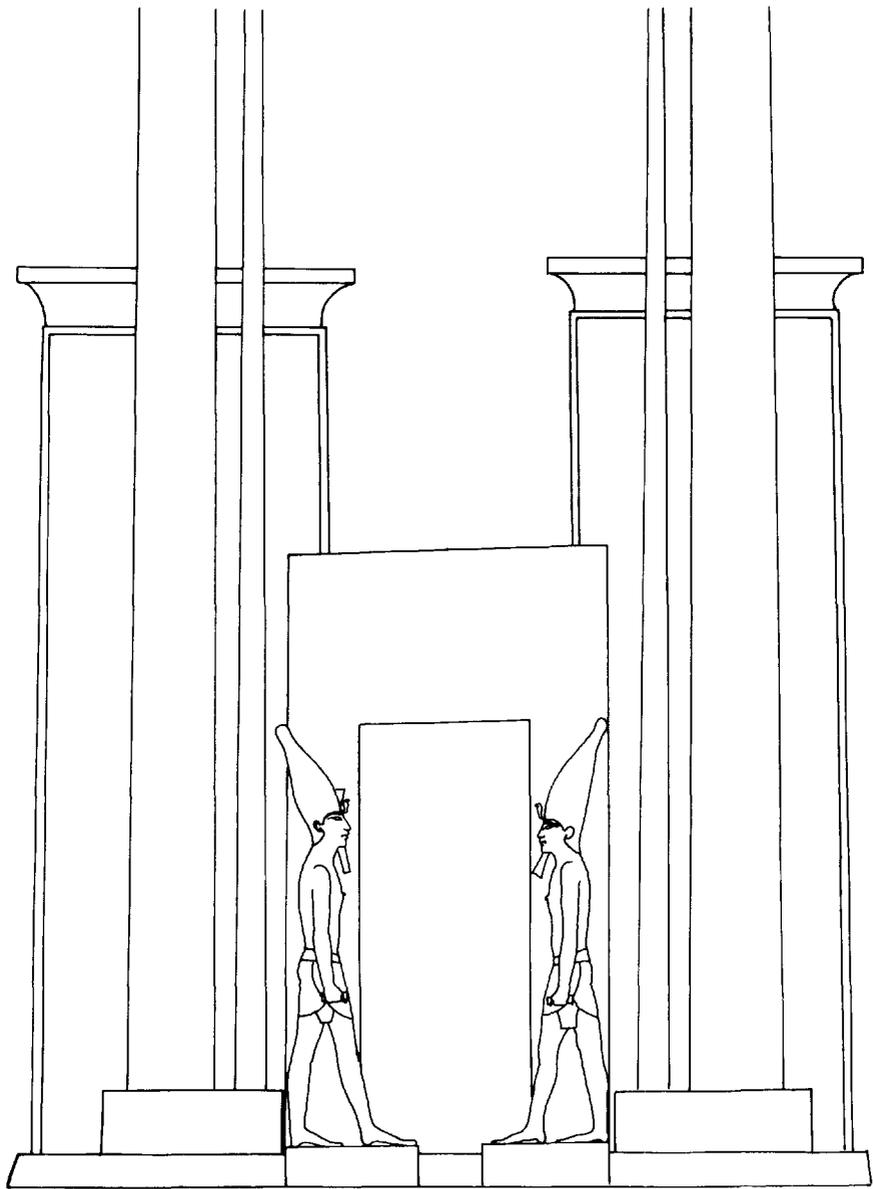


Fig. 12, représentation antique du VII^e pylône d'après un relief du "Château de l'or" de Thoutmosis III, reconstitution d'après les relevés de Ch. Lœben.

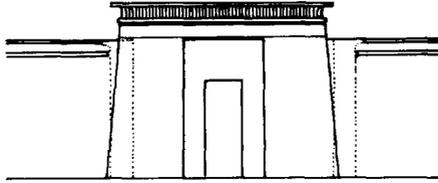


Fig. 13, proposition de reconstitution du VI^e pylône de Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

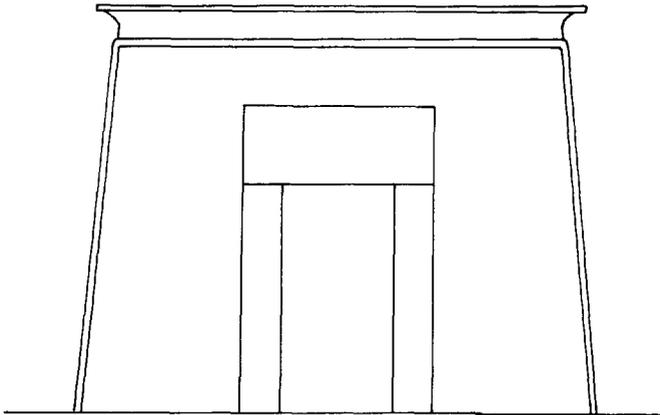


Fig. 14, proposition de reconstitution schématique d'un pylône d'Aménophis I^{er} (structure en calcaire et brique crue).

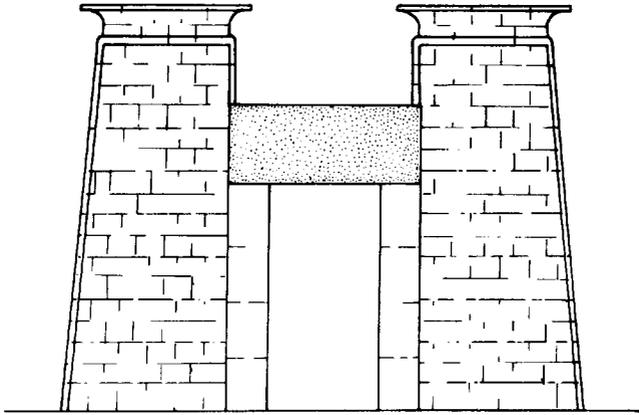


Fig. 15, proposition de reconstitution schématique d'un pylône de la période entre les règnes de Thoutmosis Ier et Thoutmosis III (structure en calcaire et grès).

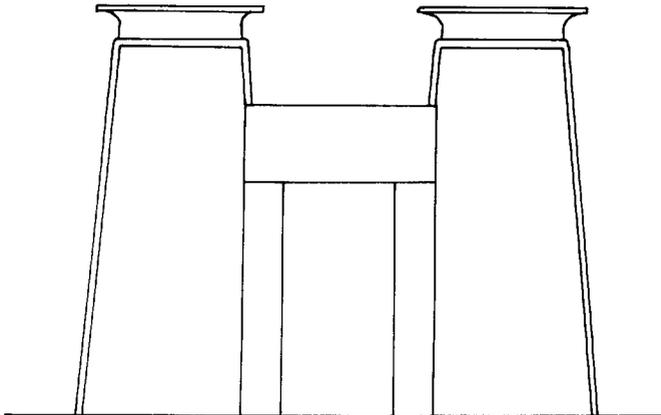


Fig. 16, proposition de reconstitution schématique d'un pylône de la période débutant sous Aménophis II / Thoutmosis IV et finissant sous Nectanébo I^{er} / Téos (structure en grès).

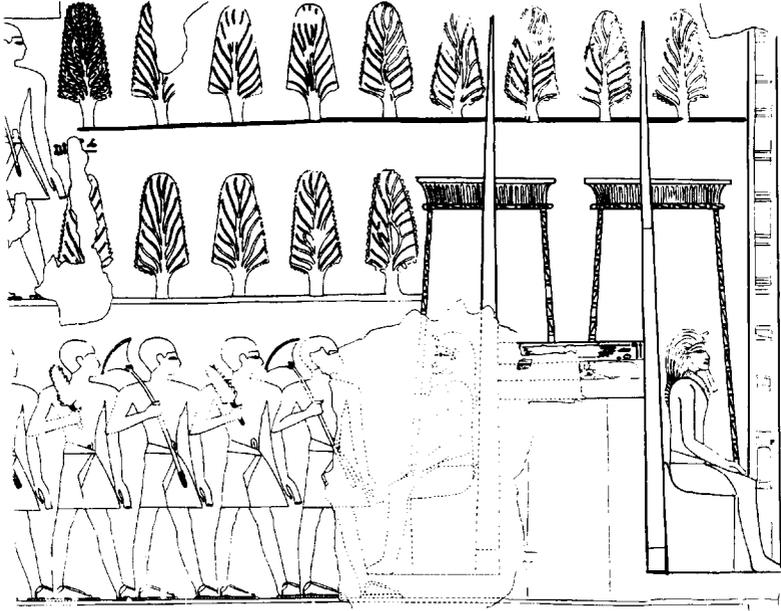


Fig. 17, représentation d'un des pylônes de l'allée sud sous Aménophis II / Thoutmosis IV, d'après N. de G. Davies, *The Tombs of two Officials of Thutmosis the Fourth*, [Theban Tombs Series III], Londres (1923), pl. XIV [Tombe d'Amenhotep Si-se].

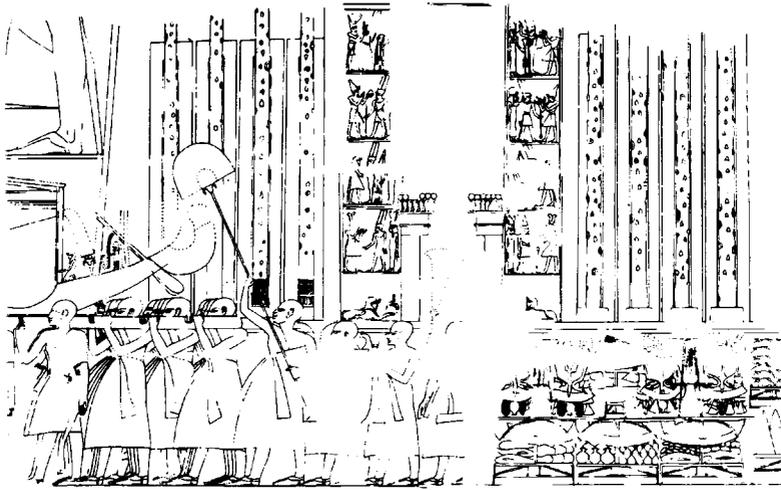


Fig. 18, le III^e pylône d'Aménophis III, représentation antique de la colonnade du Temple de Louqsor, d'après W. Wolf, *Das schöne Fest von Opet*, Leipzig (1931), pls. I.

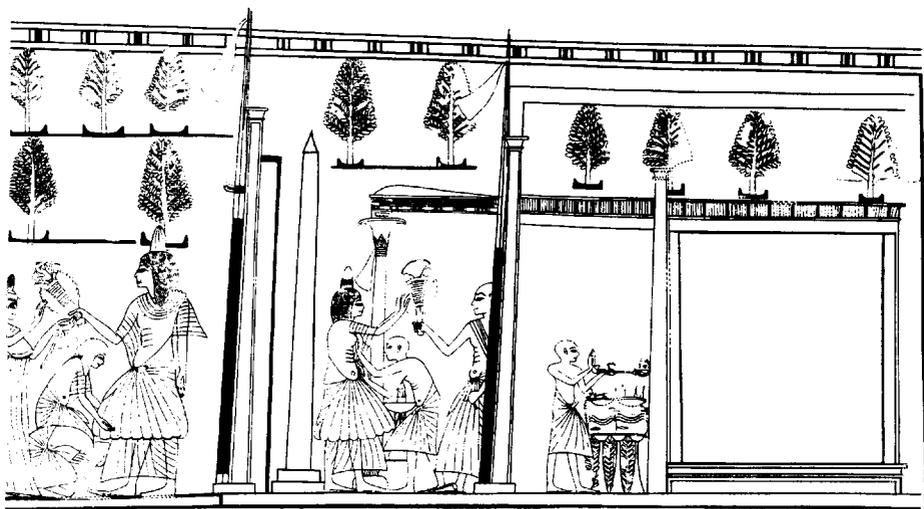


Fig. 19, les III^e et IV^e pylônes de Karnak selon la grande représentation de la tombe de Neferhotep (n° 49), d'après N. de G. Davies, *The Tomb of Nefer-hotep at Thebes*, New York, (1933), pl. 41.

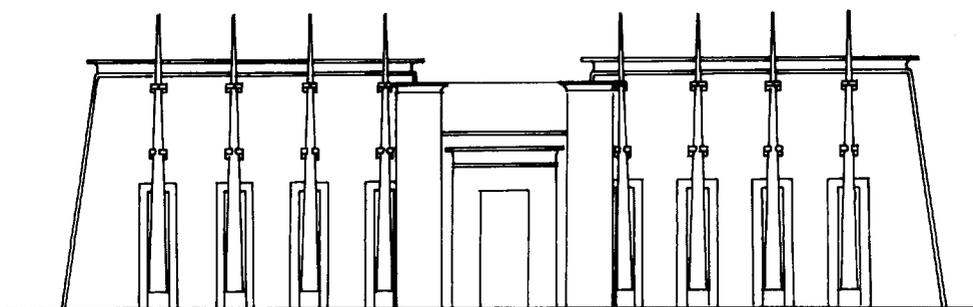


Fig. 20, proposition de reconstitution du III^e pylône d'Aménophis III à Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

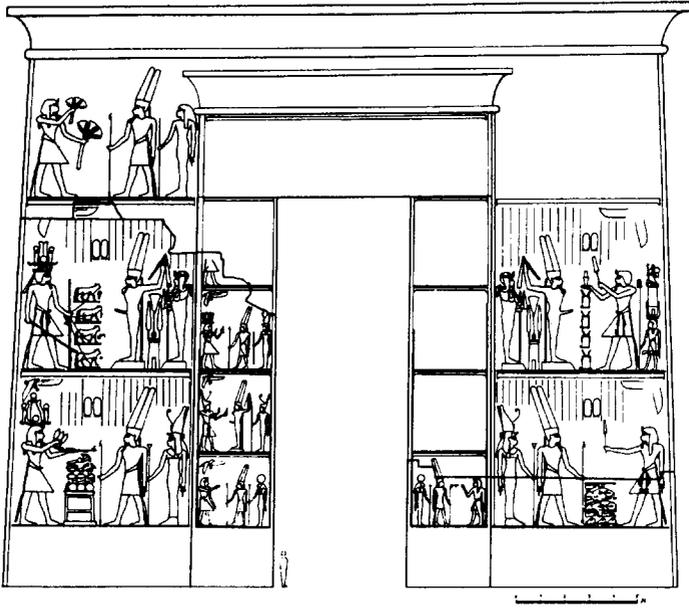


Fig. 21, reconstitution de l'accès à la grande colonnade du Temple de Louqsor sous le règne de Aÿ, d'après R. Johnson, *Dossiers Histoire et Archéologie*, n° 101, (janvier 1986), 46.

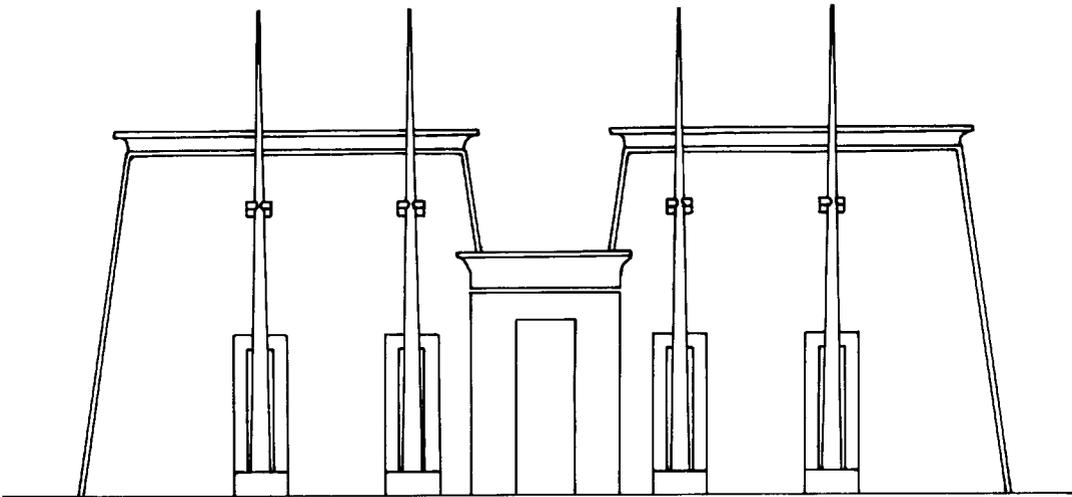


Fig. 22, proposition de reconstitution de l'élévation du X^e pylône de Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

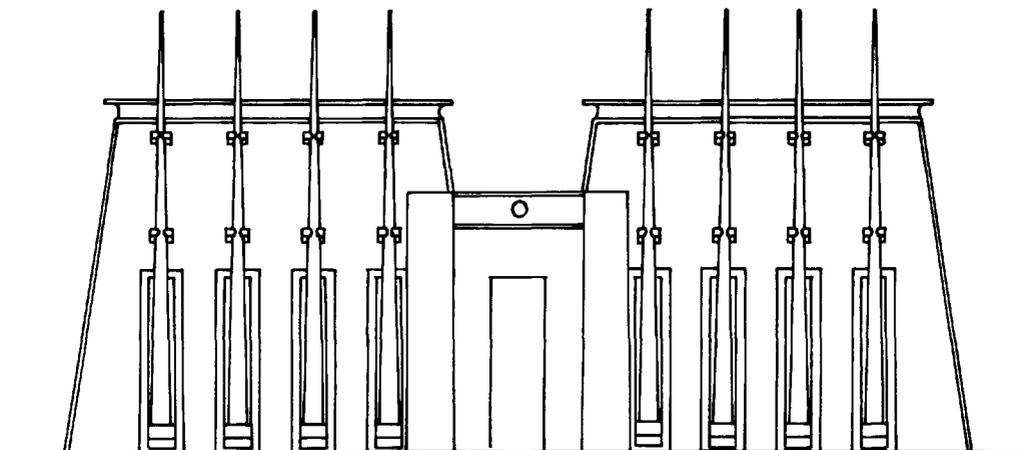


Fig. 23, proposition de reconstitution de l'élévation du II^e pylône de Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

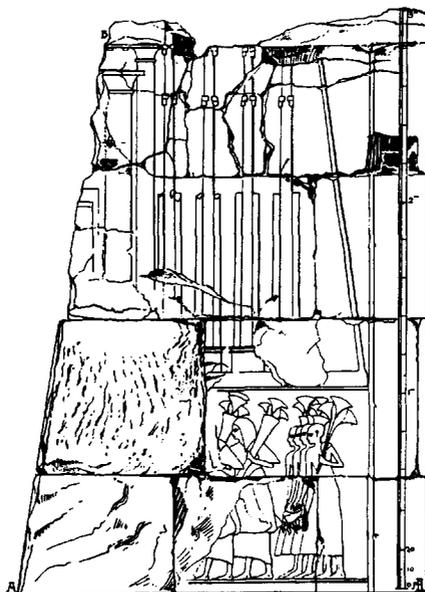


Fig. 24, représentation antique du II^e pylône de Karnak, d'après M. Pillet, *BIFAO* XXXVIII, (1939), 243, fig. 2.

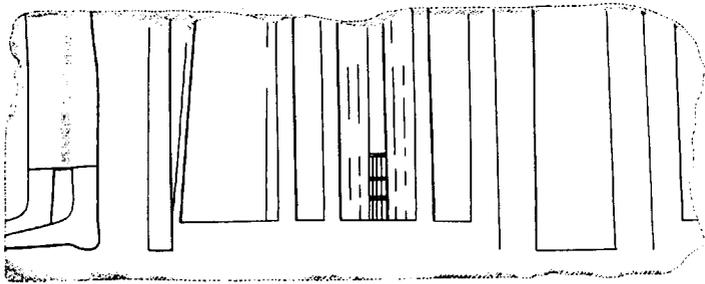


Fig. 25, représentation antique du II^e pylône de Karnak, d'après *The Bubastide Portal, Reliefs and Inscriptions at Karnak III*, [OIP 74], (1954), pl. 4 (haut).

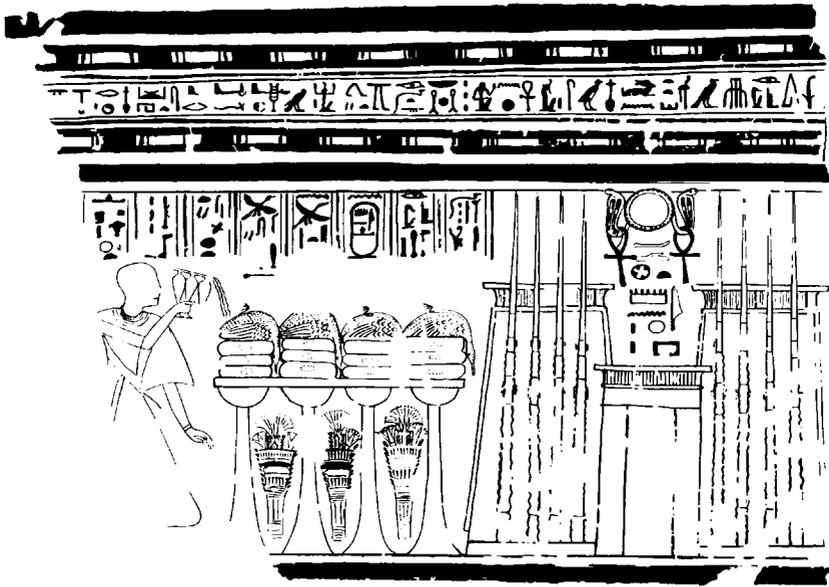


Fig. 26, représentation antique du II^e pylône de Karnak, d'après M. Baud et É. Drioton, *Le tombeau de Panehsy*, [*Tombes thébaines, Nécropole de Dirâ^c Abû' n-nâga*], MIFAO LVII/2, (1932), 21, fig. 10.

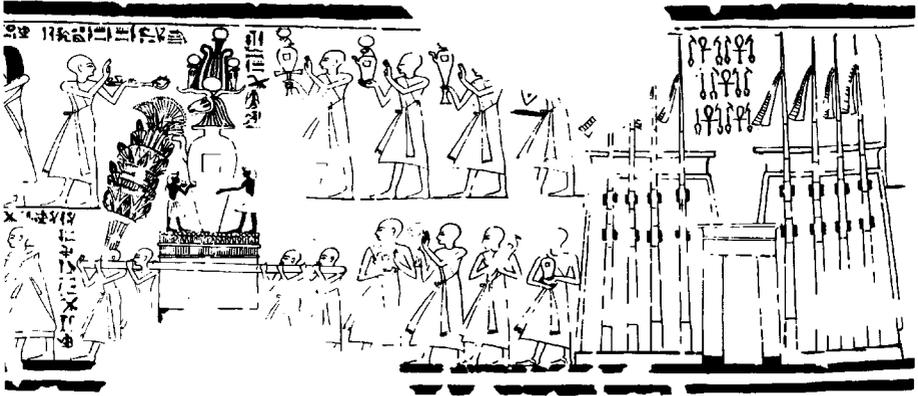


Fig. 27, représentation antique du II^e pylône de Karnak, d'après M. Baud et É. Drioton, *Le tombeau de Panehsy*, [Tombes thébaines, Nécropole de Dirâ^c Abû' n-nâga], MIFAO LVII/2, (1932), 31, fig. 16.

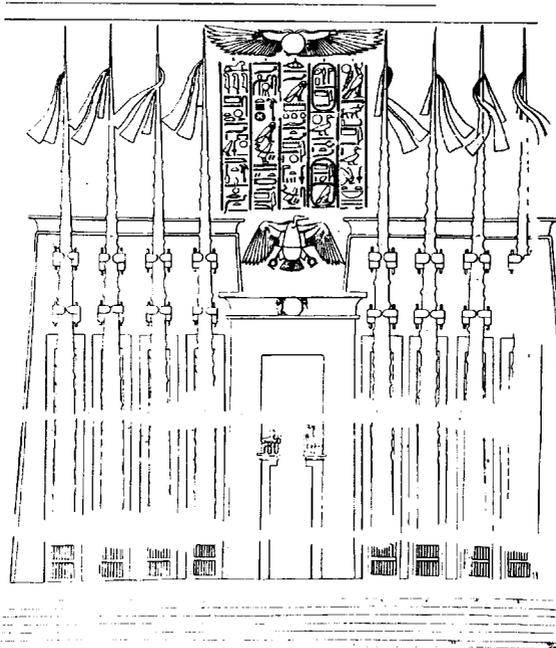


Fig. 28, représentation antique du II^e pylône de Karnak, d'après *The Temple of Khonsu 1*, dans [OIP 100], (1979), pl. 52.

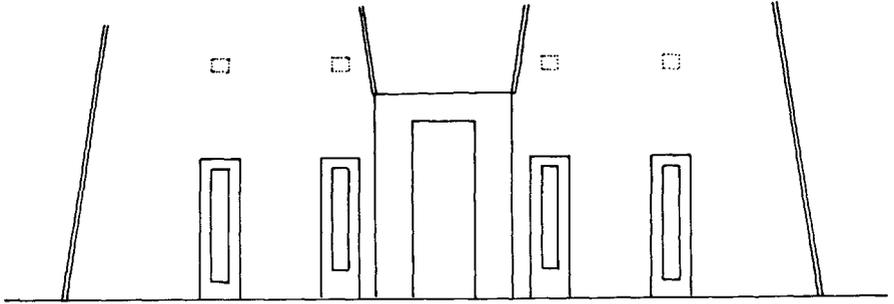


Fig. 29 proposition de reconstitution de l'élévation du IX^e pylône de Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

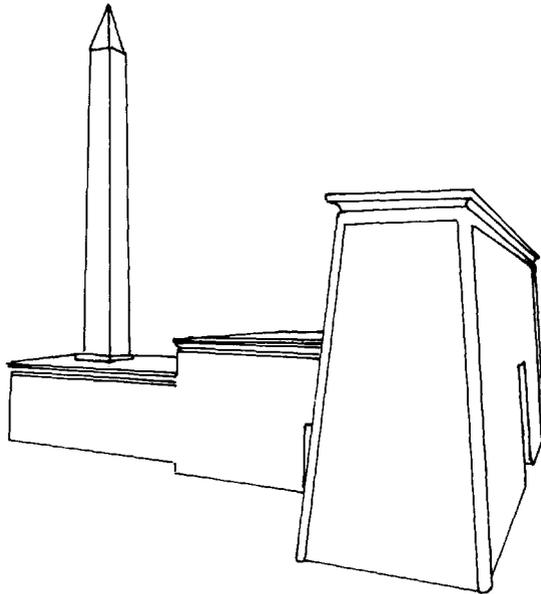


Fig. 30, proposition de reconstitution de l'élévation du pylône ramesside du Temple de l'est à Karnak, dessin d'après M. Albouy, H. Boccon-Gibod, J. -Cl. Golvin, J. -Cl. Goyon et Ph. Martinez, *Karnak, le Temple d'Amon restitué par l'ordinateur*, Paris (1989), 85.

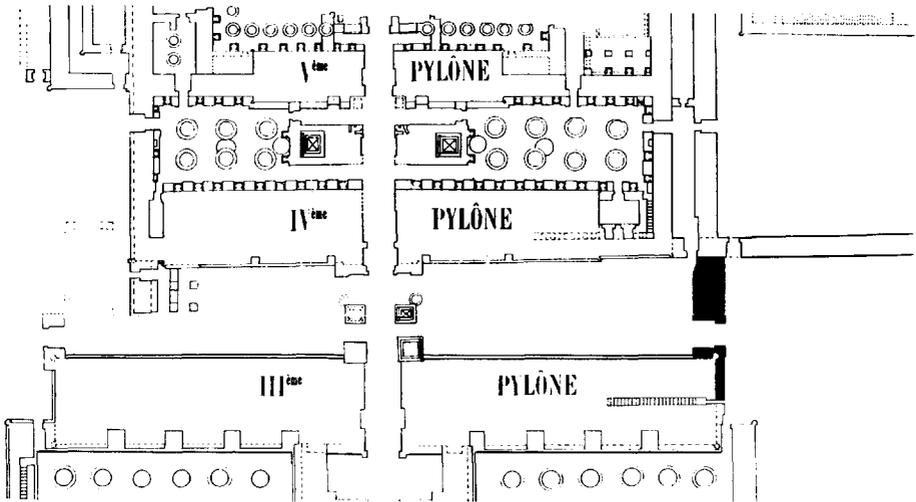


Fig. 31, le "pylône" de Ramsès IX au nord de la "Cour de la cachette" de Karnak.

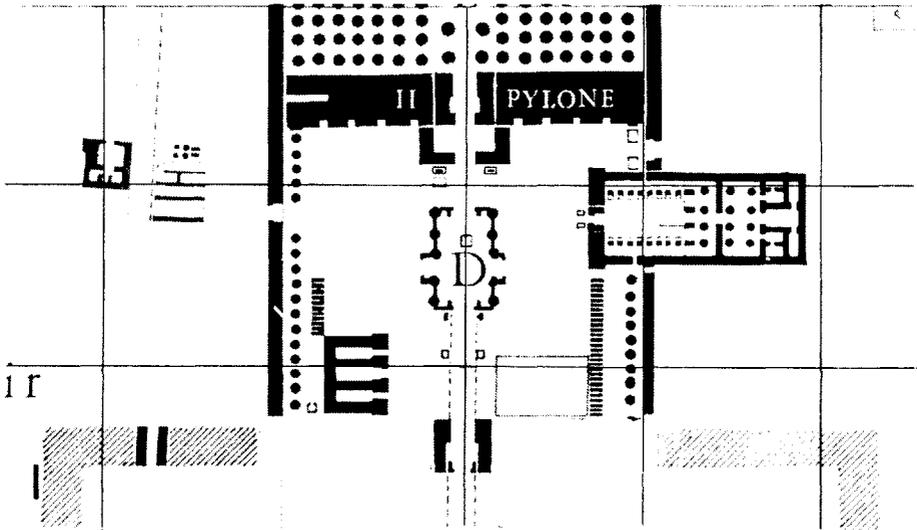


Fig. 32, plan des travaux des souverains bubastides devant le II^e pylône de Karnak.

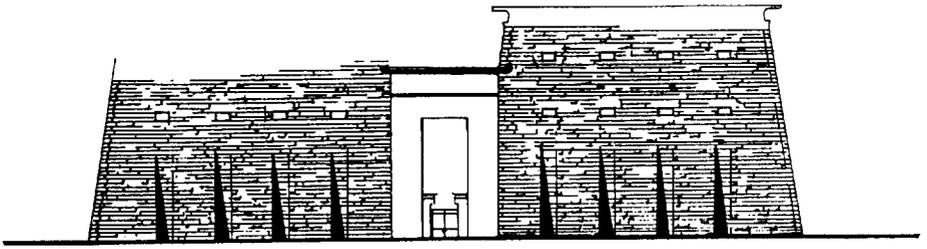


Fig. 33, élévation du 1^{er} pylône de Karnak, dessin d'après les relevés d'É. Richard (CFÉÉTK).

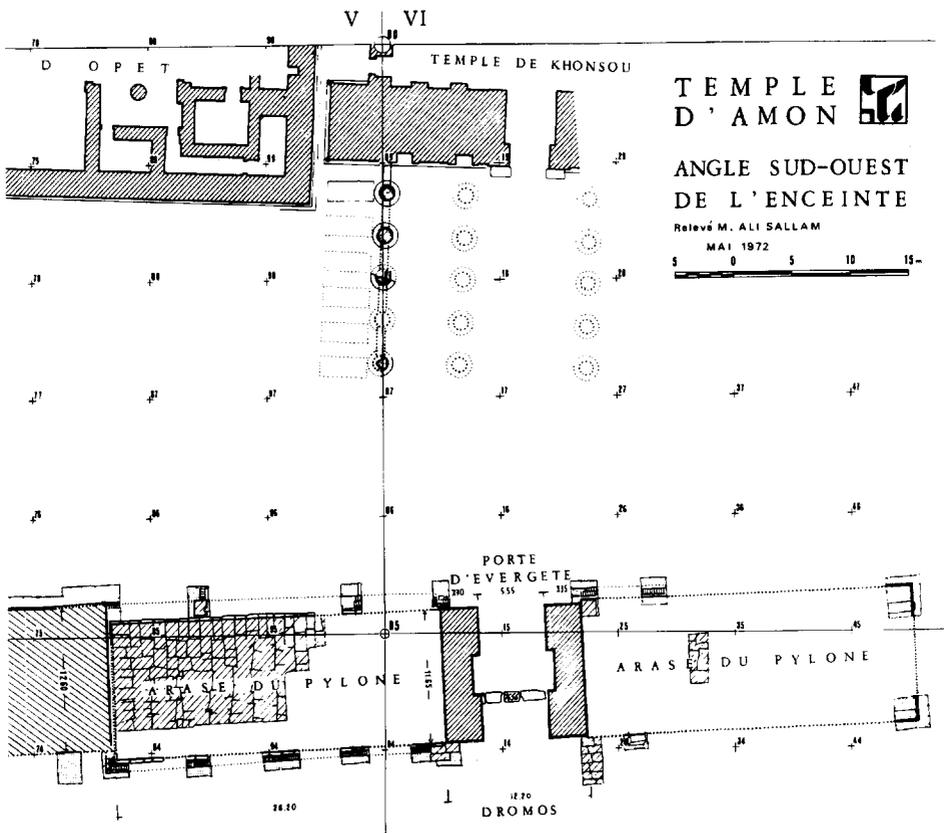


Fig. 34, plan de la fouille du "pylône" de la porte d'Évergète précédant l'accès au temple de Khonsou à Karnak, d'après J. Lauffray, Ramadan Sa'ad, S. Sauneron, *Karnak V*, 25-26 et fig. 11.

NOTES SUR UN CURIEUX RELIEF DU III^E PYLÔNE DU TEMPLE D'AMON-RÊ À KARNAK

Laurence Robert

Dans un article paru dans le *JNES* XIV¹ S. Schott étudie deux représentations situées dans le temple d'Amon à Karnak. L'une se trouve dans le temple de Ramsès III ² l'autre, sur la face est du môle nord du III^e pylône, contemporain d'Aménophis III ³. Ces deux parois sont ornées du même thème, celui d'une navigation de la barque *Ouserhat* du dieu Amon empruntée lors de certaines fêtes annuelles. Dans les deux cas, la barque *Ouserhat* est halée par une barque royale sur laquelle est gravée une scène dont l'iconographie est curieuse et unique à Thèbes : à la poupe, le roi (Ramsès III ou Aménophis III) est muni d'un aviron et effectue le geste rituel de ramer ; devant lui, sont placés les avirons et le mâtériau de gouverne sur lequel est accrochée une peau de félidé. Les reliefs sont très lacunaires et seule une partie des scènes a résisté aux années.

Pour la barque de Ramsès III, la partie supérieure du relief est conservée, on ne distingue que le bas de l'animal (croupe, pattes arrières, queue) et la patte avant droite ⁴ ; la paroi est ensuite très abîmée et aucun détail n'est visible.

Toute la partie supérieure de la barque royale du III^e pylône a disparu c'est pourquoi la scène qui nous intéresse n'est conservée qu'à moitié. Contrairement au relief de Ramsès III, le haut de l'animal est encore visible (deux pattes avant, tête). En revanche, la coque de la barque a préservé sa décoration : il s'agit de la partie supérieure d'un être humain, comprenant la tête et le buste (sans bras).

Dans les deux cas, sur la coque de la barque, sont représentés des petits torsos humains à côté de chaque rame. Pour S. Schott, l'élément décoratif majeur des deux scènes (le grand torse et le félidé) représen-

te le triomphe du roi sur les ennemis de l'Égypte, quant aux petits torses situés le long de la coque, ils ne sont que thèmes décoratifs ⁵.

Cette explication est plausible mais nous aimerions apporter quelques remarques complémentaires à l'étude de ces reliefs et plus particulièrement à la représentation du III^e pylône . Chaque élément constitutif de cette scène possède sa propre symbolique, le torse humain, le félidé, les composantes de l'équipement de la barque et, avant de proposer une solution globale, il est intéressant de les étudier séparément.

La partie de l'homme visible à l'arrière est constituée du torse (épaules sans bras et poitrine) et de la tête (fig. 1). L'homme porte une coiffure large, bombée sur les côtés et enserrée, au-dessus du front, par un bandeau. Son visage est en mauvais état mais l'on distingue parfaitement le départ d'une longue barbe qui se termine au bas du cou. Ses oreilles sont assez grandes et dépassent largement sur les côtés de la perruque.

Le torse est situé sur la coque de la barque, sous le mâtèreau de gouverne, à l'endroit où la poupe remonte légèrement (fig. 2).

Sa physionomie, sa position, sa situation font de cet homme un ennemi de l'Égypte. Il existe un grand nombre de représentations et de statues de prisonniers dont le faciès et la position sont comparables à celle du III^e pylône, c'est à dire qu'elles montrent un être humain vu de face et non de profil.

Dans notre cas, il s'agit certainement d'un prisonnier asiatique très semblable aux statuette en bois découvertes à Abousir ⁷; quant à la position, elle est identique, bien qu'incomplète, à celle des statues du temple de la pyramide de Pépi I^{er} ⁸. Les statues de prisonniers évoquées à l'instant sont entières et montrent à quel point leur position est synonyme de faiblesse et de défaite. Il est difficile de savoir si le corps du prisonnier était gravé entièrement ou seulement en partie comme il l'est sur le relief. Cette partie de la coque présente un martelage régulier tout autour du buste (figs. 1 et 2), ce qui permet d'imaginer une suite, c'est à dire un corps identique à ceux des prisonniers du temple de la pyramide de Pépi I^{er}.

En revanche, l'examen de la figure 1 montre que le relief est assez régulier autour du personnage et, il est fort possible que son "inachèvement" soit volontaire. En outre, la série de petits bustes le long de la coque est identique au grand (fig. 2) et aucun ne présente un martelage dans sa partie inférieure.

Ces bustes, au nombre de trente-deux, ont été martelés presque en totalité excepté un, placé à proximité du plus grand ⁹. Le "rescapé" ressemble à son congénère plus grand à l'exception d'un détail : sa chevelure n'est pas maintenue par un bandeau. Le nombre de ces bustes est lié à celui des avirons ¹⁰.

Avant d'avoir une signification symbolique ¹¹ ces bustes devaient être nécessaires à la navigation de la barque royale. En effet, deux possibilités s'offrent à nous : ils représentent soit des butées d'aviron avant/arrière pour empêcher l'emmêlement des pelles, soit des sorties transverses de baux ornées sous la forme de bustes humains. Aucun de ces torsos, qui sont aussi des ennemis de l'Égypte, n'est surmonté d'un animal.

La représentation de la barque est donc unique.

Nous devons donc nous en tenir à l'étude du féliné du III^e pylône, seul exemple où nous possédons encore la tête et qui puisse nous aider à identifier l'animal.

Le relief est très abîmé et les parties visibles présentent des martelages et des manques importants (fig. 1). De chaque côté de la tête les extrémités des deux pattes avant pendent, la droite étant plus complète que la gauche. Au bout de la patte droite, deux grandes griffes sortent des coussins. La tête du féliné est assez large dans sa partie supérieure et se rétrécit en direction du museau. L'oreille gauche est un peu mutilée mais il est aisé, grâce à l'autre, de discerner sa forme arrondie. À partir de l'oeil droit et du sourcil gauche, la gueule de l'animal est détruite et il est impossible de distinguer la forme du museau ni l'emplacement d'un trait caractéristique présent chez certains félinés ¹². Au-dessus des yeux, le départ d'un trait assez fin aboutit en haut du front de l'animal.

La tête dépasse largement des pattes avant et c'est au bout du museau que la rencontre se produit entre le félin et le prisonnier.

Ces quelques éléments descriptifs vont nous permettre de déterminer de quel animal il s'agit. De même que pour les représentations de prisonniers, il existe un grand nombre de scènes où un félin retient violemment un ennemi par la tête. Dans tous les cas, il est question d'un lion ou d'une lionne ¹³.

L'examen du relief du III^e pylône montre qu'il est impossible que l'animal soit un lion. On ne remarque pas la présence d'une crinière et les oreilles sont beaucoup trop petites et arrondies ¹⁴. Par ailleurs, le museau d'un lion est plus massif et plus large. C'est donc vers une autre catégorie de félins que nous devons diriger notre recherche. Deux solutions restent plausibles : le léopard (ou panthère) et le guépard.

Il est assez difficile de déterminer de quelle espèce il s'agit réellement car le relief est, d'une part, très lacunaire et ne présente, d'autre part, aucune caractéristique telle que nous pouvons en trouver sur les parois des tombes où les couleurs donnent des directions d'étude ¹⁵.

La tête du guépard *3bj mh* (*Acinonyx jubatus*) est assez petite et ronde, ses oreilles sont arrondies et courtes ¹⁶. Il est intéressant de constater que ses griffes "sont à peine rétractiles, car elles sont mues par des muscles si faibles qu'elles sont toujours abaissées" ¹⁷. En revanche, si les pattes du guépard sont longues et minces, la patte droite du félin du relief est petite (en taille) et semble puissante : il s'agit d'un trait caractéristique des léopards *3bj šm'* (*Panthera pardus*) ¹⁸. Nous avons mentionné ci-dessus les griffes rétractiles du guépard, mais les léopards sont réputés pour avoir des "griffes d'une force extraordinaire" ¹⁹.

L'étude purement descriptive de cet animal ne pouvant aboutir par manque de données, nous proposons de joindre au dossier une précision concernant la nature des animaux nommés ci-dessus et de déduire lequel pourrait se rapprocher du thème du relief.

Le guépard est un animal très timide, peu téméraire, il ne s'attaque qu'aux petites proies et en aucun cas à l'homme ²⁰. En revanche, le léopard est le type du carnassier par excellence, il est puissant et attaque ses victimes par le cou afin que la colonne vertébrale se rompe à ce niveau ²¹. Ce dernier trait de caractère semble mieux correspondre au thème que nous étudions.

Le félidé qui retient le prisonnier doit être fort, puissant. Le relief nous montre l'animal attrapant les cheveux de l'ennemi mais il faut comprendre que le point d'accroche se place à la hauteur du cou ²².

Ainsi, nous avons affaire à un animal composite dont le faciès est celui d'un guépard et dont la patte et le tempérament sont ceux d'un léopard ²³. Les Égyptiens ont certainement voulu donner à cet animal l'habileté, la finesse, la ruse et la rapidité du premier ainsi que la puissance et la force du second.

À proximité du groupe félidé-homme, en se dirigeant vers la poupe, sont placés les différents éléments du gouvernail de la barque ²⁴. Les Égyptiens dirigeaient leurs embarcations à l'aide d'avirons de gouverne dont le manche était très long et la pale très large. Ils étaient disposés sur le côté, à une certaine distance de l'étambot ²⁵.

Sur le relief, nous n'apercevons que l'aviron de babord ; il est très large et montre à quel point l'embarcation (barque royale et *Ouserhat*) devait être importante (fig. 2) ²⁶.

Le terme égyptien pour "aviron de gouverne" est :  ²⁷

Ces deux avirons étaient fixés à un mâtereau de gouverne, ce qui leur permettait d'être retenus au bordage et d'avoir une certaine stabilité.

L'extrémité inférieure du mâtereau était encastrée sur le pont de la barque ; il n'apparaît pas sur le relief car il est caché par le félidé ²⁸.

Le terme égyptien pour le mâtereau est :  ²⁹

Le relief est trop lacunaire pour l'affirmer, mais aux avirons de gouverne devait être fixé un manche en bois pour permettre au barreur de diriger plus aisément l'embarcation ³⁰.

Tout ce dispositif permettait à la barque d'être dirigée. C'est grâce à un grand nombre de rames/avirons que l'ensemble de l'embarcation pouvait évoluer.

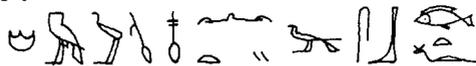
À partir de la poupe de la barque, chaque point de bordé où est fixée l'estrope est muni de deux bustes par flanc de passage de pelle ³¹. D'après la restitution de Schwaller de Lubicz, trente rames/avirons sont présentes sur ce bord, il y en aurait donc soixante pour les deux bords. Or, nous avons vu ci-dessus que trente-deux bustes avaient été représentés. Entre les deux derniers, situés à la poupe, il n'y a pas de rames/avirons. À ce niveau, sur le pont de la barque, un groupe de prêtres est placé en attitude de prosternation face au roi. Il semble que ce soit la présence de ce collègue qui ait empêché la représentation de deux rames/avirons supplémentaires. Ainsi, il devait y avoir trente-deux pelles, soixante-quatre au total ³².

Le terme retenu pour ces rames est :  var.  ³³

L'association des images aviron/guépard qu'évoquent les reliefs de Karnak n'est pas sans évoquer certains thèmes littéraires de l'eulogie royale classique. Plusieurs textes mettent en scène le guépard ou le léopard et nous constatons que parfois, le roi lui-même prend un des caractères de l'animal.

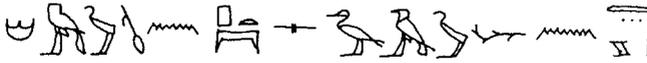
Dans un texte contemporain de Thoutmosis II, "Sa Majesté surgit semblable à une panthère après qu'elle eut entendu cela..." ³⁴. On retrouve ce thème dans la stèle d'Amada d'Aménophis II, où le roi se met "en colère comme un guépard (ou léopard)" ³⁵ et chez Merenptah où, à la nouvelle d'une invasion par des Libyens "Sa Majesté s'emporta contre eux comme une panthère." ³⁶

En ce qui concerne les avirons de gouverne, il arrive que le dieu Amon soit nommé :



"le gouvernail efficace qui ne se retourne pas (de sa trajectoire)" ³⁷.

Il est intéressant de constater que le gouvernail fait l'objet de nombreuses citations dans des textes très divers. Ainsi, nous le trouvons dans le *Conte de l'Oasien* :



“Gouvernail du ciel, étai de la terre”³⁸ et aussi



“le gouvernail ne se détournera pas (de son chemin)”³⁹

La plupart du temps, le gouvernail est lié :

- à une divinité⁴⁰ :

“L’Osiris noble et prince, l’ami unique, le bien aimé, le gouvernail du ciel, le support de la terre”⁴¹, dans le *Livre des Morts*, “Celui pour qui c’est récité, Rê sera son gouvernail, sa protection.”⁴²

- ou à un roi :



“Roi dans *Pê*, souverain de l’Égypte (*To-Meri*), étai du ciel, gouvernail de la terre.”⁴³

Ces quelques exemples nous montrent bien le lien entre le dieu, ou le roi, et le gouvernail. Ainsi, le dieu peut être comparé au gouvernail mais il peut être aussi “celui qui gouverne”. Dans un exemple extrait des documents provenant d’Athribis, P. Vernus a relevé un commentaire intéressant :

“Le père des dieux nous envoya des dieux pour nous transporter en bateau, Sopdou était notre gouvernail ; les dieux s’unissaient pour veiller sur nous, chacun d’eux à son poste : *Hnty* - *hty* manœuvrait le gouvernail pour nous.”⁴⁴

Dans ce cas, le terme *hmvw* est précédé d’un mot qui précise que le sujet est acteur :



Le sujet est très souvent un dieu comme c’est le cas ci-dessus.

V. Vogelsang, dans son commentaire du *Conte de l’Oasien* a relevé plusieurs exemples :

Nous avons à la poupe de la barque royale du III^e pylône une représentation rare d'un thème fréquent et qui peut s'expliquer ainsi : d'une part, le félidé représente le roi dont le tempérament est celui d'un léopard (ou panthère). Il tient dans sa gueule un ennemi asiatique de l'Égypte : il s'agit du thème du massacre du prisonnier et de la domination de l'Égypte sur les contrées étrangères par l'intermédiaire du roi. D'autre part, les avirons de gouverne de la barque représentent soit le dieu Amon, soit le roi lui-même. Ce dernier est en quelque sorte l'aviron de l'Égypte et l'ennemi est terrassé par le gouvernail du Double-Pays ⁵².

Quant aux rames/avirons (*wsw*), nous avons vu qu'entre chacune d'elles, sur la coque, est figuré un prisonnier identique à celui de la poupe. Ces représentations ne sont pas fortuites et nous pensons que chaque rame frappe, par son mouvement régulier, le torse des ennemis de l'Égypte ⁵³.

L'emplacement du thème étudié, à la poupe de la barque, est très compréhensible : c'est ce dispositif de gouvernail qui permettait à la barque royale de haler et de diriger la grande *Ouserhat* d'Amon et de l'amener à sa destination, Louqsor ou la rive ouest de Thèbes. Toutes ces précautions sont donc nécessaires pour que le voyage se déroule sans encombre.

La scène de massacre que nous venons d'étudier se trouve à "gauche" (babord) de la barque royale. Bien sûr, la partie droite (tribord) est absente mais, il est fort probable que le même genre de tableau devait y être gravé. Nous avons vu que le prisonnier tenu par le félidé avait toutes les caractéristiques d'un Asiatique et, nous proposons de voir, sur l'autre flanc de la barque, la même scène avec un prisonnier nubien. Ainsi, de chaque côté de la barque seraient représentés les ennemis les plus septentrionaux et les plus méridionaux des Égyptiens. Cette scène, à cet endroit dans le temple d'Amon-Rê à Karnak, n'est pas fortuite. Sous Aménophis III, le III^e pylône formait l'entrée occidentale principale du temple. Deux précautions sont donc à prendre : l'une concernant l'emplacement du pylône, l'autre, le thème même du relief.

Aussi, en partant de la proue de la barque royale et en se dirigeant vers la barque du dieu Amon, la scène se déroule comme suit :

Le roi ouvre le chemin du dieu et, dès la proue de sa barque, effectue le rituel du massacre de l'ennemi. Tout le long de la coque, les torsos des prisonniers sont "dominés" par les rames/avirons. À la poupe de la barque, le roi regarde dans la direction du dieu Amon (fig. 2). Entre la barque royale et la barque divine, le roi et le dieu sont acteurs par l'intermédiaire du dispositif de gouvernail et dominant les pays étrangers de l'Égypte. À partir de cet endroit, nous aboutissons à la proue à tête de bélier de l'*Ouserhat*. L'animal regarde dans la direction de la barque royale, la scène change de sens, le roi a donc ouvert son chemin au dieu Amon ⁵⁴.

Il est fréquent de voir, à la proue et à la poupe des barques royales, une petite cabine à l'intérieur de laquelle est représentée une scène de massacre de l'ennemi de l'Égypte. Nous avons répertorié un grand nombre de ces barques pour l'ensemble de Thèbes et seules celles d'Aménophis III et de Ramsès III présentent le thème étudié ci-dessus. Le III^e pylône du temple de Karnak est très proche du temple de Ramsès III et nous pensons que ce dernier a copié le thème sur le monument de son prédécesseur ⁵⁵.

Les décorations du III^e pylône et de son vestibule (*sbht*) ont souvent posé problème et de nombreux détails ont fait dire que certaines parties du relief étaient contemporaines du règne d'Aménophis IV.

Entre 1958 et 1964, des fouilles ont eu lieu à proximité du môle nord du III^e pylône. La paroi ouest de ce monument était cachée par le mur sud de la salle hypostyle (de Sêti I^{er}). Ce mur fut séparé de la paroi du pylône et, en même temps, la paroi nord du vestibule fut démontée. Très tôt, les reliefs qui recouvraient cette paroi furent datés du règne d'Aménophis IV ⁵⁶. La scène qui recouvre cette paroi est une scène inachevée de massacre d'ennemis par un souverain ⁵⁷. R. Sa'ad la compare à une *talatat* ⁵⁸ où le roi Aménophis IV effectue le rituel du massacre. De plus, les quelques signes hiéroglyphiques restants permettent à l'auteur d'appuyer son hypothèse de datation. Cette partie du vestibule est donc bien contemporaine des premières années du futur

souverain d'Amarna ⁵⁹. Un autre relief, concernant cette fois la face est du pylône, intervient dans notre propos. Sur la barque *Ouserhat* d'Amon, deux personnages sont martelés et ont été remplacés par d'autres scènes ⁶⁰. Plusieurs auteurs ont étudié ces reliefs et en ont déduit que ce roi (il est coiffé du *khéprech*) ne pouvait être qu'Aménophis IV ⁶¹.

À ces quelques éléments, qui concernent une discussion chronologique, nous proposons de verser au débat quelques données supplémentaires.

Il existe un ensemble de talatat très intéressant provenant d'Hermopolis dont le thème est proche de celui que nous étudions ⁶².

Il s'agit de la barque royale de la reine Nefertiti. À la poupe, les avirons, dont les extrémités sont surmontées par la figure royale, sont fixés aux mâtereaux de gouverne. À l'intersection de ces éléments est accrochée une peau de félidé ; sur la coque, on remarque une série d'hommes dont certains sont à genoux et d'autres debout mais tous effectuant le geste de prosternation. Sans aucun doute, il s'agit de prisonniers de l'Égypte. Même si les éléments ne sont pas totalement identiques au relief du III^e pylône, le thème en est très proche ⁶³.

En outre, en examinant encore les deux représentations, nous remarquons un détail très intéressant : à partir du mâtereau de gouverne et en se dirigeant vers la poupe, sont gravées de petites marches d'escalier menant, dans le cas de la barque de Nefertiti, à une estrade sur laquelle est placée la petite cabine avec la représentation du massacre des ennemis. Dans le cas du III^e pylône (fig. 2), seulement trois marches ont subsisté mais il est à peu près certain qu'elles menaient à une cabine. Ce détail retient notre attention car nous n'en trouvons aucune autre représentation sur les autres barques royales des temples de Thèbes. Ajouté aux autres parties de relief supposées être contemporaines d'Aménophis IV, nous proposons un élément supplémentaire pour la datation de certaines scènes du III^e pylône. Ainsi, les nombreux martelages de cette partie de la barque royale (têtes de rameurs et de prêtres, bustes des "petits" prisonniers, région située sous le

“grand” buste) confortent l’hypothèse d’une datation de ces scènes attribuables au début du règne du futur souverain d’Amarna ⁶⁴.

Ainsi, ce relief pouvant passer inaperçu dans l’ensemble du III^e pylône, nous renseigne d’une part sur une forme rare de la domination du roi sur les ennemis de l’Égypte, thème placé à un endroit crucial de la barque puisque c’est à partir de là que se décide le bon fonctionnement de la grande *Ouserhat* d’Amon. D’autre part, en examinant certains détails, il nous aura permis de proposer une datation postérieure au règne d’Aménophis III pour cette partie du III^e pylône.

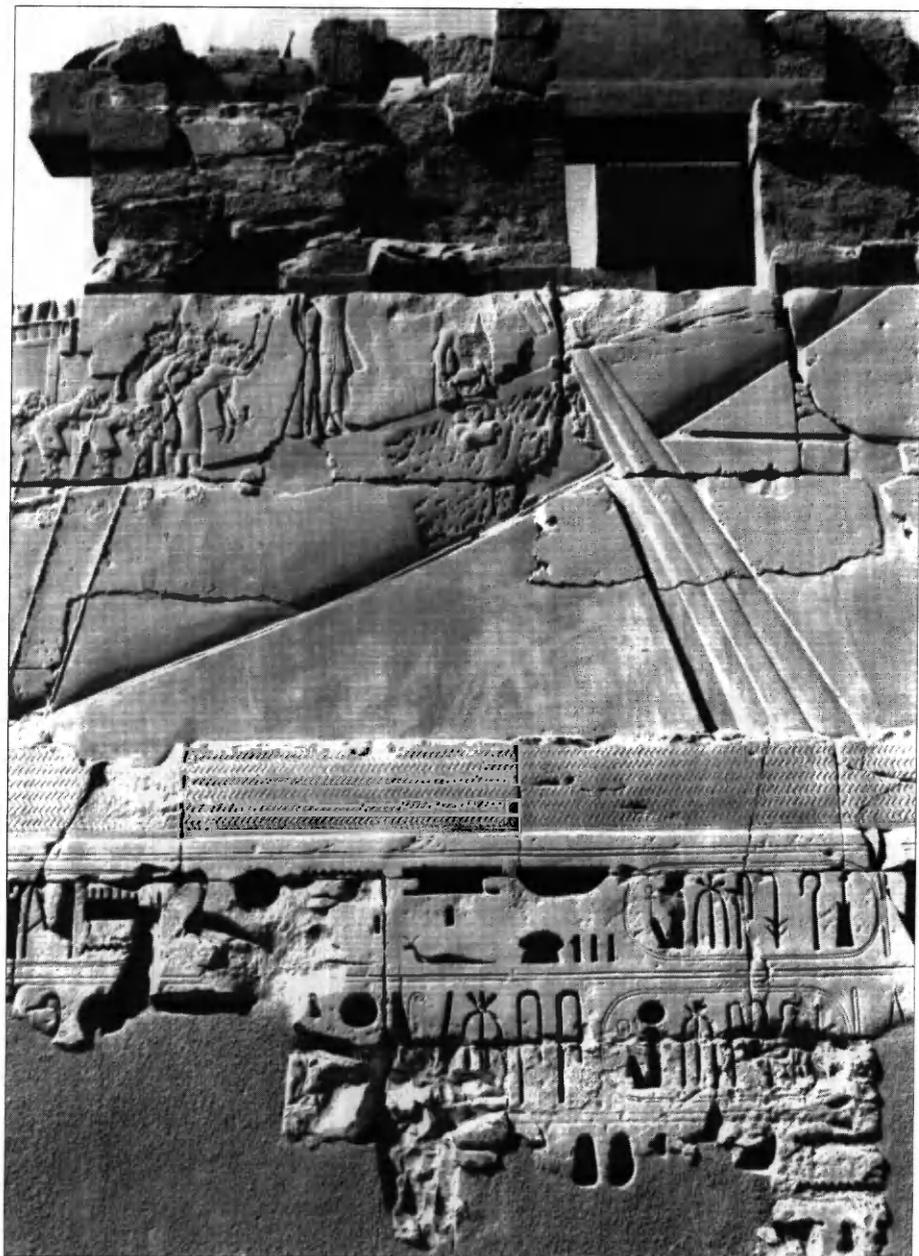


Fig. 1 : Scène de la poupe de la barque royale située sur la face est du môle nord du III^e pylône.

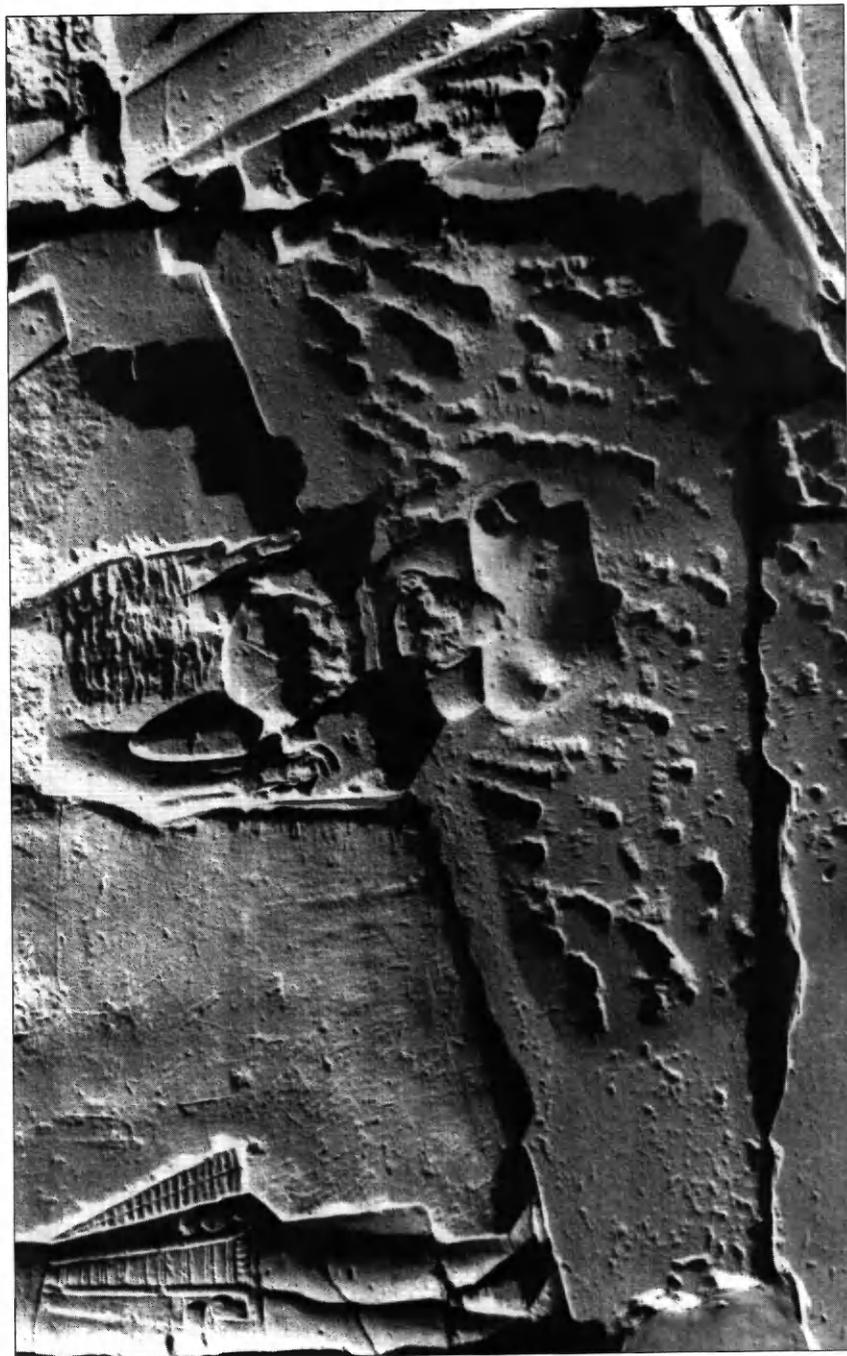


Fig. 2 : Détail de la scène précédente : le félinidé et l'ennemi Asiatique.

NOTES

- 1) S. Schott, *Ein Ungewöhnliches Symbol des Triumphes über Feinde Aegyptens*, *JNES* XIV, (Avril 1955/2), pp. 97 à 99.
- 2) The Epigraphic Survey, *Reliefs and Inscriptions at Karnak*, vol. II, OIP XXXV, (1935), pl. 88.
- 3) G. Legrain et E. Naville, *L'aile Nord du pylône d'Aménophis III à Karnak*, *Annales du Musée Guimet* XXX, Paris, (1902), pl. 4A.
- 4) L'animal est "accroché" au mâtereau de gouverne par la queue, la tête en bas.
- 5) S. Schott, *o.c.*, p. 98.
- 6) Nous nous attacherons à l'étude du relief du III^e pylône en donnant, à la fin de ce texte, une explication sur la présence du même thème dans le temple de Ramsès III, situé à peu de distance du pylône d'Aménophis III. Le détail du III^e pylône nous intéresse d'autant plus que nous l'avons noté et abordé lors d'une étude pour l'obtention de la maîtrise d'égyptologie : *Le III^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, date et histoire : les inconnues*, Mémoire de maîtrise d'Histoire - Égyptologie de l'Université Lumière Lyon II, sous la direction de Monsieur J.-Cl. Goyon, *inédit*, (1989-1990), pp. 137-138.
- 7) M. Verner, *Les statuettes en bois d'Abousir, Rd'É* 36, (1985), pp. 145 à 152, pls. 6 à 8.
- 8) J.-P. Lauer et J. Leclant, *Découvertes de statues de prisonniers au temple de la pyramide de Pépi Ier, Rd'É* 21, (1969), pp. 56 à 62, pls. 8 à 10.
- 9) Nombre proposé d'après la restitution de R. A. Schwaller de Lubicz, *Les temples de Karnak, contribution à l'étude de la pensée pharaonique*, Collection "Architecture et Symboles sacrés", Dervy-Livres, Paris, (1982), tome 2, pl. 55.
- 10) *Cf. infra*, p. 6 pour le nombre des avirons.
- 11) *Cf. infra*, p. 9.
- 12) Par exemple une ligne sombre partant de chaque œil et se dirigeant vers le museau.
- 13) Nous donnons ici quelques exemples de ces scènes : U. Schweitzer, *Löwe und Sphinx im Alten Ägypten*, (1948), pl. XII, 2-3-4 * Centenaire de l'IFAO, Musée du Caire, Le Caire, (1981), pls. 46-54 * W. C. Hayes, *The Scepter of Egypt I, from the Earliest Times to the End of the Middle Kingdom*, (1953), p. 225, fig. 141 * *Ancient Art*, The Norbert Schimmel Collection, (1974), pl. 202.
- 14) La crinière du lion serait visible au niveau des oreilles et sous le cou de l'animal.

- 15) Les félidés sont souvent reconnaissables grâce à la couleur de leur peau et surtout aux taches plus ou moins arrondies et larges selon l'espèce. Cf. le catalogue de l'exposition : *Les chats des pharaons, 4000 ans de divinité féline*, Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles, 27 Oct. 1989 - 25 Fév. 1990, pp. 50-52. Nous aurons recours, par la suite, à deux ouvrages spécialisés dans l'étude des mammifères : J. Dorst et P. Dandelot, *A Field Guide to the Larger Mammals of Africa*, London, (1970), 287 pp., 44 pls * A. Menegaux, *La vie des animaux illustrée : les Mammifères*, Paris, tome I, 543 pp.
- 16) J. Dorst et P. Dandelot, *o.c.*, p. 145 et A. Menegaux, *o.c.*, p.303.
- 17) A. Menegaux, *ibid.*
- 18) J. Dorst et P. Dandelot, *o.c.*, p. 144.
- 19) A. Menegaux, *o.c.*, p. 251.
- 20) J. Dorst et P. Dandelot, *o.c.*, p. 146 et A. Menegaux, *o.c.*, p. 304.
- 21) J. Dorst et P. Dandelot, *o.c.*, p. 145.
- 22) La scène est gravée à plat pour qu'il soit plus facile de distinguer tous les éléments du décor.
- 23) Il n'est pas rare de trouver sur les parois des tombes des guépards avec des taches de léopards.
- 24) Pour l'étude des éléments de la barque, nous nous référerons à Ch. Boreux, *Etude de nautique égyptienne, MIFAO L*, (1925), 569 pp.
- 25) Ch. Boreux, *o.c.*, p.387. Étambot : armature extérieure des extrémités de l'embarcation.
- 26) Le haut de chaque aviron devait se terminer par une tête de roi, Cf. Epigraphic Survey, *o.c.*, pl. 88.
- 27) *Wb* III, p. 80 ; Ch. Boreux, *o.c.*, p. 448 : "Ce mot est sans doute l'un de ceux dont le sens est le mieux établi dès les plus anciennes époques."
- 28) L'animal est attaché au sommet du mâtereau par la queue, la tête en bas ; ce détail est visible sur la barque du temple de Ramsès III, Epigraphic Survey, *o.c.*, pl. 88.
- 29) Ch. Boreux, *o.c.*, p. 445 : "mâtereau auquel les Égyptiens ont commencé, à partir de la V^{ème} dynastie, à assujettir l'aviron de gouvernail."
- 30) Ch. Boreux, *o.c.*, p. 398. Il est visible sur la barque de Ramsès III, Epigraphic Survey, *o.c.*, pl. 88.
- 31) Ch. Boreux, *o.c.*, p. 338 : "Les rames étaient attachées à des estropes. Mais ces estropes, au lieu d'être fixées à des tolets, passaient dans un couloir oblique ménagé à l'intérieur du bastingage."

- 32) La présence des éléments de bordé sous le groupe de prêtres conforte cette hypothèse.
- 33) *Wb I*, p. 394.
- 34) L. Gabolde, *Thoutmosis II, Documents - Etat des questions et problèmes*, Maîtrise d'Histoire de l'Université Lumière Lyon II, sous la direction de Monsieur J.-Cl. Goyon, Inédit, (Juin 1983), pp.221-222.
- 35) Ch. Kuentz, *Deux stèles d'Aménophis II, Bd' É 10*, (1925), p. 7.
- 36) N. Grimal, *Les termes de la propagande royale égyptienne de la XIXème dynastie à la conquête d'Alexandre*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Tome VI, (1986), p. 409, note 1396.
- 37) *Belegstellen III 80, 16* (tombe de *Sennefer*). Voir aussi J.-P. Corteggiani, *Une stèle héliopolitaine d'époque Saïte*, dans *Hommages Sauneron I*, (1979), pp. 127-128. L'auteur traduit : "(J'étais) le gouvernail efficace qui ne dérive pas." Dans P. Barguet, *Le Livre des Morts des anciens Egyptiens*, Paris, (1967), chapitre 122, une phrase est notable : "Chercheur de la bonne direction est le nom du gouvernail."
- 38) F. Vogelsang, *Kommentar zu den Klagen des Bauern, UGAA 6*, (1964), p. 85 (90).
- 39) *idem*, p. 85 (91).
- 40) Nous ne donnons que quelques exemples des nombreuses citations concernant le gouvernail. Les titres où le dieu ou un roi sont assimilés au gouvernail sont fréquents. Pour d'autres références, se reporter au *Wb III*, 80 (16) - 81 (10) et au *Belegstellen* équivalent et à R. El Sayed, *Documents relatifs à Saïs et ses divinités, Bd' É 69*, (1975), p. 126, note b.
- 41) R. El Sayed, *o.c.*, pp. 124-125.
- 42) P. Barguet, *o.c.*, chapitre 148, p. 208.
- 43) *Urk. IV*, pp. 16-17 (Ahmosis).
- 44) P. Vernus, *Athribis, Textes et documents relatifs à la géographie, aux cultes et à l'histoire d'une ville du delta égyptien à l'époque pharaonique, Bd' É 74*, (1978), p. 401.
- 45) *Wb III*, 81 (10).
- 46) V. Vogelsang, *o.c.*, p. 135.
- 47) *idem*.
- 48) V. Condon, *Seven Royal Hymns of the Ramesside Period, MÄS 37*, (1978), pp. 14 et 22.
- 49) *Wb III*, 81 (14-15). Il s'agit d'une forme nisbé de *hmw*.
- 50) F. Vogelsang, *o.c.*, p. 169 (221), voir aussi *idem*, p. 115 (126).

51) G. Lefebvre, *Monuments relatifs à Amon de Karnak*, *ASAÉ* 24, (1924), pp. 133-134.

52) Les nombreux exemples vus ci-dessus montrent que roi/dieu = aviron de gouverne et qu'ils sont les acteurs principaux de cette scène.

53) Le terme égyptien est peut-être à rapprocher du sens premier de *wsr* : puissance (*Wb* I, 360 (7)).

54) Nous pouvons comparer cette scène à des éléments architecturaux : la barque royale peut être comparée à un "pylône" dont les flancs se développent vers l'arrière où le roi accomplit un massacre. Il ouvre la marche face au dieu. Si le roi ouvre le chemin du dieu, on se retrouve dans un contexte de "dromos"/avant-porte à décor de prisonniers.

55) S. Schott, *o.c.*, pp. 98-99, pense que les deux scènes présentent trop de détails différents pour avoir été copiées.

56) S. Sauneron et J. Vérité, *Fouilles dans la zone axiale du III^e pylône, Kêmi* XIX, 1969, p. 250, rappellent le problème de chronologie architecturale concernant cette partie du temple de Karnak. Voir aussi R.Sa'ad, *Les travaux d'Aménophis IV au III^e pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, Kêmi* XX, 1970, pp.187 à 193.

57) R. Sa'ad, *o.c.*, figs. 1 et 3.

58) R. Sa'ad, *o.c.*, fig. 2.

59) R. Sa'ad, *o.c.*, p. 188 : "En conclusion, la scène de massacre est très probablement de l'époque d'Aménophis IV qui a participé à la construction du III^e pylône et l'a achevé à la mort de son père en lui adjoignant un vestibule."

60) R. Sa'ad, *o.c.*, fig. 4 a/b.

61) R. Sa'ad, *o.c.*, p.193 et voir aussi W. J. Murnane, *The Bark of Amun on the Third Pylon at Karnak, JARCE* XVI, (1979), pp. 11 à 27.

62) J. D. Cooney, *Amarna Reliefs from Hermopolis in American Collections*, Brooklyn Museum, (1965), fig. 51/51 a et p. 82.

63) R. Engelbach, *Riqqeh and Memphis* VI, (1915), pl. LIV. Sur un bloc retrouvé à Memphis contemporain du règne d'Akhenaton, une scène identique est gravée. Malheureusement, elle est très lacunaire mais nous distinguons le haut d'une barque royale. À l'intersection des mâtereaux de gouverne et des avirons, il y a une peau de félidé.

64) Le nombre de scènes de massacre s'élevait donc à quatre pour le III^e pylône : sur le vestibule, à la proue, sur la coque et à la poupe de la barque royale.

QUELQUES ASPECTS DE L'HABILLEMENT EN ÉGYPTE PHARAONIQUE¹

Sylvia Couchoud

Nos informations sur le sujet proviennent de deux sources différentes et quelquefois contradictoires. D'une part nous pouvons étudier les dessins et reliefs sur les murs des tombes et les vêtements sculptés sur le corps des statues. D'autre part nous possédons beaucoup de vêtements et de tissus qui sont parvenus intacts jusqu'à nous.

Il faut interpréter les deux sources avec un grand sens critique. Il est rare qu'on ait trouvé exactement les vêtements représentés sur les murs et il est tout aussi rare qu'on ait reproduit sur les reliefs les habits trouvés dans les tombes.

Sur les dessins, on voit les hommes presque toujours en pagne et torse nu. Ceci semble peu adapté à l'hiver égyptien qui peut être très froid. Il ne s'agit donc pas ici de la réalité quotidienne. En ce qui concerne les tissus retrouvés, on constate qu'ils ne sont que très rarement cousus. Ils étaient plutôt destinés à être drapés, noués ou retenus par une ceinture. De ce fait, il est très difficile de juger de leur utilisation précise.

Les tissus sont principalement de lin. On utilisait également la laine mais elle n'était pas considérée comme une matière noble. Elle était réputée impure et pour les prêtres, dans les temples, il était même interdit de la porter. Le coton arrive en Égypte avec Alexandre le Grand, en provenance des Indes. Quant à la soie, elle n'arrivera qu'avec les Romains, importée de Chine. Par contre le lin existe en Égypte depuis très longtemps. On a trouvé des traces de tissu de lin au Fayoum remontant à 5000 ans avant notre ère.

1) Cet article n'aborde qu'un des aspects de la vie quotidienne égyptienne, thème du cours assuré par Sylvia Couchoud, dans le cadre de la Formation continue de l'Université Lumière-Lyon 2.

La fabrication des tissus est très bien connue par les peintures funéraires des tombes où l'on peut admirer comment on arrache les jeunes plantes vertes et souples pour les tissus très fins ou, plus tard, les plantes un peu jaunies pour les tissus plus épais et plus solides. On peut suivre le procédé de filage à l'aide de fuseau et le tissage avec les métiers à tisser. La grande majorité des tissus sont à trame simple : on passe un fil de trame alternativement par-dessus et par-dessous le fil de chaîne et on alterne l'ordre dans la course suivante. Par cette méthode très simple on peut obtenir des tissus de qualité et d'aspect très varié. Des fils fins à trame large donneront un tissu fin et transparent, un genre de gaze. Par contre des fils plus gros à trame serrée donneront un tissu lourd et compact. Entre ces deux extrêmes, il y a beaucoup de possibilités en alternant plusieurs procédés. Par exemple un fil épais ou coloré dans un tissu fin peut devenir très décoratif.

Les tissus de lin fin, venant d'Égypte, étaient très renommés dans l'antiquité et exportés dans toute la Méditerranée; à une époque plus tardive, les belles Romaines en raffolaient. On pouvait les teindre, les plisser à l'aide d'une planche à rayure (fig. 4), les orner de franges ou de galons multicolores (fig. 10).

Une source particulièrement riche en tissus et vêtements est la tombe inviolée d'un architecte à Deir el-Medineh, la cité des artisans des tombes royales, nommé Kha et de sa femme Merit, vivant sous le règne de Thoutmosis III. Nous sommes donc assez bien renseignés sur les différents vêtements d'un fonctionnaire assez élevé du Nouvel Empire. Tous ces objets sont exposés au Musée égyptien de Turin. Nous possédons également des vêtements et des tissus des autres périodes de l'histoire égyptienne, qui nous permettent de suivre la mode vestimentaire sur trois mille ans d'histoire.

Le vêtement de base pour les hommes, du simple fellah jusqu'à Pharaon, était un pagne ou une jupe plus ou moins long. Les femmes portaient un fourreau, en général très près du corps (fig. 3, 5, 18). A ces vêtements de base, s'ajoutent des tuniques, des manteaux ou des écharpes. Cette garde-robe qui semble assez restreinte permet tout de même de nombreuses combinaisons (fig. 9, 12, 18). Les habits des

hommes présentent une variété plus grande que ceux des femmes par le fait que les hommes portaient des habits distincts selon leurs fonctions (fig. 6, 9, 14). Pour les femmes, cet aspect se limite aux danseuses, pleureuses et servantes (fig.8).

Les pièces de tissus trouvées, datant de la préhistoire, quelquefois très belles, très fines et joliment peintes, ne nous donnent aucune indication quant à la façon dont elles étaient portées. Mais peut-être s'agissait-il de draps, de nappes ou de linceuls et non pas de vêtements.

À l'Ancien Empire, les femmes portent des robes-fourreaux très collantes qui ne correspondent à aucune réalité (fig. 5, 18). Il est difficile d'imaginer comment ces robes étaient enfilées ou enlevées, ni quelle pouvait être la liberté de mouvement laissée à la femme ainsi vêtue. On n'a retrouvé aucun modèle de ce genre ce qui laisse penser que les représentations voulaient mettre en valeur les détails du corps féminin plus que la réalité ne le permettait. Ce fourreau s'arrête en général sous la poitrine qui reste apparente; il est retenu par une ou deux bretelles. À la fin de l'Ancien Empire les femmes se mettent à porter des tuniques plus larges. Par contre les déesses, sur les représentations, gardent la robe-fourreau pendant toute l'histoire de l'Égypte.

Dès l'Ancien Empire (fig. 1) on trouve des tuniques cousues, souvent avec des manches. Elles sont confectionnées en réunissant plusieurs morceaux de tissus. Un orifice est découpé pour passer la tête et une fente que l'on pouvait fermer par un lacet, est ménagée sur le devant. Les étoffes de cette sorte, généralement finement plissées, ont été trouvées en majorité dans des tombes de femmes. Ces tuniques montrent des traces d'usure ou sont tachées aux aisselles, bien qu'il semble qu'elles étaient lavées et repassées avant d'être ajoutées au trousseau funéraire. D'autres modèles, au contraire, par leur forme ou leur taille, étaient confectionnés uniquement à des fins funéraires. Soit ils étaient trop longs et trop étroits, soit trop grands comme la tunique qui se trouve à Tübingen (3,18 m x 1,70 m).

Du Nouvel Empire nous possédons une importante quantité de vêtements et de tissus. À côté des morceaux de tissu non identifiables,

on a trouvé des châles, des triangles servant de sous-vêtement, probablement à nouer comme les étoffes triangulaires pour les nourissons (fig. 11), des tissus pour pagnes, des jupes courtes et longues et des tuniques cousues. La tombe riche et complète de l'architecte Kha de Deir el-Medineh présente toute une collection de tuniques, soit à manches courtes, soit à manches longues, en tissu très fin ou épais. Elles sont ornées de franges ou de galons (fig. 10). La forme n'a pas changé depuis l'Ancien Empire. Il s'agit toujours d'un morceau de lin (environ 2,50 m x 1 m) plié en deux, cousu sur les côtés jusque sous les bras et pourvu d'un trou pour passer la tête. Kha possédait au moins 50 pièces triangulaires de sous-vêtement, des tuniques et des pagnes par dizaines et des châles de différentes épaisseurs pour l'hiver. Tous ces vêtements étaient bien lavés, repassés et marqués à son nom mais présentaient tous des traces d'usure. On peut donc s'imaginer Kha avec son léger caleçon triangulaire recouvert d'un pagne noué ou maintenu par une ceinture, le haut du corps couvert d'une tunique légère. En hiver, il portait sans doute une tunique un peu plus épaisse et des châles noués autour des épaules.

À en juger d'après les peintures des tombes, les femmes ajoutaient à leur robe, au Moyen Empire, des filets de perles. Les robes sont souvent plus colorées ou brodées. Par contre, au Nouvel Empire, elles portent sur leur fourreau collant des tuniques transparentes, larges et vaporeuses. Il semble que ces tuniques étaient faites de tissus tombant en deux pans des épaules, retenus par des châles noués sous la poitrine (fig. 12).

Pour les hommes on a une grande variété de vêtements par fonction. Les paysans et les ouvriers travaillaient soit nus, soit en vêtu d'une simple pièce triangulaire nouée (fig. 14, 16). Mais le pêcheur, qui arrache la dangereuse épine armant la nageoire dorsale des siluridés, porte un pagne toujours bien distinct des autres pêcheurs. Le juge avait un signe Maât sur sa tunique, le vizir, un corselet tressé pendant les cérémonies dans la salle d'audience. Le prêtre "sem" qui accomplissait les rites funéraires, portait une peau de panthère, les autres prêtres, de longues robes blanches archaïsantes.

Le roi avait lui aussi des tenues très différentes suivant ses fonctions : des corselets variés, de larges ceintures décorées et, lors des batailles, une petite veste à manches. Ramses II portait un vêtement en cuir ouaté en forme de courte cuirasse qui combinait corselet et pagne, et qui était couvert de petites plaques de métal.

Les Nubiens portaient en Égypte une protection des reins en cuivre portée sur leur vêtement en lin et ornée d'une queue de félin (fig. 13). Cette tenue était adoptée par les soldats, les marins, les travailleurs de force etc... Le surveillant des ouvriers, sur les chantiers, portait sur son pagne court une jupe longue et transparente (fig. 17). Les ouvriers eux-mêmes portaient pour les travaux salissants ou pénibles de larges bandes d'étoffe autour des reins. Souvent on voit aussi des bandes nouées en croix autour de leur poitrine.

Si les trouvailles en tissus et vêtements réels coïncident quelquefois difficilement avec les représentations sur les murs ou les statues, on commence tout de même à se faire une idée de plus en plus précise de l'habillement des anciens Égyptiens. Longtemps on a laissé les tissus trouvés lors des fouilles dans les caisses des réserves des musées. Mais depuis peu on effectue d'importantes recherches à ce sujet et l'avenir nous apprendra encore beaucoup de choses intéressantes sur l'habillement des Égyptiens de l'Antiquité.



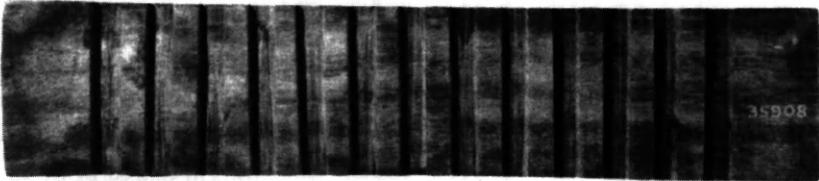
1. Une tunique de la I^{ère} Dynastie (après restauration). Ce vêtement est composé et cousu de plusieurs morceaux de tissu; le haut et les manches sont plissés



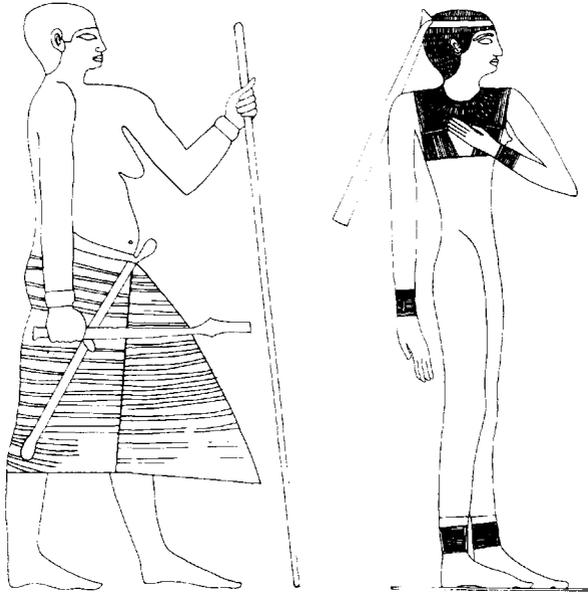
2. Tunique plissée horizontalement provenant d'une tombe de Naga ed-Der de la VI^e Dynastie (Museum of Fine Arts, Boston)



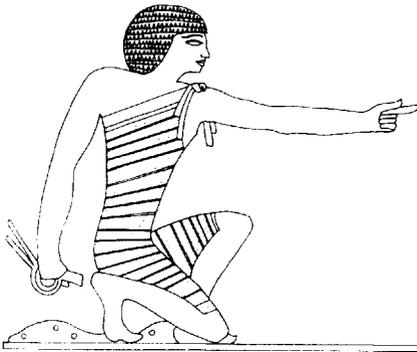
3. Deux robes féminines à manches longues de Deshasheh (V^e Dynastie); le haut est plissé)



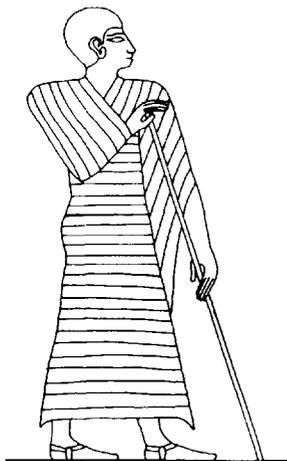
4. Bois à plisser le tissu. Vue de dessus et de profil (British Museum)



5. Un haut fonctionnaire et sa femme sous la VI^e Dynastie
(d'après Simpson, *The mastabas of Qar and Idu*, 1976)



6. Un chasseur de la V^e Dynastie en fourreau retenu sur l'épaule (d'après Davies, *The mastabas of Ptahhetep and Akhetetep at Saqqarah I*, 1900)



7. Manteau rayé horizontalement, tombe de Djehutihotep à el-Bersheh, XII^e Dynastie (d'après Newberry, *El Bersheh* I, 1894)

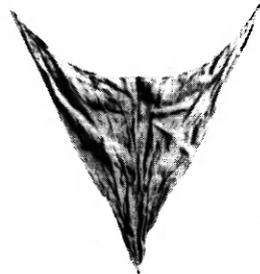
8. Pleureuses de la XVIII^e Dynastie (tombe de Neferhotep à Thèbes); leurs robes sont simplement nouées sous la poitrine, laissant les seins découverts



9. le vizir Ramose, XVIII^e Dynastie (tombe de Thèbes); longue jupe retenue sous les bras par une ceinture



10. Deux tuniques légères et une tunique d'hiver de Kha, tombe N° 8 à Deir el-Medineh (d'après Schiaparelli, *Relazione II*, 1927); la tunique chaude est ornée d'un galon le long des lisières



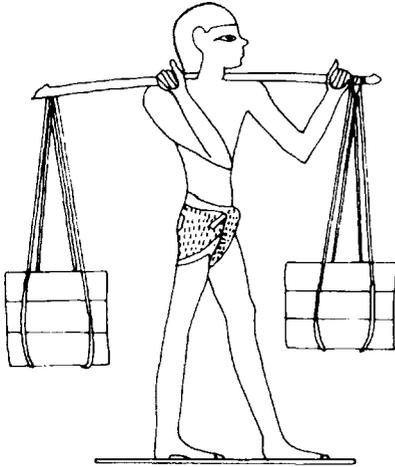
11. Pile de sous-vêtements triangulaire de Kha; à droite, sous-vêtement triangulaire déplié



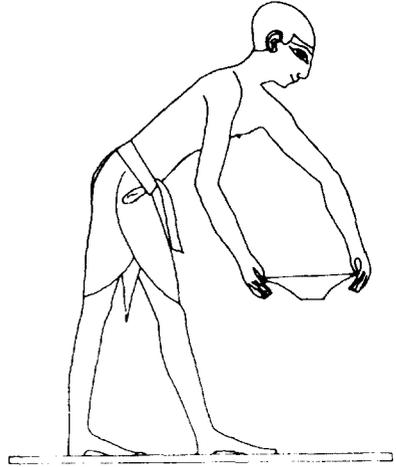
12. Un fonctionnaire et sa femme de la XVIII^e Dynastie
(d'après Davies, *The tomb of Neferhotep at Thebes I*, 1933)



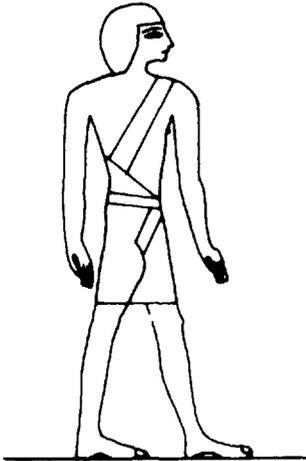
13. Mercenaire nubien avec vêtement
en cuir sur un autre en lin, orné de
queues de félins (tombe de Tiannuny,
XVIII^e Dynastie, d'après Davies,
Ancient Egyptian paintings I, 1936)



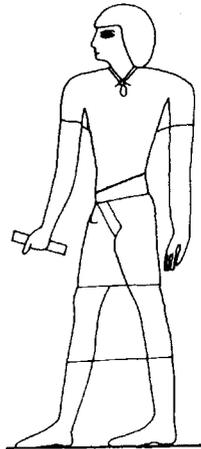
14. Ouvrier confectionnant des briques, vêtu d'un pagne court en cuir



15. Ouvrier avec un pagne retenu à la taille par une ceinture et présentant une chute triangulaire pointue



16. Ouvrier vêtu d'un pagne à bretelle



17. Surveillant avec pagne et jupe longue transparente et tunique au-dessus, XVIII^e Dynastie (d'après Davies, *The tomb of Rekh-mi-Rê at Thebes*, 1943)



18. Thoutmosis I déifié et sa femme la reine Ahmes (tombe d'Ouserhat, XIX^e Dynastie, d'après Davies, *Two Ramesside tombs at Thebes*, 1927)

MISSION ARCHÉOLOGIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE À KERMA

RAPPORT DE LA CAMPAGNE 1991-1992

Charles Bonnet

Les fouilles de la Mission suisse ont repris à Kerma du 7 décembre 1991 au 3 février 1992. Quelque 80 à 100 ouvriers ont été engagés sur les chantiers; comme chaque année, ils étaient dirigés par les raïs Gad Abdallah et Saleh Melieh. Pour mener à bien les travaux de restauration projetés dans la ville antique, une vingtaine de spécialistes se sont joints aux terrassiers pour façonner des briques et établir des murs de protection sur les maçonneries anciennes.

Les résultats de cette campagne fournissent des résultats de première importance sur la topographie de la ville antique (2400-1500 avant J.-C.). En effet, la découverte, à l'intérieur des murs, du palais des derniers rois de Kerma nous renseigne sur l'accès à la cité côté Nil d'une part, et sur l'organisation de la Résidence et de ses entrepôts d'autre part. La mise au jour du système de défense qui protégeait l'entrée occidentale avant la construction du palais complète notre connaissance du développement de la ville. Près de la deffufa, l'étude stratigraphique s'est poursuivie dans les niveaux du Kerma Moyen (2050-1750 avant J.-C.) Les vingt-cinq tombes fouillées dans la nécropole orientale ont permis de prolonger une recherche sur les sacrifices humains et les dépôts d'animaux ou d'offrandes diverses. Une intervention rapide sur le kôm des Bodegas a montré qu'un bâtiment de grandes dimensions occupe le Nord-Est du site; cet édifice étant mis en danger par le passage des hommes et du bétail, il est devenu urgent de le protéger. Deux caveaux funéraires méroïtiques ont été dégagés dans les fossés de la ville antique, ils appartiennent à un vaste cimetière, déjà partiellement reconnu.

La ville antique

Pour pénétrer dans la ville, au début du Kerma Classique (après 1750 avant J.-C.), il fallait d'abord s'avancer en terrain découvert sur près de 50m de distance. Les entrées ont pu être repérées au Nord, à l'Est et à l'Ouest; c'est la porte occidentale qui semble avoir été la plus importante. La voie d'accès proprement dite était située en contrebas, au niveau des fossés secs, et elle était bordée par des fortifications. Un bastion aux fondations de pierre, de plan rectangulaire, la surplombait, offrant un point de surveillance. Le passage obliquait ensuite vers le Sud en se rétrécissant, à cause de la présence de deux massifs arrondis et d'une structure quadrangulaire, sans doute destinés à un ultime contrôle, avant de déboucher près de la grande hutte et des magasins qui lui étaient associés. Comme tous les fossés qui entouraient la ville, ceux de l'entrée occidentale ont peu à peu été comblés par des décharges. Un matériel caractéristique du Kerma Classique s'est ainsi amassé et fournit une datation précise du comblement. Durant cette période, l'agglomération prend de nouvelles proportions puisqu'elle va occuper ces terrains encore libres de construction. Sur les anciens fossés de l'entrée est alors édifié un palais; vers le Sud, le long d'autres fossés s'avancant en direction du fleuve, s'étend une impressionnante série de magasins qui témoignent de la prospérité du royaume.

Le bâtiment que nous considérons comme la Résidence du roi occupe donc la parcelle centrale des terrains gagnés sur le système défensif. Le plan du monument se développe à partir d'une habitation donnant sur une cour dotée d'un grand silo et d'un aménagement servant à préparer le pain. Un vestibule flanqué d'annexes donnait accès à une double salle de larges proportions. Quatre piliers massifs supportaient la toiture, sans doute surélevée par rapport aux constructions voisines. Près des deux portes d'accès à cette salle se trouvait un réceptacle de brique crue contenant des centaines de petits segments de limon de forme plus ou moins cylindrique, préparés en vue du scellement des portes ou des marchandises. Du côté nord de la double salle se remarquaient les vestiges de deux emplacements surélevés, qui

sont peut-être à mettre en relation avec un trône. À côté, la présence de foyers et d'une grande jarre à eau peut encore être signalée. Des banquettes existaient le long des murs, dont une incurvée dans un des angles. D'autres chambres annexes entourent cette partie officielle, ainsi que deux silos de plus de 6m de diamètre, permettant de faire d'énormes réserves alimentaires. Aux deux extrémités du bâtiment, des cours arrondies donnent un aspect caractéristique à l'ensemble architectural, alors qu'au Sud une cour plus grande, de forme triangulaire, était clôturée par un mur en brique cuite.

Les magasins voisins forment un vaste quadrilatère de 30m de côté. Une dizaine de locaux allongés occupent l'aile principale, ils donnent sur un espace limité par des murs étroits.

Si les magasins rappellent certaines installations des forteresses égyptiennes de la seconde cataracte, l'architecture du palais reste très originale et constitue un modèle distinct de ce que l'on connaît pour cette époque sur le continent africain. Les vestiges du palais ont été consolidés, de manière à pouvoir être présentés au public.

Au pied de la *deffufa* occidentale sont apparues des traces d'occupation du début du Kerma Moyen. Plusieurs niveaux de trous de poteaux et des restes d'habitat permettent de suivre l'évolution du centre de la ville.

La nécropole orientale

Deux secteurs ont été étudiés cette saison dans la zone du Kerma Classique. La première série de tombes appartient à une population modeste et les offrandes sont restreintes. Dans les fosses rectangulaires, relativement étroites, le défunt, en position fléchée, repose quelquefois sur un lit. Dans de rares cas, on a disposé à son côté un second individu sacrifié lors des cérémonies funéraires. Des jarres, des pièces de viande de mouton et des cornes de bovidés constituent l'essentiel du mobilier.

Plusieurs grands tumulus marquent le second groupe de sépultures. Deux d'entre eux étaient dotés de chapelles du côté nord-ouest. Ces tombes étaient destinées à une autre classe sociale. Le mobilier devait

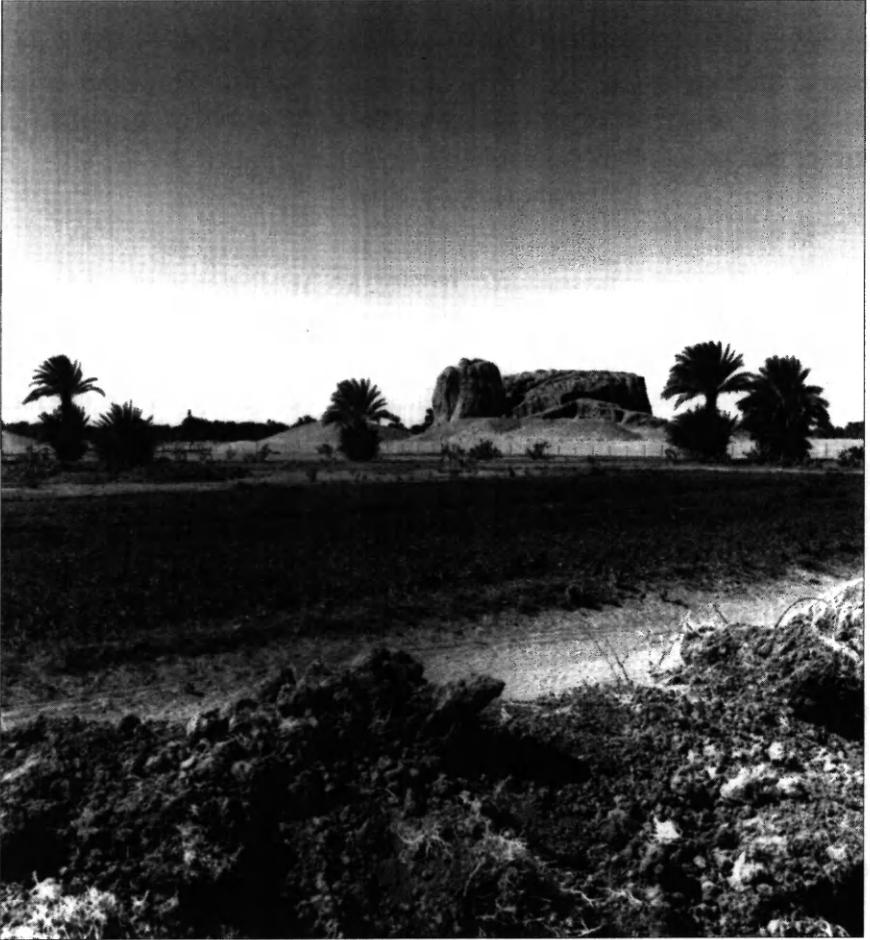
être luxueux, au vu des pillages particulièrement sévères de ces tombes. Un fait déterminant pour l'évolution de la société à cette époque réside dans l'extraordinaire augmentation du nombre de sacrifices humains. Cette pratique a été suivie systématiquement dans chacune de ces grandes tombes, où l'on a placé jusqu'à douze individus dans une seule fosse. La position très contractée de certains sujets et l'entassement de plusieurs corps sous le lit et contre la paroi de la fosse sont impressionnants. Ces excès, qui ont dû avoir pour conséquence une sensible baisse démographique, ne semblent toutefois pas avoir empêché le développement du royaume.

Kôm des Bodegas

Vu les menaces pesant sur le site archéologique du Kôm des Bodegas, un dégagement de surface a été effectué et des travaux de protection mis à l'étude. Les fondations d'un grand bâtiment ont été partiellement mises au jour, mais il n'est pas encore possible de déterminer ses dimensions générales. Il pourrait bien s'agir d'un bâtiment officiel. Plusieurs saisons devront être consacrées à l'analyse de ce nouvel ensemble. Un abondant matériel d'époque napatéenne et du Kerma Classique apporte les premiers éléments chronologiques.

Le cimetière méroïtique

Deux grands caveaux funéraires méroïtiques ont livré des jarres de tradition hellénistique ainsi qu'un bol en bronze. Ces objets sont à dater du Ier siècle après J.-C., de même que les perles de cornaline en forme de losange et les perles de verre. Des rangées de tombes sont repérées au Nord et à l'Ouest de la ville antique, elles pourront faire l'objet d'un programme spécifique dans le futur.



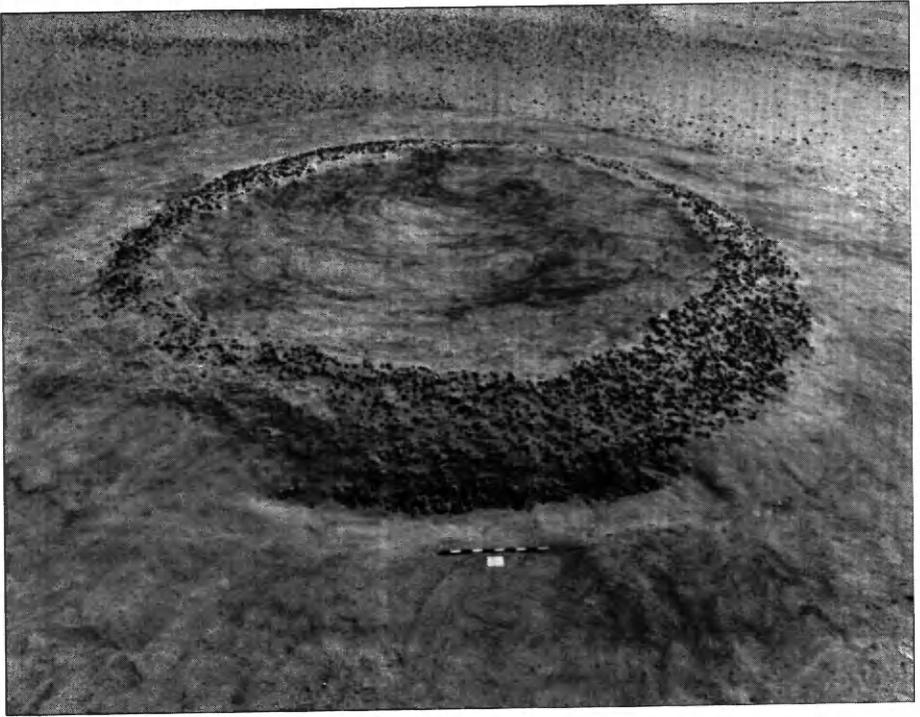
Kerma - La deffufa, le temple principal
au centre de la ville antique



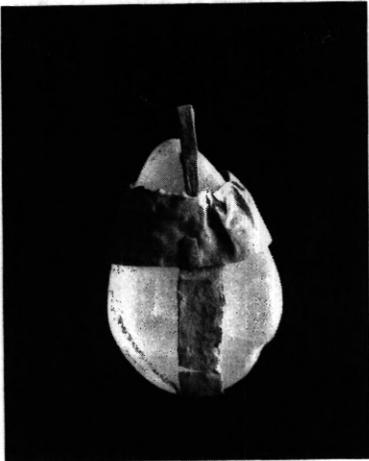
Kerma - L'entrée du palais et la salle du trône



Kerma - Le palais en cours de dégagement



Kerma -Tombe du Kerma classique



Kerma -Pendentif en or et cristal retrouvé dans le palais

LA RÉGION THÉBAINE

DANS LES RELATIONS

DES VOYAGEURS ANCIENS DE 1600 À 1799

(DESCRIPTION DE L'ÉGYPTE)

Abdellah FILAL¹

Après l'étape de l'exploration, des recherches archéologiques et des études philologiques sur l'Égypte ancienne, étape qui continue d'ailleurs de nos jours, peut-être serait-il temps de marquer une pause pour faire le point sur les premières explorations. C'est ce que j'ai tenté de faire dans un secteur bien délimité². Il importe de dégager le degré de connaissances qu'ont eu leurs auteurs sur une Égypte du passé dont ils nous font découvrir plus d'un monument, aujourd'hui encore debout pour certains, mais disparus pour d'autres, à travers des plans, gravures, commentaires.

Le choix de Thèbes - sans omettre les localités du Grand Thèbes : Armant, Tôd et Medamoud, en raison de leurs liens géohistoriques et religieux - s'explique d'abord par l'étendue du site antique où, à chaque pas, on rencontre des monuments; deuxièmement, parce que la Basse et la Moyenne-Égypte ont été les premières régions qui furent découvertes et que l'arrivée à Thèbes constituait un exploit pour un voyageur de cette époque! Cela, sans oublier l'histoire glorieuse de la Thèbes-aux-cent-portes qui devint capitale de toute l'Égypte au Moyen Empire, et qui fut chantée dès l'Antiquité par Homère.

Quant au choix chronologique (1600 à 1799), il s'explique par le fait que c'est pendant cette période que la région thébaine fut sérieusement reconnue pour la première fois par des voyageurs et explorateurs de différentes nationalités et issus d'origines différentes, tels les missionnaires français Protais et François et C. Sicard, ou les grands explorateurs comme l'Anglais Pococke ou le Danois Norden, et surtout les savants de l'expédition de Bonaparte, auteurs de l'immense

Description de l'Égypte qui a ouvert le chemin aux recherches égyptologiques modernes. Avant cette époque, nous ne disposons que d'infimes informations livrées par les auteurs anciens qui sont souvent anecdotiques et peu crédibles, en particulier lorsqu'il s'agit de décrire des monuments antiques. Quant aux voyageurs médiévaux, ils n'apportent que de minimes renseignements à la connaissance de la région, puisqu'ils ne dépassaient pas souvent la Basse-Égypte, dont ils ne visitaient que les lieux saints, dans leur chemin vers les sites de pèlerinage de l'Orient. Cependant, la région semble avoir été visitée dès la fin du 16^e siècle par des voyageurs, comme en témoignent une carte géographique d'un Hollandais du nom d'Ortélius en 1584, le récit d'un voyageur "Vénitien Anonyme" qui parcourut la région en 1589 sans pouvoir l'identifier, cependant, avec la Thèbes antique, et, enfin, le graffito datant de 1605 au nom d'un certain Romano, retrouvé au sommet du môle ouest du pylône de Louqsor. En effet, les circonstances internationales, caractérisées notamment par la signature en 1536 des "Capitulations" entre la France et l'Empire ottoman, relancèrent l'intérêt pour l'Égypte.

Quelle est l'utilité d'étudier ces relations anciennes ? En dehors de l'importance historique ou littéraire que peuvent présenter ces ouvrages de voyages, la quête d'informations "scientifiques" que livrent les voyageurs sur les édifices dont ils témoignent (en particulier les stades d'occupation) reste le souci majeur. Il faut aussi prendre en compte les remarques faites par ces voyageurs pendant leur visite, qu'il est alors possible de confronter avec les résultats des campagnes de fouilles effectuées du siècle dernier à nos jours.

Tout égyptologue qui se penche sur ces ouvrages, constate d'abord, du moins dans l'état actuel des connaissances, qu'avant 1668, date de la visite des P.P. Protais et François, aucun voyageur n'est attesté pour le XVII^e siècle. Il faut remonter en 1589 pour trouver la première relation d'une visite dans la région avec le récit du "Vénitien Anonyme". L'identification de la région demeurait elle-même un mystère jusqu'aux relations du P. Sicard, en 1718.

Les voyageurs de ces époques, y compris les membres de la “Commission d’Égypte”, avaient pour sources d’informations, soit les auteurs anciens, soit les textes bibliques, soit encore les traditions locales, ce qui créa souvent des confusions en ce qui concerne les noms des édifices, d’autant que ces voyageurs, se copiant les uns les autres, répétaient parfois les mêmes erreurs et interprétaient mal les sources anciennes. Ce fut le cas, par exemple, pour le temple de Louqsor confondu par Pococke (1738) et Sicard (1718 et 1721) avec le légendaire “Tombeau d’Osymandyas” de Diodore, alors que Jollois et Devilliers, les deux géomètres de l’expédition de Bonaparte, pensaient avoir repéré cet édifice dans le Ramesseum de la rive ouest thébaine, ce qui paraît d’ailleurs plus proche de la réalité.

La vision des antiquités qu’ont ces voyageurs, compte tenu du fait que les hiéroglyphes n’ont pas encore été déchiffrés, est relativement uniforme quant aux appellations. Ainsi souvent, des édifices funéraires ou cultuels deviennent des palais, résidences royales ou camps militaires...

Ces voyageurs, en particulier les savants de l’expédition de 1799, de formation académique, sont plutôt attirés par les édifices portant la marque de l’époque gréco-romaine, comme la porte d’Evergète à Karnak sur la rive est thébaine ou le temple de Deir el-Medineh sur la rive ouest.

Ces voyageurs, enfin, avaient des motivations différentes. En effet, si certains venaient en touristes, d’autres, surtout les missionnaires ou des agents officiels, étaient là pour réunir des informations sur l’état du pays qui faisait encore partie de l’Empire Ottoman, “l’Homme malade de l’Europe”. Mais l’apport, tant scientifique que socio-économique sur la connaissance de l’Égypte ancienne et moderne, demeure l’aspect le plus important. L’expédition d’Égypte, dont le but final était de couper la route des Indes aux Anglais, en est la brillante illustration. Malgré les actes de vandalisme de certains aventuriers-archéologues du siècle dernier, auxquels s’ajoutent les dégâts dus à une modernisation brutale où de nombreux Européens ont pris parti, le

bilan des siècles d'exploration de ces illustres voyageurs et de l'expédition d'Égypte reste largement positif.

Il faut dire aussi que l'attitude des habitants, qui étaient dans un premier temps hostiles aux Européens, s'est modifiée et qu'ils se sont mis à collaborer avec les aventuriers après s'être rendus compte de l'importance économique du trafic des antiquités. Déjà, l'occupation de certains édifices et monuments de la région, notamment les tombeaux privés à Sheikh Abd el-Gourna sur la rive ouest et le temple de Louqsor sur la rive est, qui remonte parfois aux siècles derniers et qui avait pour raison majeure de fuir l'autorité ottomane, épouvantablement pesante à travers ses corvées et impositions fiscales, contribuait à la destruction des monuments. Il faut rappeler à ce sujet que certaines occupations remontent à l'époque chrétienne, comme ce fut le cas des temples de Medinet -Habou et Deir el-Bahari sur la rive ouest également. Il fallut attendre l'année 1858, date de la création du "Service des Antiquités de l'Égypte" par A. Mariette, pour que cessent cette occupation sauvage et ces actes de destruction de la part des touristes et trafiquants du siècle dernier.

NOTES

1) Etudiant marocain ayant travaillé sous la direction de Jean-Claude Goyon et ayant été subventionné par le Cercle d'égyptologie (N.D.L.R.).

2) Thèse soutenue devant l'Université Lyon 2 en juin 1991 sous l'intitulé "Égypte, le connu et l'inconnu : description de Thèbes et de ses antiquités à travers les ouvrages des voyageurs anciens de 1600 à 1799 (*Description de l'Égypte*)"

A PROPOS DE “OZYMANDIAS OF EGYPT” DE SHELLEY

Evelyne BOULET

Percy Bysshe Shelley (1792-1822) est un poète romantique anglais qui, bien que mécompris par sa génération, eut beaucoup d'influence sur les poètes lyriques de son pays de Tennyson à Swinburne et à Yeats. Les symbolistes français lui rendirent hommage en s'inspirant de lui.

Révolté dès son enfance, révolutionnaire, tourmenté par l'injustice et le mal dans le monde, accusé d'athéisme, il fut l'une des plus pures figures du romantisme. Il s'exila en Italie où il mourut dans un naufrage à l'âge de trente ans.

On lui doit *Alastor or the Spirit Of Solitude*, imprégné d'un ardent amour de la nature, *Prometheus Unbound*, un grand drame lyrique, où malgré son pessimisme, il exprime l'espoir d'une régénération future. Une fois les tyrannies vaincues et le triomphe de la liberté assurée, l'homme, débarrassé des superstitions religieuses pourrait prendre en main son destin. Il écrivit aussi *The Cenci*, une tragédie et des élégies où la communion panthéiste du poète avec la nature se fait entendre dans l'harmonie des poèmes : *Ode to the West Wind*, *To a Skylark* ...

Shelley lutte pour un monde meilleur et croit au progrès. Pour lui, le poète est un guide, un “phare”, qui éclaire l'humanité. Il est “the trumpet of prophecy” (*Ode to the West Wind*).

Le sonnet *Ozymandias of Egypt* ne fait pas partie des grandes oeuvres de Shelley. Shelley rapporte dans ce poème les impressions d'un voyageur devant la statue de Ramses II ¹ (désigné sous le nom d'Ozymandias par Diodore de Sicile, historien grec du siècle d'Auguste).

I met a traveller from an antique land
 Who said : Two vast and trunkless legs of stone
 Stand in the desert. Near them on the sand,
 Half sunk, a shatter'd visage lies, whose frown
 And wrinkled lip and sneer of cold command
 Tell that its sculptor well those passions read
 Which yet survive, stamp'd on these lifeless things,
 The hand that mock'd them and the heart that fed;
 And on the pedestal these words appear :
 'My name is Ozymandias, king of kings :
 Look on my works, ye Mighty, and despair!
 Nothing beside remains. Round the decay
 Of that colossal wreck, boundless and bare,
 The lone and level sands stretch far away.

J'ai rencontré un voyageur venu d'une terre antique
 Qui m'a dit : "Deux immenses jambes de pierre sans tronc
 Se dressent debout dans le désert. Près d'elles, sur le sable,
 À demi enfoui, gît un visage brisé dont le froncement de sourcil
 Et la lèvre plissée, et le sourire méprisant de froide domination,
 Disent que le sculpteur lisait bien ces passions
 Qui survivent encore, gravées sur ces objets sans vie,
 À la main qui les imita et au cœur qui les nourrit;
 Et sur le piédestal apparaissent ces mots :
 "Mon nom est Ozymandias, roi des rois :
 Regardez mes oeuvres, ô puissants, et désespérez!"
 Il ne reste rien à côté. Autour des ruines
 De cette colossale épave, sans fin et nus,
 Les sables solitaires et aplanis s'étendent à perte de vue.

Shelley montre la vanité du pouvoir. L'inscription sur le piédestal, mise en relief en fin de poème, est un commentaire ironique sur l'oeuvre du pharaon et une leçon d'humilité pour les grands de la terre. En effet, ce qui frappe à la lecture de ce poème, c'est le contraste entre la majesté et la grandeur démesurée de la statue ("colossal") et l'usure du temps. L'association de "vast" et "trunkless" ainsi que le participe passé "shatter'd" soulignent la mutilation de ce pharaon pourtant investi par les dieux.

Le rythme même du poème et la longue phrase de six vers (de "Near them" à "that fed") composée de subordinées relatives et conjonctives donnent une impression de construction imposante, d'éléments apparemment solidement imbriqués les uns dans les autres comme les pierres de la statue. Pourtant cette longue "période" (Shelley était imprégné de culture grecque et latine) contraste avec les vers plus morcelés du début et rejette en fin de sonnet une vision de néant : "The long and level sands stretch far away", comme si cette statue déjà disloquée et à demi enfouie ("half sunk") était vouée à l'effritement dans les sables nivelés par le temps. Le dernier vers, très musical avec ses allitérations en "l" et "s", son rythme régulier de pentamètre et ses voyelles longues ouvre sur l'infini et le silence, faisant écho à "boundless and bare".

L'expression sévère et cruelle du visage de la statue trahit les passions dominatrices qui animaient le pharaon et que Shelley a toujours combattues. Les mots "frown" et "sneer" ² insinuent que toute volonté de puissance implique l'asservissement de milliers de sujets et d'esclaves.

Paradoxalement, le pharaon semble conscient (*post-mortem*) de ses vains efforts à braver l'éternité ("despair", "Nothing"). Il n'est plus un souverain craint et révérend de tous les peuples mais une épave ("a wreck") perdue dans une mer de sable.

Il semble cependant que cette interrogation sur la pérennité des oeuvres humaines, symbolisée et portée à son paroxysme par la grandeur des monuments pharaoniques, se pose pour l'oeuvre d'art en tant que telle. L'Égypte n'est pas mentionnée de façon spécifique en début de poème. Il s'agit d'une terre antique ("an antique land") génératrice de tout mythe ou de toute création artistique.

Est-il donc seulement question de la vanité du pharaon, du tyran ? Le poème décrit une statue sculptée par un artiste de talent : "well those passions read". C'est le sculpteur qui nous transmet l'image que nous nous faisons du pharaon. C'est lui qui a gravé l'inscription sur le piédestal. La polysémie du terme "mock'd" ³, difficile à rendre en français, illustre de façon frappante le travail de l'artiste. Il imite certes la nature et représente l'ineffable. Mais sa vision opère une distanciation entre le sujet et l'objet. L'art devient plus vrai que la nature car il nous fait accéder au monde des Idées, selon Platon, grand inspirateur de Shelley. L'art est aussi le reflet de la philosophie et des passions de l'artiste. Ici l'artiste devient critique du pharaon.

D'autre part, ce n'est pas Shelley qui contemple la statue. Il ne fait que rapporter les souvenirs d'un voyageur et transmettre les sentiments, le choc que ce dernier a ressentis devant la statue : "I met a traveller...who said". La vision du promeneur se voit donc à son tour interprétée par la sensibilité du poète et coulée dans le moule parfait de ce sonnet au ton sobre et détaché.

Le sonnet reconstitue donc en quelque sorte le processus même de la création artistique. La réalité n'est pas livrée à l'état brut mais

reconstruite et retraduite. Elle est perçue à travers les facettes d'un prisme ou même pourrait-on dire d'une pyramide où se jouent et se complexifient les trois points de vue du sculpteur, du promeneur et du poète.

À notre tour, en tant que lecteur, nous créons et recomposons notre propre image mentale.

La statue du pharaon, le poème de Shelley, doivent-ils tous sombrer dans l'oubli des temps ? Le paradoxe réside dans l'opposition entre "survive" et "lifeless things". L'œuvre d'art n'est-elle pas le seul témoin durable d'un moment privilégié de l'histoire personnelle ou universelle ?

Le défi est lancé : c'est à chacun, spécialiste, esthète, touriste, lecteur, de saisir le flambeau et faire revivre en son cœur la beauté transcendante de ces œuvres d'art.

NOTES :

1) Statue colossale de Ramses II toujours visible à Thèbes Ouest (N.D.L.R.).

2) *a sneer* : sourire de mépris, ricanement.

3) *to mock* :

1. v. tr. et intr. *to mock (at) someone, something* : se moquer de quelqu'un, quelque chose; railler; bafouer

2. v. tr. : narguer quelqu'un; se jouer de, tromper quelqu'un; imiter, contrefaire, singer quelqu'un.

ÉCHO DE LA RECHERCHE

Les comptes rendus qui suivent ne sont que les résumés des communications faites par les jeunes chercheurs subventionnés par le Cercle lyonnais d'Égyptologie pour participer au VI^{ème} congrès international d'Égyptologie qui s'est déroulé du 1^{er} au 8 septembre 1991 à Turin.

Apparaît également le compte rendu de la mission de Marc Gabolde dans la Vallée des Reines en décembre 1991, mission pour laquelle le Cercle a financé le voyage.

N.D.L.R.

COMPTE RENDU D'UNE MISSION DANS LE SECTEUR DE LA VALLÉE DES TROIS PUIITS DE LA VALLÉE DES REINES

Marc GABOLDE
Institut d'Égyptologie Victor Loret
Université Lumière-Lyon 2

L'allocation gracieusement offerte par le Cercle Lyonnais d'Égyptologie V. Loret, m'a permis, cet hiver, de participer au fouilles de l'Unité de Recherches Associée 1064 du CNRS / Musée du Louvre et du Centre de Documentation sur l'Égypte Ancienne (OAE) dans la Vallée des Reines. La publication de l'ensemble de ces fouilles revient à Christian Leblanc et son équipe. Cependant, les quelques lignes qui suivent montreront aux membres du Cercle quels furent les objectifs et les résultats de cette mission à laquelle ils ont directement contribué. Les fouilles de cette année constituent la suite de la campagne 1990 à laquelle participèrent Magdi Fikri, Anne-Marie Loyrette, Michæl Kalos et Denise Revault.

La "Vallée des trois puits" est la seconde vallée latérale nord de la Vallée des Reines. Elle prend naissance au pied du Deir Roumi et s'enfonce profondément vers le nord avant de se diviser en deux branches, chacune terminée par un cirque de falaises.

RAPPEL DES TRAVAUX ANTÉRIEURS SUR LE SITE

Cette vallée fut une première fois explorée par G. Daressy en 1895. Dans son rapport publié en 1902 ¹, Daressy signale que plusieurs puits funéraires se trouvant dans la partie basse de la vallée ont été vidés par ses soins et qu'ils ont donné du matériel princier des XXV^e et XXVI^e dynasties ². Le fouilleur indique également que d'autres puits existent probablement ³. E. Schiaparelli ne semble pas s'être intéressé outre mesure à ce secteur, bien que la localisation des deux puits et de la tombe abandonnée (?) dont traitent les pages 42 à 47 de son rapport demeure encore l'objet d'interrogations⁴. Bien plus tard, la branche

droite de la vallée qui est également la plus septentrionale et la plus proche de Deir el-Medineh, fut explorée par B. Bruyère ⁵ qui vida les trois puits situés à son extrémité. Le rapport de Bruyère, publié assez longtemps après la fouille, est succinct mais permet d'affirmer que les sépultures datent vraisemblablement de la XVIII^e dynastie et furent réutilisées à la Troisième Période Intermédiaire ⁶. L'histoire de ce secteur fut considérablement enrichie par la publication des nombreux graffiti qui occupent les trois branches de la Vallée des trois puits. En 1952, J. Cerny publia, en complément des inscriptions relevées par W. Spiegelberg à la fin du siècle dernier ⁷, les graffiti nos 1186 à 1278 auxquels s'ajoutèrent, à partir de 1971, les graffiti recueillis par le CDAÉ ⁸. Ces témoignages lapidaires indiquent qu'une importante activité semble avoir eu lieu dans ce secteur à l'époque ramesside ⁹.

En 1990, la campagne, dirigée dans un premier temps par Magdi Fikri puis menée conjointement par le même fouilleur et Anne-Marie Loyrette, a permis de dégager de nouveau les puits A, B, C, C', D, E, F et H. Tous avaient été pillés dans l'antiquité et, semble-t-il, également vidés en partie par G. Daressy, suivi probablement par des fouilleurs clandestins. La quantité de matériel extraite n'a pu être étudiée complètement lors de cette première campagne et une partie de ces travaux d'études a été effectuée en 1991.

ACTIVITÉS DE LA CAMPAGNE 1991 DANS LA VALLÉE DES TROIS PUIITS

Lors de la campagne 1991, les puits G, G' et I ont été entièrement vidés et leur matériel étudié. Les abords des puits J et K ont également été dégagés et le vidage du puits d'accès à la tombe J entrepris. Treize prospections dans la partie terminale des trois branches de la Vallée des trois puits ont été effectuées en fin de mission, sans révéler de nouvelle tombe.

Du 2/10/1991 au 8/11/1991, Anne-Marie Loyrette a effectué seule la plus grande partie de la fouille du puits G et l'étude du matériel céramique subsistant de la précédente mission. Le résultat de ces travaux est l'objet de son propre rapport .

Entre le 8/11/1991 et le 27/11/1991, la fin de la fouille du puits G a été menée à bien. Cette période a permis, sous la direction d'Anne-Marie Loyrette, de se familiariser avec les méthodes de fouilles et le matériel exhumé. Dans le souci de ne pas multiplier inutilement les notes et de respecter les droits fondamentaux de publication des chercheurs, les informations consignées par Anne-Marie Loyrette ne sont pas reprises ici. Ce sont donc essentiellement les travaux dans les puits I et J, les sondages et les travaux annexes qui seront évoqués. Ces activités ont occupé la période du 14/11/1991 au 10/12/1991.

TRAVAUX DANS LE PUITTS "I"

Le puits de la tombe I était ouvert depuis au moins le début du siècle et présentait un blocage partiel moderne sur le côté ouest, constitué d'un parement en pierres grossièrement empilées qui maintenait contre la paroi ouest du puits un remplissage de terre/taffla provenant des déblais de la fouille. Sa profondeur, après dégagement est de 6 mètres environ et sa section approximativement de 2 m par 1 m. Le caveau, ouvert, était comblé jusqu'à un mètre du plafond de remblais. Deux tranchées contre les parois nord et est de la chambre semblaient résulter de l'action des fouilleurs de la fin du siècle dernier ou du début de ce siècle. Les restes du blocage antique du caveau, reconnus après la fouille, étaient conservés sur une hauteur de quarante centimètres environ et une épaisseur de soixante-dix centimètres. Ce blocage était constitué de moëllons grossiers liés avec de la terre. Le vidage du caveau a été effectué par couches horizontales sans révéler de strates significatives; le remplissage étant uniformément constitué de taffla pulvérulent résultant en partie de l'érosion des parois du caveau et du puits et d'apports extérieurs du même matériau amenés par les intempéries. Le matériel archéologique se trouvait à tous les niveaux de ce remplissage profondément bouleversé par les fouilles antérieures.

L'essentiel du matériel exhumé est constitué de céramiques retrouvées brisées en tessons de faibles dimensions éparpillés dans tout le

remplissage, de fragments de bois informes provenant du mobilier et d'os humains (plusieurs individus).

Aucun fragment de vase canope ni de sarcophage n'a été retrouvé. Les ossements seront étudiés ultérieurement par le docteur Macque et son épouse.

Les tessons ont permis de reconstituer plusieurs formes où l'on remarque:

- n° I/10/11/91: grande amphore en terre cuite marneuse à pâte fine rose et inclusions de micca.
- n° I/9/11/91, I/11/11/91, I/15/11/91, I/22/11/91, I/19/11/91, I/20/11/91 : bouteilles (des fragments d'au moins cinq autres bouteilles ont été reconnus).
- n° I/13/11/91, I/14/11/91, I/17/11/91 : trois grandes coupes profondes.
- n° I/12/11/91 : grande jatte.
- n° I/21/11/91 : grande jarre.

Hormis la première amphore qui pourrait être tardive¹⁰, les céramiques sont toutes de la XVIII^e dynastie. À noter que plusieurs céramiques présentaient un ou deux tessons de grande dimension qui avaient servi de racloirs aux pillards et étaient usés sur toutes leurs tranches. Le premier soin des profanateurs pourrait avoir été de briser les terres cuites afin de fabriquer des outils sommaires destinés à faciliter leur travail.

TRAVAUX DANS LA PUITTS "J"

Les abords du puits J se présentaient avant les fouilles différemment de ceux des autres tombes. Si un petit *kôm* de déblais en indiquait l'entrée, le puits n'était cependant pas ouvert et ses contours demeuraient incertains. Tout cela indiquait que la tombe n'avait probablement pas été visitée depuis l'antiquité ¹¹ et n'avait pas subi les fouilles clandestines ou officielles de la fin du siècle dernier et du début de ce siècle. Le *kôm* de déblais, d'un cubage peu important en regard de la quantité théorique des matériaux de remplissage du puits,

contenait plusieurs tessons, des fragments de pâte de verre turquoise, des éléments dorés et un éclat d'une boule de faïence bleue.

Le vidage du puits a occupé la période du 20 au 28/11/1991. Dans sa partie supérieure, le remplissage était constitué de taffla pulvérulent ocre fortement tassé par l'action des eaux. Son extraction a été rendue plus malaisée encore par le fait que les parois du puits, taillées dans un matériau très semblable, étaient difficiles à distinguer. À trois mètres de profondeur, les premières pierres du blocage antique du caveau apparurent côté est. Des fragments de la boule de faïence déjà reconnue à l'extérieur et deux tessons renforcèrent l'hypothèse d'un pillage ancien. La suite du remplissage du puits était constituée d'éclats de taille: taffla brun et éclats blancs de calcaire. Quelques pierres du blocage, rejetées en arrière vers l'ouest par les pillards, gisaient sur ce reste du remplissage d'origine. Le mur de blocage, depuis cette hauteur et jusqu'à sa base, s'est révélé profondément déformé par la pression des matériaux du puits ; s'incurvant vers l'est, il semble que la base du mur a été entièrement propulsée à l'intérieur du caveau. Il n'a pas été possible de déterminer si cet effondrement a précédé ou suivi le pillage antique.

La partie supérieure du blocage, bien que bouleversée dans l'antiquité, ne présentait qu'un faible espace (trente centimètres de haut par cinquante centimètres de large) pouvant correspondre à une intrusion ancienne. Derrière ce reste de boyau (?), deux grosses pierres enfoncées en coin ont pu avoir été précipitées dans l'ouverture après la profanation. Ces grosses pierre enlevées, le caveau est apparu entièrement comblé jusqu'à dix centimètres du plafond. Ce comblement semble être constitué d'éclats provenant de l'effondrement du plafond, de débris de taille apportés lors de la déstabilisation de la partie inférieure du blocage antique et de taffla accumulés par les eaux après l'ouverture du caveau. Plusieurs noix de balanite étaient visibles sur les débris. La fouille de ce caveau ne pouvant être effectuée avant la fermeture du chantier, le blocage a été refermé et l'opération remise à la prochaine campagne.

SONDAGES DANS LA VALLÉE DES TROIS PUIITS

Dix-sept sondages ont été réalisés cette année dans la Vallée des trois puits à la suite du sondage effectué en 1990 par Anne-Marie Loyrette. Trois concernent la nécropole du bas de la vallée. Ces trois premiers sondages de campagne 1991 (S.2, S.3, S.4) étaient destinés à vérifier la présence ou l'absence de tombes dans cette partie de la nécropole. La seconde hypothèse s'est révélée rapidement être la bonne.

Les sondages suivants (S.5-S.18) ont été effectués dans la partie haute de la Vallée des trois puits, au pied des falaises ¹². Certains de ces sondages ont donné des indications précieuses sur les occupations du Nouvel Empire, notamment près du "trou" de la branche de gauche (S. 6-9, S. 13). En revanche, aucune nouvelle sépulture n'a été détectée. L'absence de toute trace d'éclat de calcaire est, pour sa part, un indice peu encourageant.

TRAVAUX ANNEXES

En marge des travaux propres au chantier de cette année, un certain nombre de dessins des inscriptions recueillies lors des précédentes campagnes ont été accomplis : fac-similés des inscriptions des vases canopes de Kari (tombe I), de Min[ouser] (?) (tombe A) et de "l'échanson royal [...] né de la maîtresse de la maison [...]" (tombe A). Les fac-similés des inscriptions hiéroglyphiques ont également été effectués ¹³.

CONCLUSIONS

Si les travaux de cette année n'ont pas donné les résultats les plus spectaculaires, ils laissent cependant penser que les prochaines missions seront plus fructueuses. Dans la partie basse, les trois derniers puits qui restent à vider (J, K et L), ne semblent pas avoir été fouillés à l'époque moderne. Si deux d'entre eux portent des traces évidentes de pillages antiques, on peut néanmoins espérer y retrouver d'importants éléments du mobilier d'origine. Celui-ci a certainement souffert des intrusions antiques et des effondrements partiels des caveaux; pour-

tant, les chances sont grandes de trouver des témoignages importants pour éclairer l'histoire de cette portion de la nécropole et celle des nobles Égyptiens qui y furent inhumés. Par ailleurs, dans la partie haute de la vallée, les 18 sondages réalisés cette année sont bien insuffisants pour affirmer que ce secteur a livré tout ce que l'on pouvait en attendre.

NOTES :

1) G. Daressy, "Trois points inexplorés de la nécropole thébaine", *ASAÉ* 2, (1901), 135-136, et fig. p. 133.

2) La datation proposée par Daressy est sans aucun doute inexacte. Il s'agit, ainsi que l'indique la céramique, de matériel de la XVIII^e dynastie. L'une des tombes avait alors livré un fragment de canope portant le titre d'"épouse royale", cf. G. Daressy, *loc. cit.*, 136.

3) G. Daressy, *loc. cit.*, 135. La description comme la carte (p. 133) données par Daressy sont peu précises. Sur la carte, les puits sont répartis entre la partie basse de la vallée, au nord du Deir Roumi (deux puits sur le versant est) et le sommet de la branche de gauche (trois puits sur le versant ouest et un sur le versant est). Dans sa description, (p. 135), on lit:

«La vallée de Hagi Hamed résulte de la réunion de deux ravins principaux; l'un où se trouvent les tombes des reines connues depuis longtemps, l'autre qui vient du nord et rejoint le premier au pied d'une éminence couverte de ruines coptes. C'est vers la partie supérieure de cette dernière branche que se trouvent des tombes qui ne sont pas encore indiquées sur les cartes⁽¹⁾, dispersées sur les deux versants du ravin. On en reconnaît une dizaine qui ont été ouvertes à une époque inconnue.

(1) On peut se rendre également à ces tombes en prenant le sentier qui va de Deir el-Medineh à Biban el-Molouk jusqu'au premier plateau de la montagne, et, tournant alors au Sud, on arrive de suite à l'emplacement des tombes».

Tout cela ne correspond qu'approximativement à l'ensemble de la "Vallée des trois puits" qui comprend en fait trois puits dans la partie supérieure de la branche de droite (deux sur le versant ouest et un sur le versant est, tous fouillés ultérieurement par Bruyère) et douze puits dans la partie basse, à trois cents mètres au nord du Deir Roumi sur le versant est. Les deux implantations ont visiblement été confondues et mal localisées par Daressy. Douze puits ont été identifiés en 1990 (A à L). Deux autres ont été découverts en 1990 et 1991 (C' et G'). Le puits L n'est, peut-être, qu'un sondage antique.

4) E. Schiaparelli, *Relazione sui lavori della Missione archeologica italiana in Egitto (anni 1903-1920)*, vol. I, *Esplorazione della "Valle delle Regine" nella necro-*

poli di Tebe, Turin (1924), 42-47. La description du fouilleur italien ne permet pas de choisir entre la “Vallée de la corde” et celle “des trois puits”, cf. également Ch. Leblanc, *Ta set neferou, Une nécropole de Thèbes ouest et son histoire I*, (1989), 6-9 et 40 qui songe plutôt à la “Vallée des trois puits”. Quelques particularités notées par l’Italien pourraient, cependant, se rapporter plutôt à la “Vallée de la corde” (présence de deux puits, draperies de pierre à l’aplomb de la tombe à descenderie incomplètement explorée, grande quantité d’éclats de calcaire provenant de la taille de la sépulture aux alentours et, surtout, abris semi-circulaires sur le col voisin).

5) B. Bruyère, “Rapport sur les fouilles de Deir el-Médineh, (1945-1946 et 1946-1947)”, *FIFAO XXI*, (1952), 72-73 :

«En arrière de la colline de Deir el-Médineh, vers l’Ouest, une série d’ouadi descendent de la cime vers la Vallée des Reines, séparés par des chaînons de la montagne libyque. Spiegelberg, Carter et Cerny y ont fait ample moisson de graffiti et la récolte n’est pas encore close quel qu’ait été le soin très méticuleux qu’ils y ont apporté. Sur le dos des chaînons et les rives des ouadi, les anciens Égyptiens du Nouvel Empire ont creusé des puits funéraires et des caveaux que les pillards modernes ont vidés de toute substance négociable et de toute preuve d’identification. Ils n’ont pas tous été notés sur les croquis de Carter lorsqu’il fit là des sondages nombreux dont les excavations se voient encore. Nous avons cherché à identifier trois de ces tombes. Deux d’entre elles, situées sur le versant occidental de la seconde vallée en partant de Deir el-Médineh, celles (sic) qui débouchent (sic) près du couvent copte de Biban el Harim, contiennent, parmi les déblais encombrant les caveaux, de nombreux fragments de belle et grosse céramique de la XVIII^e dynastie, débris de grandes amphores à bière et à grains sans inscription. Les puits carrés descendent à 8 et 13 mètres et les hypogées à salle unique et bien creusés sont sans décoration. Le versant oriental de l’ouadi, en face de ces tombeaux, est couvert de graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de l’époque ramesside, par conséquent postérieurs en date à ces sépultures, mais qui dénotent par leur nombre qu’un travail assez important a dû être fait dans les parages sous les rois de la XIX^e et de la XX^e dynastie. On y relève les noms de Pached, Minkhaou, Nebamen, Ramery, Hormès, Ouadjmès, Neferhotep, Hornefer, Apoui, Horemouia et le dessin de l’Ousirhat criocéphale d’Amon.

La troisième tombe dont le puits descend à 15 mètres dans une salle rectangulaire soigneusement creusée est situé à l’abri d’une grosse roche, sur le chaînon oriental de la même vallée. Nous y avons recueilli seize oushebtis de 0 m. 07 anépi-graphes en terre cuite peinte en bleu, des fragments de gros vases canopes en calcaire avec ce reste de texte gravé :  qui indiquerait qu’un des morts était une femme, des débris de cartonnage de momies : masque à visage brun rouge, oreilles cachées par la perruque rayée de bleu et de jaune, corps enveloppé de rémiges comme sur les cercueils Richi»

Auparavant, Farina avait étudié les restes de maisons près du “Menhir” et dans la Vallée sous-jacente qui jouxte, au nord-est, la “Vallée des trois puits”.

6) C'est de cette époque que doivent dater les petits ouchebtis en terre cuite peints en bleu de sept centimètres de haut et les “cartonnages” qui ne peuvent être confondus avec le matériel funéraire connu de la XVIII^e dynastie, cf. B. Bruyère, *loc. cit.*, 73. La céramique que l'on observe encore dans les déblais de fouilles est très majoritairement du début du Nouvel Empire. Le grand puits à l'abri du rocher sur le versant est de la branche de droite est profond de quinze mètres et présente un caractère princier indéniable. Sur l'autre versant, le puits inférieur, profond de treize mètres, a une section de 2,30 x 1,15 mètres qui indique qu'un matériel funéraire imposant avait été projeté pour cette sépulture (catafalques de bois?).

7) W. Spiegelberg, *Ägyptische und andere Graffiti aus der Thebanischen Nekropolis*, Heidelberg (1921).

8) J. Cerny, *Graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de la nécropole thébaine (nos 1060-à1405)*, DFIFAO 9, (1956), (nos 1186-1278) ; J. Cerny, Ch. Desroches-Noblecourt, A. A. Sadek, M. Kurz, *Graffiti de la Montagne thébaine*, tomes I-IV, CDAE, (1968-1972), section B 4. L'étude topographique confiée à Marcel Kurz demeure, à ce jour, la description la plus précise et la plus complète de ce secteur.

9) On relève notamment des graffiti bien datés des règnes de Ramsès IV, Ramsès V et Ramsès VI, cf. J. Cerny, *Graffiti hiéroglyphiques et hiératiques de la nécropole thébaine (nos 1060-à1405)*, DFIFAO 9, (1956), nos 1239, 1252, 1269, 1288.

10) Comparer avec G. Nagel, *La céramique du Nouvel-Empire à Deir el-Médineh*, DFIFAO 10, t. 1, (1938), 115, n° 9, qui pense la forme tardive. Sans marque de tournage à l'extérieur, la forme est cependant attestée au Nouvel Empire.

11) C'est encore le cas, semble-t-il, du puits K, non exploré et, peut-être, du puits L.

12) Pour la localisation précise de ces sondages, cf. J. Cerny, Ch. Desroches-Noblecourt, A. A. Sadek, M. Kurz, *Graffiti de la Montagne thébaine*, tomes II, CDAE, (1970), plan 30, section 36 [sondage S. 5, au pied du graffiti n° 1274 du “scribe dans la place (de vérité ?) Pached”] ; plan 31, section 35 [sondages S. 6, S. 8-9, S. 13, au sud du “trou”] ; *ibidem* [sondage S. 7, au nord du “trou”] ; plan 32, section 38 [sondage S. 10, à 3,30 m au sud du graffiti n° 1356] ; *ibidem* [sondage S. 11, sous le graffiti démotique n° 3191] ; *ibidem*, [sondage S. 12, à l'aplomb des graffiti n° 3192 a-b-c] ; plan 28, section 34 [sondages S. 14-15, dans la fissure, S. 16 au pied du graffiti n° 3134]. S. 17 se situe à 15 m au sud-est de la tombe méridionale de la branche de droite de la “Vallée des trois puits” et S. 18 dans la grotte qui termine cette branche de la vallée (en face du graffiti n° 1253).

13) Trois tessons ne présentant que des restes illisibles d'inscription ont été délaissés.

LES OIES DE SOKARIS

Catherine Héreil

La deuxième cour du temple *de millions d'années* de Ramsès III à Medinet Habou présente sur ses parois sud et sud-ouest le déroulement de la fête de Sokaris au Nouvel Empire. Les célébrations ainsi figurées reposent essentiellement sur la sortie en procession de la barque-*henou* du dieu Sokaris le 26 Khoiak.

Sans reprendre la synthèse de K. A. Kitchen et G. A. Gaballa (*in Orientalia* 38/1 (1975), p. 1-16), un fait jamais explicité mérite une tentative d'interprétation.

Devant la barque-*henou* portée à bras d'hommes, se tiennent un cortège de prêtres soulevant les cinq barques des déesses Hathor, Chesemtet, Sekhmet, Bastet et Ouadjyt ainsi que l'emblème de Nefertoum et un coffre contenant cinq oies.

La présence de ces volatiles ne semble pas fortuite.

En évoquant les différentes significations que peut prendre l'oie à la lumière du contexte sokarien de Medinet Habou, il semble possible de rassembler un certain nombre d'éléments allant dans le même sens :

les volatiles figureraient les différentes manifestations de l'oeil de Rê-uraeus. Le déterminatif qui accompagne parfois le nom de l'oie, une lionne, et la présence des cinq barques qui appartiennent à des déesses prenant volontiers l'apparence de lionnes confirmeraient cette analyse.

En outre, l'interprétation des données calendériques fournies par les papyrus et l'iconographie thébaine du Nouvel Empire, le déroulement des festivités du 25 Khoiak, en mettant en oeuvre des guirlandes d'oignons, contribuent à donner une trame traduisant une création solaire.

Ces suggestions ont l'avantage de s'intégrer dans l'ensemble des manifestations relatives au 26 Khoiak et réaffirment la victoire de Sokaris, jeune Horus solaire *au matin divin*.

À PROPOS DU PRINCE KHÂEMOASET ET SA MÈRE ISETNEFERET NOUVEAUX DOCUMENTS PROVENANT DU SÉRAPÉUM

Mohamed Ibrahim Aly
Service des Antiquités égyptiennes

Au cours des fouilles du Service des Antiquités dirigées par l'auteur au Sérapéum de Memphis en 1986, plusieurs nouveaux documents mentionnant Khâemouaset et sa mère Isetneferet ont été mis au jour. Parmi ceux-ci, on relève :

- une triade représentant Ramsès II et un dieu non identifié, assis, encadrant le prince dans l'attitude de la marche.
- un bloc portant le protocole développé du fils royal Khâemouaset au-dessus de la tête du prince.
- un second bloc préservant la partie inférieure du prince vêtu d'un long pagne plissé recouvert de la dépouille de léopard.
- un bloc préservant en relief saillant une ligne de dédicace du prince et la partie supérieure de six colonnes (au moins) de texte.
- un bloc de technique semblable où, semble-t-il, le prince participe à la fête-*sed* du roi.
- un bloc très similaire aux précédents du point de vue stylistique.
- deux blocs en relief dans le creux où subsistent des traces des titres et le nom de Khâemouaset.
- un bloc trouvé *in situ* et portant gravé en creux une partie du protocole de Khâemouaset, malheureusement sans le nom du prince.

Isetneferet, de son côté, est représentée par :

- un bloc avec une procession de nomes accompagnés du cartouche de la reine.
- peut-être un bloc représentant la partie supérieure d'une femme portant un sistre et coiffée d'une couronne florale.

Ces trouvailles, ajoutées aux remarques de Farouq Gomâa et à d'autres découvertes d'Aly el-Khouly, semblent confirmer la présence de la sépulture de Khâemouaset au voisinage du Sérapéum.

D'autre part, la présence du nom d'Isetneferet sur des monuments provenant de ce site, autorise, peut-être, à reconsidérer la localisation de la tombe de cette reine, supposée, jusqu'à nos jours, se trouver dans la région thébaine.

LES DIEUX DE MEDAMOUD SOUS LES PREMIERS PTOLÉMÉES LES PORTES DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Chantal Sambin

En 1931, C. Robichon et A. Varille ont extrait des fondations du dernier temple de Médamoud des blocs provenant d'un édifice antérieur appelé par les fouilleurs "le premier temple des Ptolémées". A. Varille se proposait d'en faire une publication mais sa mort survenue brutalement l'en a empêché.

Les blocs furent donnés au Musée des Beaux-Arts de Lyon; remontés, ils constituent actuellement deux portes, l'une de Ptolémée III et l'autre de Ptolémée IV.

Porte de Ptolémée III

Bien des blocs sont manquants et le remontage n'est pas parfait. Les scènes sont classiques, disposées en trois registres. Ce sont des offrandes d'aliments, de lait, de vin, de bière, la présentation de Maat, des sistres et du symbole *ouncheb*¹, le don des laitues à Amon-Kamoutef, la consécration du pain blanc...

Porte de Ptolémée IV

Elle est à linteau brisé et représente en façade le roi entrant dans le temple et s'adressant au dieu. Le monument n'a jamais été terminé : sur le revers nord, au-dessus de la scène où Amon donne le glaive au roi, plane la déesse Ouadjet sous la forme d'un vautour, peint et non encore gravé. Les textes ont été, en partie, inscrits aussi en peinture rouge. Dans l'embrasure gauche, la titulature royale est incomplète et les barres de séparation des colonnes ne figurent pas.

Lors du remontage on a généreusement utilisé le ciment et celui-ci a même, par endroits, recouvert les hiéroglyphes.

Les textes de cette porte, bien que très lacunaires, sont fort intéressants.

Nous les avons étudiés sous deux aspects : le dieu principal du temple et la dédicace.

Le dieu principal du temple

Le roi, entrant dans le temple, dit qu'il pénètre dans "*la demeure de ce grand Taureau ancien , vénérable qui réside à Médamoud* ". Ce terme employé pour la première fois à cette époque désignait l'animal sacré, hypostase du dieu local. Nous savons que dans le dernier temple de Médamoud, il rendait des oracles.

Cette même divinité-taureau apparaît sur une scène de la porte de Montou à Karnak-Nord; on l'appelle alors le dieu des origines, "*Noun le grand en compagnie de ses enfants* ". Cette allusion à Noun, un des principes créateurs selon la cosmogonie d'Hermopolis replace le taureau de Médamoud dans la série très complexe des divinités ayant oeuvré au moment de la création du monde. Des termes identiques : "*Noun avec les mâles de ses enfants...*" sont inscrits sur la frise du passage de notre porte de Médamoud mais dans un contexte lacunaire.

Le Taureau vénérable, cet animal divin a acquis avec les premiers Ptolémées une importance considérable puisque le temple est à son nom. Aussi bien Amon que Montou peuvent se manifester sous cette forme sacrée.

La dédicace

En façade, sur les deux montants, la dédicace semble la même malgré des lacunes regrettables.

Nous y apprenons que la porte était construite sur le *hft - hr* , c'est-à-dire "*le parvis de son...*" (nom en lacune). Etant donné l'architecture de la porte et la scène de façade, il est évident que le monument était situé dans une partie antérieure du temple. La couronne rouge à gauche et blanche à droite donnent une orientation avec une entrée possible à l'Ouest ou au Sud.

Le terme de *hft - hr* est souvent associé à celui de "*porte de rendre la justice* " et il est possible que déjà à cette époque des rites oraculaires aient été accomplis en ces lieux lors de cérémonies de justice.

La porte de Ptolémée IV fut appelée, toujours selon le texte de la dédicace, “*Porte de la butte de Djémé* “. Ce nom désigne Médinet-Habou ², lieu saint de la rive gauche, qui était considéré comme la butte-tombeau des dieux créateurs. Là, devant le temple de la XVIIIe Dynastie s’élève un portail ptolémaïque : Montou y est à l’honneur et aussi “*le grand Taureau ancien, vénérable de Médamoud* “ appelé encore “*Noun* “.

Tous les dix jours, Amon de Karnak rendait visite aux dieux ancêtres défunts enterrés, selon le mythe, dans une butte à Médinet-Habou. Il est très vraisemblable que la divinité de Médamoud, appelée “*Amon-Montou-Rê*”, incarnée par le Taureau vénérable, rendait aussi ce culte à son père créateur, censé reposer sur la rive ouest de Thèbes. Ces cérémonies étant devenues trop complexes et coûteuses, on avait instauré des rites de substitution, comme le prouvent à Karnak certaines scènes de la porte d’Evergète devant le temple de Khonsou. On devait se contenter de tourner la face du dieu local vers la butte initiale de Médinet-Habou. À Médamoud aussi, déjà sous les premiers Ptolémées, a dû s’instaurer ce culte rendu aux forces créatrices divines ensevelies à l’Ouest de Karnak, à “*Djémé* “.

Ainsi malgré de nombreuses lacunes, tout un faisceau d’allusions fait référence aux dieux de Médamoud et à des rituels qui se sont développés par la suite mais qui ont sans doute été instaurés sous Ptolémée III et IV.

D’autres blocs de ce même temple se trouvent encore sur le site de Médamoud; ils pourront certainement apporter de nouveaux éléments pour approfondir notre connaissance des pratiques cultuelles de ce grand centre religieux.

NOTES :

1) Le symbole *ouncheb* est composé d’une corbeille-présentoir sur laquelle est assis un petit singe (représentant le dieu Thot) adossé à une sorte d’objet échancré en forme de pilier. Ce symbole *ouncheb* sert à apaiser la déesse.

2) Le site de Médinet-Habou, au Sud de la rive gauche, au débouché de la Vallée des Reines, a été le lieu où Hatchepsout a fondé ce temple de la XVIIIe Dynastie qui s’est considérablement agrandi par la suite, jusqu’aux époques romaines, montrant ainsi la popularité de ce sanctuaire. C’est auprès de ce petit édifice que Ramsès III a fait ériger son temple de millions d’années.

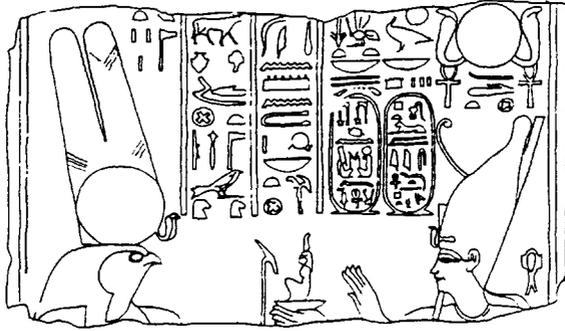


Fig. 1 : Porte de Ptolémée III. Le roi offre Maat à Montou, dieu faucon appelé aussi taureau de Médamoud (signe supérieur. de la colonne. devant le dieu).

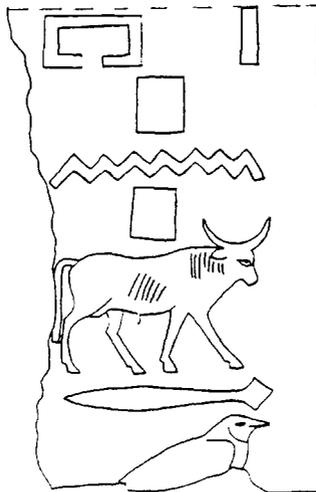


Fig. 2 : Porte de Ptolémée IV. Façade. Extrait des paroles du roi mentionnant la "demeure (□□) de ce grand taureau".

RÂPES, SIPHONS OU FILTRES POUR PAILLES : DÉVELOPPEMENT ÉGYPTIEN D'UN ART DE BOIRE

Claire Simon

Des cônes métalliques de taille réduite et percés de petits trous avaient été identifiés par l'archéologue anglais Sir Flinders Petrie comme des râpes.

La mise en corrélation d'une stèle funéraire, d'un groupe d'objets trouvés à Amarna et du rapport de fouille de Tell el-Yahoudiyeh montre qu'il s'agit en réalité de petits filtres destinés à être placés au bout de pailles, afin de boire un liquide sans avaler les aromates qui y sont mêlés.

L'iconographie liée à ce thème est présentée en totalité, ainsi que les autres types de filtres pour pailles : globulaires et ovoïdes.

Cette pratique est originaire de Mésopotamie où elle est née aux alentours de 3000 av. J.-C. De là, elle s'est répandue dans l'espace et dans le temps, pour atteindre l'Égypte au début du Nouvel Empire par l'intermédiaire des Syriens.

Malgré les tentatives d'identification, la boisson ingurgitée à l'aide de ces pailles filtrantes demeure inconnue : les avis restent partagés entre bière et vin.

L'iconographie afférente à ce thème est souvent décrite comme une illustration de "siphons". Il n'en est rien comme le prouve la mise en parallèle avec les rares scènes connues de siphons égyptiens.

Si les scènes illustrant les pailles filtrantes disparaissent du répertoire dès la fin de la période ramesside, l'archéologie livre des filtres sur tout le territoire égyptien jusqu'à la Basse Époque. L'iconographie comme l'archéologie attestent que cette pratique a même atteint l'empire de Méroé.

Témoins des rapports étroits entre l'Égypte et le Proche Orient au Nouvel Empire, cette boisson et son système d'absorption ont été adoptés par le domaine civil aussi bien que par le domaine religieux.

NOTES DE LECTURE

Sydney AUFRÈRE, Jean-Claude GOLVIN, Jean-Claude GOYON - L'Égypte restituée. Sites et temples de haute Égypte (1650 av. J. C.-300 ap .J. C.) - Paris, Ed. Errance, (1991)

Après un exposé concis et clair sur l'évolution géographique, ethnique et historique de la région, par lequel nous comprenons comment l'unité de l'Égypte s'est constituée autour du Nil, phénomène déjà perçu par Hérodote, "l'Égypte est un don du Nil", les trois auteurs nous entraînent en Haute-Égypte, site par site selon leur importance et les restes architecturaux qu'ils recèlent. Leur propos est de décrire ces sites tels que nous les voyons aujourd'hui et de les reconstituer dans leur état en se fondant uniquement sur les restes retrouvés. Pour chaque site un récapitulatif historique indique pourquoi le site s'est implanté et a pris de l'importance. Le morceau de résistance du volume est consacré, bien sûr, à Thèbes, capitale à la fois politique et religieuse avec sa double implantation, rive Est et rive Ouest, ville des vivants et ville des morts. Le reste des sites s'étend d'Abydos, première capitale, à Edfou.

Les merveilleux dessins de Jean-Claude Golvin nous permettent de mieux comprendre à quoi ressemblaient ces agglomérations rassemblées autour de leurs sanctuaires, parties essentielles de la vie égyptienne, puisque seuls construits en pierre, pour l'éternité. Pour les temples, des photos des ruines actuelles côtoient les reconstitutions détaillées, pour une période de l'histoire choisie par les auteurs.

Pour les amateurs, nous signalons que depuis son retour en France, Jean-Claude Golvin met son talent de dessinateur et d'architecte à la reconstitution des sanctuaires gallo-romains et notamment celui de Grand dans les Vosges, où le sanctuaire de l'eau existant, intéresse les égyptologues dans la mesure où des tablettes astrologiques y ont été retrouvées, figurant entre autres, des personnages "égyptiens".

Les trois auteurs nous promettent une suite à cet ouvrage : un volume sur le Delta et un troisième sur les déserts longeant la vallée du Nil et sur la Moyenne-Égypte.

Bien que les auteurs prétendent n'avoir pas conçu cette publication comme un guide, il paraît indéniable que la trilogie, une fois parue,

sera la référence indispensable à ceux qui voudront découvrir ou redécouvrir l'Égypte. Certaines notions parfois obscures quant au plan des temples lors des visites, ou aux fonctions religieuses de tel ou tel bâtiment, s'éclairent mieux à la lecture et à la vue des reconstitutions.

Il est important de souligner enfin que la première édition comporte des erreurs de typographie que les auteurs ont voulu corriger dans une liste d'errata, disponible pour ceux qui le désireraient au Cercle lyonnais d'égyptologie, sur simple demande.

Dominique Nave

Françoise DUNAND et Christiane ZIVIE-COCHE.- Dieux et Hommes en Égypte 3000 av. J. C. 395 apr. J-C. Anthropologie religieuse. - Paris, A. Colin, (1991) (coll. U, Histoire ancienne).

Vaste programme que celui mis en œuvre sous cet intitulé par Mesdames Ch. Zivie-Coche et F. Dunand. L'ouvrage s'articule en deux parties, la première, traitant de l'époque pharaonique est le fait de Ch. Zivie-Coche, la seconde, utilisant les données des temps ptolémaïque et romain, a été rédigée par F. Dunand.

Les temps anciens de la religion des Égyptiens font l'objet d'un état des questions consacré aux thèses encore actuellement en présence qui tentent de définir la nature de la religion égyptienne: polythéisme, monothéisme ou hénothéisme sont exposés. Dans la part faite aux cosmogonies, les données réunies font ressortir les schémas fondamentaux de la pensée égyptienne. Est abordée alors l'étude du temple dans le chapitre le plus intéressant de l'ouvrage. Le temple habitacle permanent du divin sur terre est l'image du cosmos organisé. Sa symbolique est une réalité pour les Égyptiens. Rites et liturgies sont évoqués ainsi que la "grammaire" du temple, qui permet de comprendre que tout est signifiant: l'emplacement d'une scène par rapport à l'axe du temple etc... Ceci est neuf et apporte au lecteur non initié une réponse.

En abordant la piété personnelle des Égyptiens de l'époque pharaonique l'auteur tente de situer l'homme face au divin. L'éthique, bien attestée, de l'Égyptien est d'agir selon *Maât*, vérité, justice, mais plus encore ordre du monde dont il est un rouage.

F. Dunand présente dans la suite du livre un vaste panorama de l'époque ptolémaïque et romaine, souvent absente des ouvrages non spécialisés. Il est appréciable de trouver dans la seconde partie de l'ouvrage le descriptif sommaire des temples édifiés à cette époque et qui sont les mieux conservés d'Égypte et par lesquels souvent nous sommes connus des textes plus anciens, dont les originaux sont aujourd'hui disparus. F. Dunand traite comme un tout, quelque peu à part, les cultes grecs et le culte impérial. Cotoyer la vie des Grecs en Égypte, constater l'inadéquation de leurs pensées religieuses avec

celles des indigènes n'est pas, loin de là, sans intérêt. De même, pour ce qui est des Araméens et des Juifs des colonies militaires, la conjonction avec la naissance et le développement du christianisme, au contact de la Gnose et du monachisme, de leurs attitudes propres dans une coexistence qui paraît sans problèmes, est un point fort de l'ouvrage. Quand vient le temps où les chrétiens, passé le début de notre ère, se déchirent en hérésies et doctrines rivales les conflits qui vont succéder à cette période de calme sont d'inspiration impériale et ont une dimension politique certaine. Ils aboutiront à la destruction des sanctuaires et à la disparition de la religion égyptienne. Pourtant, et c'est le seul vrai point de rencontre, les croyances funéraires égyptiennes porteuses d'une espérance de vie dans l'au-delà ont été adoptées par de nombreux Grecs et Romains; la momification continuera à être pratiquée longtemps, même chez les Chrétiens.

L'ouvrage se veut didactique; il y réussit dans l'ensemble, mais le rejet en une bibliographie générale, chapitre par chapitre, à la fin du volume de toute référence utile, nuit au propos. Le parti pris du polythéisme qui rejoint les deux co-auteurs dans leur approche des "Dieux et Hommes en Égypte" ne fera pas l'unanimité. Il est cependant utile que les thèmes essentiels se trouvent regroupés et explicités selon un plan clair, l'ouvrage apportant en cela un état des questions non négligeable pour un commencement de meilleure compréhension de la pensée religieuse des anciens Égyptiens.

Michèle Chermette

Joseph MELEZE MODRZEJEWSKI - *Les Juifs d'Égypte* .- Paris, Ed. Errance, (1991) (coll. des Néréides).

Néfertiti, Toutankhamon, voire Moïse, autant de nos familiers égyptiens – mais nous n'en savons, au demeurant, que leurs vies officielles. Ouvrez ce livre : voici des gens bien moins célèbres, mais chez qui justement nous entrons tout à coup, pour surprendre leurs soucis quotidiens ou presque, leurs réactions à des événements plus ordinaires que les commotions des Empires. C'est un premier dépaysement.

Nous connaissons, d'autre part, grâce à la seule Bible, l'affrontement épique du Peuple hébreu conduit par Moïse et le mystérieux Pharaon qui résiste à Dieu, fort de ses chars et de ses cavaliers. Mais, dans ce livre, Juifs et Égyptiens vont offrir un tout autre spectacle quant à leurs relations. C'est une deuxième curiosité.

Enfin, troisième bénéficiaire pour qui abordait de pareils sujets par les canaux ordinaires de l'Histoire que sont les historiens anciens, voici qu'on utilise ici les papyrus. Miraculeusement préservés par la sécheresse, bloc-notes, actes notariés banals, ils parlent sans aucun déguisement, sans synthèse ni arrière-pensée, nous ouvrant soudain la maison, le ménage, le jardin, le portefeuille d'un citoyen ordinaire – ou presque.

Ce livre marie la documentation issue des papyrus aux ressources de l'Histoire et de la Littérature. Le cadre est donc fourni par l'Histoire générale, et les divers chapitres suivent l'histoire des Juifs en Égypte depuis les lointaines légendes de Joseph jusqu'à la ruine des années 117-8, faisant alterner chaque fois les données historiques générales et le coup d'œil direct et presque indiscret de la documentation papyrologique. De temps en temps dans l'interprétation des papyrus l'auteur abandonne le ton grave de l'historien et transpose (à la limite de la familiarité), ce qui rend parfois l'argumentation à la fois plus facile et légèrement suspecte – mais ne boudons pas notre intérêt. D'époque en époque, l'attention de l'auteur se porte sur les aspects sociologiques et institutionnels. Ce parti est annoncé dans l'Introduction, et il est d'ailleurs exactement suivi. Le lecteur ne peut donc reprocher, par exemple, à l'auteur d'avoir à peine évoqué pour

lui-même un Philon d'Alexandrie, ce qui nous ferait dériver vers la philosophie ou l'histoire des idées. Il verra, d'autre part, avec satisfaction les grandes questions abordées, ne fût-ce que comme l'horizon sur lequel, au fil des époques, se détacheront des vignettes plus précises ou plus pittoresques. Ainsi, pour les origines, l'auteur fait une tentative pour se frayer un chemin moyen (balisé encore par un certain concordisme de l'Histoire avec la prophétie « légendaire »), entre les hypothèses qui rendraient admissibles la vie de Joseph et surtout la personnalité ou le rôle de Moïse, et bien sûr la Sortie d'Égypte. Plus loin, le terrain s'affermi, avec la fondation de la colonie ou plutôt de la garnison juive d'Éléphantine, ou, bien plus tard, la traduction de la Bible en grec, un événement de portée incalculable; un chapitre aborde ensuite la question de l'origine de l'antisémitisme et permet des mises au point salutaires ou des réactions contre les hâtives conclusions d'idéologues anciens et modernes, chrétiens ou non.

Mais saluons poliment ce colon juif d'Éléphantine, militaire en avant-poste à Syène. Parle-t-il de ses campagnes, du Jugement de YHW sur les nations ? Non, il dote sa fille; il agrandit le jardin de son gendre. Celui-ci trépassant, le père récidive en générosité, et un nouveau terrain accueille un nouveau gendre, cette fois un architecte égyptien. Mais de ce second mari la fille divorce : un troisième mariage introduira dans la famille juive un autre Égyptien, et un autre architecte nommé '*Eskhôr* et *Natan*, ce qui nous arrête soudain : deux noms, mais l'un égyptien, l'autre israélite, sans qu'on puisse démêler si le personnage est ou non converti. Actes sur papyrus à l'appui, cette histoire illustre, par exemple, la liberté de la femme, qui demande et obtient divorce, sachant que le droit israélite n'autorise que l'initiative du mari; elle laisse deviner le syncrétisme admis par les colons juifs, qu'on surprend en train de prêter serment sans état d'âme devant les divinités locales – on peut penser que le Temple « schismatique » d'Éléphantine n'était pas forcément plus pur que celui de Salomon, flanqué déjà de chapelles païennes.

Pourtant, l'histoire de la fille aux trois maris finit tout de même par rejoindre la grande Histoire : un de ses descendants prendra la défense de sa communauté, lorsque les exactions d'Égyptiens ombrageux

auront ruiné le Temple d'Éléphantine. Les documents nous le montreront tentant un jeu de bascule entre Jérusalem et Samarie dans sa diplomatie avec les Perses dont alors l'Égypte est vassale. L'intérêt du livre est là : une convergence des deux sources d'information, le papyrus et l'Histoire des historiens – le microscope et le télescope.

Descendant le cours du temps, restons dans l'Histoire et même la Littérature, mais ce sera pour suivre en même temps sur des documents plus modestes la carrière du Dosithéos, un Juif, et sans doute renégat, ce familier de Ptolémée IV Philopator dont, littérature, le *III^{ème} livre des Maccabées* nous dit qu'il sauva le roi lors d'un complot – Polybe parle aussi de ce complot, littérature à nouveau, parallèle au dossier papyrologique. Ce n'est cependant pas par les papyrus que nous connaissons le roman judéo-hellénistique alexandrin de *Joseph et Aséneth*, qui brode sur le mariage de Joseph d'après la *Genèse*. Si, en réalité, l'Aséneth du roman a des chances d'être une Grecque, et non pas une Égyptienne, est-ce là une ironie ? Pas exactement, car – attention au virage – s'introduit par ce biais une considération fort subtile de la position juridique du Juif dans une Égypte dominée par les Grecs, sous les Lagides.

Le lecteur appréciera en effet les pages 64-84, expliquant ce que représente l'hellénisation des Juifs (on songe avant tout aux Alexandrins). Après la conquête d'Alexandre, l'influence grecque devient prépondérante, et le résultat du brassage de toutes nationalités en Égypte reçoit la coloration hellénistique dont la ville neuve d'Alexandrie est le flambeau. Ainsi, pour s'en tenir aux Juifs, on voit les noms s'adapter : un Yehoshua (nous dirions un Josué) devient *Jason*, par une transposition phonétique approchée; ou un *Itzhak* (que nous connaissons plutôt en français comme Isaac) devient *Gelasios*, c'est à dire en grec, « Rieur », mais cette fois c'est une véritable traduction du nom, qui en hébreu signifie en effet « Rire ». Très bien. Mais comment expliquer qu'en Égypte les Juifs font finalement partie des « Grecs » et qu'ils ne restent pas, acceptés ou non, des Juifs ? C'est que Lydiens, autres barbares ou Juifs, tous ces étrangers dont l'occupation des Grecs a permis l'installation, au titre de mercenaires le plus souvent et pour commencer, ont en commun cette particularité

négative, de ... *n'être pas Égyptiens*. Le biais par lequel on obtient cette sorte de communauté des non-Égyptiens est celui du droit de cité. Suivons bien.

Le pouvoir des Lagides respecte cette forme essentielle de l'existence pour les Grecs, l'appartenance à telle Cité. Et il va suffire de se recommander d'une Cité quelconque pour se voir accueilli sous le couvert de la citoyenneté et de la culture hellénistiques : pourvu qu'on ne soit pas du peuple vaincu, l'Égypte, toute origine définie par rapport à une Cité fait entrer dans la mouvance administrative et politique du vainqueur, le Grec. Qu'on vienne de Cos, une cité grecque, ou de Jérusalem, si l'on parle le grec ou si l'on sert le Prince hellénistique (comme mercenaire ou fonctionnaire), on a la citoyenneté *hellène*. Ce vaste manteau enveloppe et protège chacun, individu ou groupe, qui garde quantité de ses différences ethniques, et en particulier la liberté de culte. C'est une liberté qu'un Juif venant à Athènes, par exemple, ne se sentirait pas le droit d'accepter, sous peine d'apostasier, car à Athènes, il devrait participer aux cérémonies athéniennes. Il n'est pas tenu de le faire dans une « cité » à l'égyptienne (de cette Égypte tenue par les successeurs hellènes d'Alexandre), dont toute la cohésion reste pratiquement négative, fondée sur le fait de n'être pas Égyptien, et soutenue par un grand libéralisme. Dans ce contexte, on trouvera des Juifs, aussi bien que des ressortissants d'autres ethnies, sur tous les degrés de l'échelle administrative ou militaire, et qui n'aient pas à renier leur foi : la pratique du Chabbat et la lecture de la Tora dans les synagogues sont suffisamment attestées pour nous rassurer. Ajoutons que, du même coup, sans contrainte, un certain Hellénisme devient le dénominateur commun des étrangers en Égypte. Si bien que la culture grecque n'aura jamais disposé d'une scène aussi vaste ni aussi prestigieuse que l'Égypte, ni de résonateurs aussi variés, pour se déployer dans le monde civilisé.

Le libéralisme de cette société se reflète dans l'incertitude même du Droit. Les Lagides n'ont pas codifié un Droit unique. Avant Darius 1^{er}, souverain perse d'Égypte, les Égyptiens ne s'étaient pas souciés d'un tel Droit. À côté d'un Code regroupant de façon assez lâche les habitudes juridiques des Égyptiens eux-mêmes, des autochtones, les pre-

miers Lagides ont souhaité une relative codification, à l'usage des diverses communautés d'étrangers. Sans doute la traduction de la *Loi* juive, connue sous le nom des *Septante*, entre-t-elle dans cette préoccupation (malgré l'ambiguïté du mot même de « Loi », puisque, pour les Juifs, ce mot désigne non seulement les codes juridiques, mais les récits qui s'étendent de la *Genèse* au *Deutéronome*...). Le résultat semble avoir gardé de la souplesse : le roi se réserve, lui ou ses chanceliers, d'intervenir directement dans une affaire, mais dans les cas ordinaires, on laisse jouer, non pas exactement le droit des patries d'origine des plaignants ou des accusés, mais un modèle juridique lâchement unifié, une sorte de Droit commun d'inspiration hellène. En marge de ces questions, on lira ici une savoureuse discussion, papyrus en main, pour savoir comment les Juifs commerçants pouvaient respecter ou tourner ou interpréter leur Loi, qui interdit le prêt à intérêt (pages 94-101).

L'époque troublée où les Séleucides supplantent ensuite les Lagides en Égypte a vu se resserrer les liens de la communauté juive d'Égypte et du Judaïsme palestinien. Un croisement, curieux mais logique, se produit alors : des Judéens de stricte obédience, persécutés par les « hellénistes » de Jérusalem, se réfugient en Égypte. Ainsi, Ben Sira vient en Égypte traduire le livre de son aïeul. Ainsi, ce prêtre Onias III ou IV, dont Josèphe détaille la correspondance avec Ptolémée et Cléopâtre, en vue de fonder à Léontopolis un Temple au Dieu Très haut, pour remplacer celui de Jérusalem que les Hellénistes ont profané – une idée extrême, qui prétendait s'appuyer sur des paroles du prophète *Isaïe*. Ce Temple ne fut d'ailleurs retiré au culte qu'autour des années 72-73 ap. JC, par Vespasien, et il ne semble pas que la tradition juive l'ait maudit. Autre témoignage des liens unissant les Juifs d'Égypte et ceux de Palestine, lorsque la réaction connue sous le nom des Macchabées eut relativement triomphé, les Judéens tentèrent d'intéresser les Juifs égyptiens à cette victoire : les livres des *Maccabées* et celui d'*Esther* leur sont dédiés, avec l'intention de leur faire adopter une fête nouvelle, Purim et la Hanoucah. A l'ombre de ce que nous savons ainsi par l'Histoire, nous pouvons approcher de

plus près les Juifs de Léontopolis, par exemple, grâce à quelque 80 inscriptions, dont quatre épitaphes sont analysées par l'auteur¹.

L'époque suivante est pour l'auteur l'occasion d'aborder la question épineuse de l'origine de l'antisémitisme. C'est donc ici un grand chapitre, mariant encore l'Histoire et les humbles témoignages des papyrus. L'auteur fait le procès des interprétations tendancieuses ou précipitées. Le Juif alexandrin n'était pas classé comme homme d'argent, ainsi qu'on a voulu le faire croire. Il n'y a d'ailleurs pas de « métier juif » qui cristalliserait particulièrement la haine de l'Égyptien. Les mesures drastiques prises par tel souverain sont dues à des erreurs d'appréciation de ce souverain, et elles ne supposent pas un antisémitisme.

Ainsi, surtout pour des périodes que trop souvent le lecteur de la Bible connaît mal, du retour de l'Exil de Babylone, et de la naissance du Judaïsme autour d'Esdras, ou de l'invasion de l'hellénisme, jusqu'à la venue des Romains, ce livre conjuguant l'Histoire et la documentation nouvelle offerte par les papyrus apprendra beaucoup à son lecteur. Exprimons tout de même un regret, qui touche à la présentation et vise donc le seul éditeur. La mise en page est à la fois trop serrée et trop lâche : la longueur des lignes est déjà une gêne, et surtout les différents chapitres ne sont pas clairement séparés, d'une part; mais, d'autre part, les alinéas, quant à eux, sont séparés les uns des autres par un blanc et ils ne correspondent pas toujours au changement d'idée ou de décor, ce qui produit quelquefois chez le lecteur l'impression fâcheuse que le développement est assuré de façon sommaire par un fichier qui se déverserait. Mais passons sur un défaut qui ne tient pas au contenu, et lisons donc pour finir les pages qui présentent avec sérénité les hypothèses fleurissant autour d'un dernier sujet, délicat : la naissance du christianisme alexandrin et le relais pris par ces Chrétiens qui utiliseront seuls désormais la Bible grecque des Juifs.

Jacques Cazeaux

1). Au sujet de la première (E. Bernand, *Inscriptions métriques de l'Égypte gréco-romaine*, Paris, [1969]), on pourrait renvoyer à plusieurs passages du livre biblique de la *Sagesse*, une œuvre alexandrine, précisément.

VIE DU CERCLE

PROGRAMME 1992-1993

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu le mardi à 19 h 30 dans l'amphithéâtre de l'IEP, 1 rue Raulin, 69007 Lyon. L'entrée est gratuite pour les adhérents du Cercle. Une participation de 30 F est demandée à ceux qui ne le sont pas.

- 3 novembre : **Le minéral, le végétal et le divin** par Sydney AUFRE-RE, directeur de recherches au CNRS, Montpellier
- 15 décembre : **Sur les pas de V. Loret : les oiseaux au pays de Pharaon** par Jean-Claude GOYON, professeur d'égyptologie à l'Université Lumière-Lyon 2
- 5 janvier : **La statuaire colossale kouchite : l'art égyptien devient africain** par Martin FITZENREITER, Institut d'archéologie soudanaise et d'égyptologie de Berlin
- 16 mars : **La redécouverte du temple de millions d'années de Ramses II à Thèbes : la sauvegarde d'un prestigieux site archéologique** par Christian LEBLANC, directeur de recherches au CNRS
- 13 avril : **Existe-t-il un esprit scientifique dans les papyri médicaux de l'Égypte antique ?** par Cécile COUCHOUD, médecin et égyptologue
- 4 mai : **Les grands dignitaires de l'État pharaonique au IV^e siècle av. J. C. : carrières et sépultures** par Jean YOYOTTE, professeur au Collège de France

VISITES DE MUSÉES

Comme chaque année, les musées lyonnais nous accueilleront pour découvrir ou redécouvrir leur collection égyptienne. Deux visites sont prévues pour chaque musée, une à 10 h 30 et une à 14 h. Ces visites

sont gratuites mais réservées aux adhérents du Cercle. Les inscriptions aux visites peuvent se faire dès la rentrée de septembre sans oublier de mentionner l'heure choisie.

10 octobre : musée Saint-Pierre

23 janvier : musée Guimet

EXCURSIONS

Un week-end prolongé est en cours d'organisation à Londres. Un courrier sera adressé aux adhérents dès que nous aurons réglé tous les problèmes d'organisation de ce voyage.

VOYAGES EN ÉGYPTE

Les adhérents ont reçu le programme du voyage qui aura lieu en octobre 1992. Pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent l'obtenir auprès de l'agence de voyage Syltours,

Un deuxième voyage est prévu en février pendant les vacances scolaires. Le programme sera envoyé aux adhérents dès qu'il paraîtra.

FORMATION CONTINUE

Les adhérents ont reçu directement le programme 1992-1993 de la Formation continue.

COTISATIONS

Les droits d'inscription au Cercle lyonnais d'égyptologie peuvent être versés dès le mois de septembre et sont les suivants :

- Etudiants : 50,00 F
- Membres actifs : 120,00 F
- Membres bienfaiteurs : à partir de 250,00 F
- Familles : pour deux cotisations de membre actif (120,00 F), la gratuité de la cotisation est accordée aux enfants mineurs.

BULLETIN D'ADHÉSION

Mr, Mme, Mlle. :

Prénom :

Adresse :

.....

Ville : Tél :

Profession (facultatif) :

Montant de l'adhésion :

Chèque et bulletin d'adhésion sont à renvoyer à l'ordre et à l'adresse du

Cercle lyonnais d'égyptologie

7, rue Raulin,

69007 LYON

Adresse du Cercle
7, rue Raulin - 69007 LYON
Tél. : 78 69 80 06

